



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DECEMBRE 2014

Chiffres clés consolidés.....	2
Faits marquants	3
Rapport d'activité.....	5
Etats financiers consolidés	15
Rapport des Commissaires aux comptes.....	119

Chiffres clés consolidés

En 2014, les chiffres-clés du groupe Casino ont été les suivants :

Activités poursuivies (en millions d'euros)	2013 - retraité ⁽¹⁾	2014	Variation (%)	Variation organique ⁽²⁾
Chiffre d'affaires consolidé HT	47 870	48 493	+1,3%	+4,7% ⁽³⁾
Marge commerciale	12 222	12 092	-1,1%	
EBITDA ⁽⁴⁾	3 284	3 191	-2,8%	+3,5%
Dotations aux amortissements nettes	(958)	(960)	+0,3%	
Résultat opérationnel courant (ROC)	2 326	2 231	-4,1%	+4,9%
Autres produits et charges opérationnels	266	(494)		
Résultat financier, dont :	(720)	(678)	+5,9%	
Coût de l'endettement financier net	(636)	(640)	-0,6%	
Autres produits et charges financiers	(84)	(38)	+54,9%	
Résultat avant impôts	1 872	1 059	-43,4%	
Impôts sur les bénéfices	(390)	(310)	+20,4%	
Quote-part de résultats des sociétés mises en équivalence	43	77	+78,4%	
Résultat net des activités poursuivies	1 525	826	-45,9%	
dont part du Groupe	856	253	-70,5%	
dont intérêts minoritaires	669	573	-14,4%	
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 524	824	-45,9%	
dont part du Groupe	855	251	-70,6%	
dont intérêts minoritaires	669	573	-14,4%	
Résultat net normalisé, Part du Groupe ⁽⁵⁾	619	556	-10,3%	

(1) Les commentaires du Rapport Financier annuel sont réalisés en comparant 2014 aux chiffres 2013 retraités. Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective des normes IFRS 11 et IFRIC 21 ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix.

(2) A périmètre comparable, taux de change constants et hors impact des cessions immobilières (OPCI).

(3) Hors effets essence et calendaire

(4) EBITDA = ROC + dotations nettes aux amortissements opérationnels courants

(5) Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non récurrents (cf. annexe).

Faits marquants

- Le **15 janvier 2014**, le Groupe a annoncé le lancement de trois nouveaux sites sous la marque Cdiscount, en Thaïlande, au Vietnam et en Colombie. Ces activités viennent en complément des sites déjà existants dans ses filiales internationales et permettent ainsi de construire à terme une position forte sur des marchés où l'e-commerce amorce sa croissance.
- Le **10 février 2014**, Éxito, filiale de Casino, a annoncé la signature d'un contrat d'acquisition et de gestion des 50 magasins de l'enseigne colombienne Super Inter. Éxito fait l'acquisition de 19 magasins en 2014 et conclut un contrat de location-gérance sur les 31 magasins restants, sur lesquels Éxito dispose d'une option d'achat exerçable en 2015. Super Inter est une chaîne indépendante implantée dans la région de Cali et la région du Café. Cette opération permet à Éxito de consolider son statut de leader de la grande distribution en Colombie. Elle constitue également un relais de croissance pour Éxito sur le format discount en fort développement, au travers d'une enseigne complémentaire à Surtimax.
La transaction est financée par la trésorerie d'Éxito et a un impact positif sur le résultat net d'Éxito dès la première année. Cette transaction a reçu l'aval des autorités de la concurrence colombiennes en septembre 2014 (sous réserve de la cession de 4 magasins à un concurrent).
- Le **28 février 2014**, Casino a réussi une offre de rachat obligatoire lancée le 21 février 2014, permettant de racheter respectivement pour 214 millions d'euros et 336 millions d'euros des obligations de maturité avril 2016 et février 2017. Ce rachat, associé à une émission obligatoire de 900 millions d'euros d'une maturité de 10 ans placée le vendredi 21 février, permet d'allonger la maturité moyenne de la dette obligatoire de 4,8 années à fin décembre 2013 à 5,4 années à la date d'opération.
- Le **28 février 2014**, Casino a également annoncé la signature d'une ligne de crédit confirmée à 5 ans pour un montant de 1,2 milliard d'euros auprès d'un groupe de 18 banques. Cette opération permet de renforcer la liquidité du Groupe et d'étendre la maturité moyenne des lignes confirmées de 2,6 années à fin décembre 2013 à 4,3 années à la date d'opération.
- Le **4 avril 2014**, Casino a acquis 8 907 123 actions préférentielles de la société GPA après exercice d'une option d'achat souscrite en juillet 2012. A l'issue de cette opération, la quote-part d'intérêt de Casino au capital de GPA est portée à 41,4% contre 38% précédemment, sans modification de l'exposition économique totale de 46,5% (qui tient compte des autres instruments dérivés).
- Le **6 mai 2014**, le Groupe Casino a annoncé un projet de création d'un pôle d'activité E-commerce comprenant les sites Cdiscount en France, en Colombie et en Asie ainsi que ceux de Nova au Brésil (société détenue conjointement par GPA et Via Varejo). Cette opération donne naissance à un acteur spécialisé de référence à l'échelle mondiale, avec un volume d'affaires combiné de 4,1 milliards de dollars US en 2013.
- Le **4 juin 2014**, les Groupes Casino et Bolloré ont annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique ayant pour objectif le développement d'une activité E-commerce en Afrique. Cdiscount Afrique et Bolloré Africa Logistics vont créer une société commune, qui s'appuiera sur leurs atouts respectifs : l'expertise du leader du e-commerce en France et les compétences du leader de la logistique en Afrique.
Un premier site à la marque Cdiscount sera lancé en Côte d'Ivoire.
- Le **4 juin 2014**, les conseils d'administration de Casino, CBD, Via Varejo et Exito ont approuvé les principales modalités de la création d'un pôle E-commerce de référence à l'échelle mondiale et la constitution de la nouvelle entité Cnova. Une demande d'enregistrement a été déposée en vue d'une cotation éventuelle sur le marché américain.
- Le **30 juin 2014**, le Groupe Casino a signé, avec les Coopérateurs de Normandie-Picardie et Mutant Distribution une promesse d'achat portant sur l'acquisition de 63 magasins exploités sous

enseignes « Mutant Express, Point Coop, C. Express et Le Mutant », en contrepartie d'un engagement d'exclusivité. Cette opération a été finalisée en octobre 2014.

- Le **30 juillet 2014**, Casino a placé avec succès une émission obligataire d'un montant de 900 millions d'euros et d'une maturité de 12 ans. Il s'agit de la première émission Euro à 12 ans placée par un émetteur noté BBB-. Cette nouvelle souche obligataire porte un coupon de 2,798%. Cette opération renforce la liquidité du Groupe et allonge la maturité moyenne de la dette obligataire de Casino de 5,5 à 6,3 années.
- Le **3 septembre 2014**, Cnova N.V. (pôle E-commerce du Groupe Casino) a annoncé l'ouverture de Cdiscount.com aux internautes résidant en Belgique. Cdiscount.com peut désormais livrer la Belgique et répondre à la demande croissante de nombreux internautes belges.
- Le **24 septembre 2014**, Cnova a lancé Cdiscount au Sénégal : Cdiscount.sn, poursuivant son développement en Afrique.
- Le **8 octobre 2014**, le Groupe Casino et Intermarché ont annoncé leur projet de coopération dans le domaine des achats dès les négociations 2015. Cette coopération, d'égal à égal, concerne exclusivement la France et permet aux deux partenaires d'optimiser les achats ainsi que d'améliorer l'offre de services aux fournisseurs de marques nationales. Intermarché et le groupe Casino continueront à gérer et développer séparément leurs approches commerciales et leurs points de vente, maintenant ainsi une différenciation totale de leurs enseignes respectives.
- Le **23 octobre 2014**, Cnova a lancé Cdiscount au Brésil. Cdiscount.com.br complète les offres déjà proposées par les sites de Cnova Brasil : extra.com.br, pontofrio.com, casabahia.com.br.
- Le **31 octobre 2014**, Cnova a annoncé le lancement de son introduction en Bourse aux Etats-Unis portant sur 26.800.000 actions ordinaires. Toutes les actions sont offertes par Cnova. En outre, Cnova a donné aux intermédiaires financiers une option de surallocation leur donnant la possibilité d'acquérir jusqu'à 4.020.000 actions ordinaires supplémentaires. Cette option a été exercée à hauteur de 2 357 327 titres le 19 décembre 2014 et le règlement-livraison a eu lieu le 24 décembre 2014.
- Le **20 novembre 2014**, Cnova a annoncé avoir fixé à \$7.00 par action le prix d'offre de son introduction en Bourse portant sur 26.800.000 actions ordinaires, soit une levée de fonds brute de \$188 millions. Le début de la cotation des actions ordinaires de Cnova a eu lieu le même jour sur le marché NASDAQ Global Select sous le symbole « CNV ».
- Le **1 décembre 2014**, Cnova a annoncé l'ouverture du site Cdiscount au Cameroun (Cdiscount.cm), poursuivant ainsi son internationalisation.
- Le **2 décembre 2014**, Casino a placé avec succès une émission obligataire d'un montant de 650 millions d'euros et d'une maturité supérieure à 10 ans. Cette nouvelle souche obligataire portera un coupon de 2,33% ce qui est le plus bas niveau jamais atteint par le Groupe. Cette opération renforce la liquidité du Groupe et porte la maturité moyenne de la dette obligataire de Casino de 5,9 à 6,3 années.
- Le **23 décembre 2014**, Casino a annoncé l'ouverture d'un nouvel hypermarché Géant dans le nouveau centre commercial Yas Mall, le plus grand centre commercial d'Abou Dhabi et le second des Emirats Arabes Unis. Ce développement dynamique de la franchise se réalise par le biais d'accords noués avec des partenaires locaux.

Rapport d'activité

Les commentaires du Rapport Financier annuel sont réalisés en comparant 2014 aux chiffres 2013 retraités. Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective des normes IFRS 11 et IFRIC 21 ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix.

Les évolutions en organique et en comparable sont hors effets essence et calendaire.

Principales variations du périmètre de consolidation et effets associés :

- Mise en équivalence de Mercialys depuis le 21 juin 2013
- Intégration globale de Monoprix à 100% depuis le 5 avril 2013
- Acquisition du Mutant (46 magasins dont 40 d'exploités) à compter de mars 2014
- Intégration de Super Inter depuis octobre 2014
- Mise en équivalence de Distridyn, Geimex et Disco en 2014 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013

Effets de change :

En 2014, les monnaies des pays dans lesquels le Groupe opère se sont dépréciées de façon significative face à l'euro par rapport à 2013. La dépréciation moyenne s'inscrit à -8,0% pour le real brésilien, -6,4% pour le peso colombien et -5,4% pour le bath thaïlandais. A taux de change constant, les principaux agrégats du compte de résultat consolidé auraient évolué comme suit :

Activités poursuivies (en M€)	2013 retraité ⁽¹⁾	2013 publié ⁽²⁾	2014	2014 à TCC ⁽³⁾
Chiffre d'affaires	47 870	48 582	48 493	50 903
EBITDA	3 284	3 262	3 191	3 389
ROC	2 326	2 288	2 231	2 390
Résultat Net normalisé, Part du Groupe	619	618	556	594

⁽¹⁾ dont Mercialys

⁽²⁾ CA, EBITDA et ROC hors Mercialys, société mise en équivalence à compter du 1^{er} semestre 2013

⁽³⁾ A taux de change constant

- L'année 2014 est caractérisée en France par la fin du cycle de repositionnement des enseignes discount (Géant et Leader Price) et le développement satisfaisant des enseignes qualitatives et de proximité. Par ailleurs, l'ensemble des filiales internationales ainsi que le E-commerce ont affiché de très bonnes performances sur l'année.
 - En France, les baisses de prix réalisées ont permis de repositionner les enseignes Géant et Leader Price parmi les moins chères du marché⁽⁴⁾. L'année a également été marquée par une bonne tenue opérationnelle des enseignes Casino et un bon niveau de rentabilité chez Monoprix et Franprix.
 - A l'international, l'exercice s'est caractérisé par une forte progression de la rentabilité grâce aux plans d'efficacité opérationnelle.
 - Enfin, l'activité E-commerce a connu de très bonnes performances en 2014.
- Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est en hausse de +1,3% bénéficiant d'une amélioration tendancielle du chiffre d'affaires en France confirmée au 4^{ème} trimestre et des performances solides des filiales internationales. Les variations de périmètre ont contribué positivement à hauteur de +0,6% (hors essence). Les variations de changes ont eu un effet négatif de -5,0%, principalement lié à la dépréciation du real brésilien.
- La croissance des ventes en organique hors essence et calendaire s'élève à +4,7% :
 - En France, la croissance des activités de distribution alimentaire s'établit à -2,3% en organique. Chez Géant, les volumes sont en hausse grâce à la forte baisse des prix. Quant à Leader Price, le trafic est positif et les volumes sont stables au 4^{ème} trimestre.

⁽⁴⁾ Panélistes indépendants

- A l'International (hors E-commerce), le Groupe a vu ses activités progresser à un rythme de croissance élevé (+6,8%), tiré par les bonnes performances des magasins comparables et par l'expansion de GPA au Brésil.
- La croissance organique de l'activité E-commerce a été très élevée sur l'année (+25,4%).
- Le résultat opérationnel courant augmente de +4,9% en organique sur l'année 2014 (-4,1% au total). Les activités internationales (hors E-commerce) représentent désormais 81,9% du résultat opérationnel courant (contre 72,3% en 2013 y compris Mercialys).
 - Le ROC du segment France Retail est en repli par rapport à 2013 sous l'effet des baisses de prix importantes réalisées notamment chez Leader Price. Dans les enseignes Casino, des plans d'efficacité opérationnelle ont été mis en œuvre pour compenser les investissements prix. Monoprix et Franprix ont maintenu un niveau de rentabilité satisfaisante.
 - Le ROC du segment Latam Retail progresse de +11,9% en organique (+2,7% au total), tiré par les bonnes performances des enseignes du Groupe GPA.
 - Le ROC du segment Latam Electronics est en très forte hausse de +35,7% en organique (+24% au total) grâce à la maîtrise des coûts et à la mise en place de synergies opérationnelles.
 - Le ROC du segment Asie affiche une augmentation de +1,5% en organique (-3,5% au total) dans un contexte politique et macro-économique peu favorable en Thaïlande.
 - Le ROC du segment E-commerce est quasiment stable par rapport à 2013 hors impact du lancement de nouveaux sites internationaux durant l'exercice.
- La marge opérationnelle courante est en léger retrait à 4,6% (-26bp au total) mais en amélioration en organique de +4bp. En comparaison des chiffres 2013 retraités :
 - La marge opérationnelle courante du segment France Retail est en recul à 2,1%
 - La marge opérationnelle courante du segment Latam Retail s'améliore à 5,8%
 - La marge opérationnelle courante du segment Latam Electronics est en forte hausse à 9,3%
 - La marge opérationnelle courante du segment Asie est en léger repli à 7,2%
 - La marge opérationnelle courante du segment E-Commerce s'établit à 0,2%

FRANCE RETAIL

<i>en millions d'euros</i>	2013 retraité	2014	Variation organique (%)
Chiffre d'affaires HT	18 308	18 848	-2,3%
Résultat opérationnel courant	544	396	-31,6%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	3,0%	2,1%	

Le chiffre d'affaires des activités de distribution alimentaire en France s'élève à 18 848 millions d'euros en 2014 contre 18 308 millions d'euros en 2013, en hausse de +2,9%. En organique hors essence et hors calendrier, les ventes s'inscrivent à -2,3% avec un trafic et des volumes positifs depuis le 4^{ème} trimestre.

Par format, on notera les points suivants sur l'année :

- Les ventes de **Franprix-Leader Price** affichent une légère baisse de -1,4% sur l'année à 4 227 millions d'euros (contre 4 288 millions d'euros en 2013).
Les ventes totales de **Leader Price** sont en croissance sur l'année grâce à l'expansion et à l'acquisition des magasins Le Mutant et Norma. Le trafic client et les volumes se sont redressés depuis le début du 4^{ème} trimestre. La part de marché de l'enseigne est restée stable. Par ailleurs, le concept Leader Price Express, combinant proximité et discount, a été lancé en 2014.
Franprix poursuit le déploiement du nouveau concept de l'enseigne. Les volumes des ventes de marque propre ont progressé sur l'année. La part de marché de l'enseigne est restée stable en 2014.
- **Monoprix** affiche des ventes organiques hors essence et hors calendrier à -0,7% en dépit de la fermeture à 21h de certains magasins et des cessions de magasins imposées par l'Autorité de la Concurrence. Les ventes alimentaires ont enregistré de bonnes performances avec des volumes en hausse sur l'ensemble de l'année. Le rythme d'expansion reste soutenu avec 67 ouvertures de magasins en 2014 (hors Naturalia).
- Chez **Géant**, le chiffre d'affaires organique hors essence et calendrier s'inscrit à -1,4% en 2014. L'enseigne est désormais co-leader en prix sur le segment des hypermarchés⁽¹⁾ avec des ventes alimentaires en croissance depuis le 4^{ème} trimestre. Le trafic est positif et les volumes sont en fort redressement avec de bonnes performances en fin d'année. Par ailleurs, l'enseigne a mis en place de nombreuses initiatives commerciales innovantes (Prix Ronds, synergies avec Cdiscount, palettisation, ...)
- Les **Supermarchés Casino** affichent un chiffre d'affaires en recul de -2,9% en organique hors essence et calendrier, impacté par des investissements prix. Sur l'année, les ventes se sont progressivement redressées avec un trafic stable au 4^{ème} trimestre.
- La **Proximité** affiche des ventes en retrait sur l'année. Les ventes comparables sont en redressement depuis le 4^{ème} trimestre et cette tendance s'est amplifiée au 1^{er} trimestre 2015. Le niveau d'expansion en franchise est resté dynamique et l'enseigne observe les premiers succès des transformations des magasins intégrés aux nouveaux concepts Petit Casino et Casino Shop.

Le **ROC France Retail** s'établit à 396 millions d'euros, en repli par rapport à 2013 sous l'effet des baisses de prix importantes réalisées notamment chez Leader Price. Dans les enseignes Casino, des plans d'efficacité opérationnelle ont été mis en œuvre pour compenser les investissements prix. Monoprix et Franprix ont maintenu un niveau de rentabilité satisfaisant.

La marge opérationnelle courante des activités de distribution alimentaire en France s'établit à 2,1% en 2014.

⁽¹⁾Panélistes indépendants

LATAM RETAIL

<i>en millions d'euros</i>	2013 retraité	2014	Variation organique (%)
Chiffre d'affaires HT	15 477	15 422	+8,8%
Résultat opérationnel courant	872	895	+11,9%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	5,6%	5,8%	

Le chiffre d'affaires du segment Latam Retail s'établit à 15 422 millions d'euros en 2014 contre 15 477 millions d'euros en 2013, en léger retrait de -0,4%. En organique hors essence et hors calendrier, les ventes sont en progression de +8,8%, tirées par les ventes du Brésil.

Le **ROC Latam Retail** progresse de +11,9% en organique (+2,7% au total) sous l'effet des bonnes performances au Brésil des enseignes Assai et Pao de Acucar dont la rentabilité s'améliore. L'enseigne a maintenu son rythme d'expansion soutenu avec l'ouverture nette de 108 magasins en 2014 (dont 9 Assai et 92 magasins en proximité).

La marge d'Exitto en Colombie est stable et en Uruguay, la rentabilité se maintient à un niveau élevé. Le Groupe Exitto dans l'ensemble a connu en 2014 une bonne dynamique d'expansion, notamment dans les formats discount via les réseaux d'affiliés. Enfin, Super Inter est consolidé à partir du 4^{ème} trimestre et n'impacte pas encore significativement les résultats de la période.

LATAM ELECTRONICS

<i>en millions d'euros</i>	2013 retraité	2014	Variation organique (%)
Chiffre d'affaires HT	7 576	7 245	+4,0%
Résultat opérationnel courant	546	677	+35,7%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	7,2%	9,3%	

Le chiffre d'affaires du segment Latam Electronics s'élève à 7 245 millions d'euros en 2014 contre 7 576 millions d'euros en 2013, en repli de -4,4%. En organique hors calendrier, les ventes sont en hausse de +4% avec un 4^{ème} trimestre en nette amélioration par rapport au 3^{ème} trimestre.

Le **ROC Latam Electronics** progresse de façon significative et compense l'effet de change négatif. L'activité de Viavarejo a été excellente en 2014 en dépit du ralentissement de la conjoncture au Brésil au 2^{ème} semestre. L'enseigne continue à bénéficier du succès des plans d'excellence opérationnelle et à réaliser des synergies commerciales et logistiques entre ses réseaux.

Sur l'année, l'expansion a été soutenue avec l'ouverture brute de 88 magasins.

ASIE

<i>en millions d'euros</i>	2013 retraité	2014	Variation organique (%)
Chiffre d'affaires HT	3 561	3 513	+4,2%
Résultat opérationnel courant	264	255	+1,5%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	7,4%	7,2%	

Le chiffre d'affaires du segment Asie s'établit à 3 513 millions d'euros en 2014 contre 3 561 millions d'euros en 2013, en légère baisse de -1,3%. En organique hors essence et hors calendrier, les ventes sont en hausse de +4,2%.

En Thaïlande, les performances opérationnelles restent très satisfaisantes dans un contexte local peu favorable et les ventes comparables sont de nouveau positives au 4^{ème} trimestre. Au Vietnam, Big C poursuit la croissance organique des ventes dans un contexte de ralentissement macroéconomique.

Le **ROC Asie** progresse de +1,5% en organique en 2014. La rentabilité de Big C Thaïlande se maintient à un niveau élevé, notamment dans les formats alimentaires et grâce à la contribution significative des galeries commerciales en Thaïlande.

Enfin, l'expansion a été dynamique en 2014 avec l'ouverture en Thaïlande de 4 hypermarchés, 7 Big C Market et 19 000 m² de galeries commerciales. Par ailleurs, 5 hypermarchés ont été ouverts au Vietnam dans des villes à fort potentiel avec la création de galeries commerciales en parallèle (27 galeries commerciales au Vietnam à fin 2014).

E-COMMERCE (CNOVA)

<i>en millions d'euros</i>	2013 retraité	2014	Variation organique (%)
Chiffre d'affaires HT	2 884	3 465	+25,4%
Résultat opérationnel courant	31	7	-64,9%
<i>Marge opérationnelle courante</i>	1,1%	0,2%	

Ce segment inclut l'activité de Cdiscount en France, de ses filiales lancées à l'international au cours de l'année ainsi que celle de Cnova Brésil.

Le chiffre d'affaires du E-commerce s'établit à 3 465 millions d'euros en 2014 contre 2 884 millions d'euros en 2013, en très forte hausse. En organique, les ventes progressent de +25,4%, tirées par le dynamisme très soutenu des ventes propres des sites Cdiscount et Nova ainsi que le développement accéléré des marketplaces en France et au Brésil.

Le **ROC du E-commerce** est quasiment stable par rapport à 2013 hors impact du lancement de nouveaux sites internationaux durant l'exercice.

Cnova a dégagé par ailleurs une trésorerie nette de 203 M€⁽¹⁾ en 2014, en forte hausse de x3,6 par rapport à 2013.

⁽¹⁾ Donnée publiée par Cnova, hors produits de l'introduction en Bourse

Commentaires sur les comptes consolidés du Groupe

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2014.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires HT consolidé de 2014 s'élève à 48 493 millions d'euros, contre 47 870 millions d'euros en 2013, soit une hausse de +1,3%.

L'impact des variations de périmètre sur le chiffre d'affaires est positif de +0,6%, notamment sous l'effet de la consolidation en intégration globale de Monoprix à partir du 2^e trimestre 2013.

L'impact change a été défavorable de -5,0%.

L'examen détaillé de l'évolution du chiffre d'affaires a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des 5 segments du Groupe.

Résultat opérationnel courant (ROC)

Le résultat opérationnel courant en 2014 s'élève à 2 231 millions d'euros, en baisse de -4,1% par rapport à 2013.

Les variations de périmètre ont eu un impact de -2,1% et les variations de change de -6,9%.

Retraité de l'ensemble de ces effets, le résultat opérationnel courant est en hausse de +4,9% en organique.

L'examen détaillé de l'évolution du résultat opérationnel courant a été effectué plus haut dans les commentaires sur l'activité de chacun des 5 segments du Groupe.

Résultat opérationnel

Les **autres produits et charges opérationnels** font apparaître une charge nette de -494 millions d'euros en 2014 contre un produit net de 266 millions d'euros en 2013.

La charge nette de -494 millions d'euros en 2014 concerne principalement :

- des provisions et charges pour restructuration pour 197 millions d'euros dont 34 millions d'euros chez GPA au Brésil ; les autres sociétés concernées sont Casino, Franprix-Leader Price et Casino Restauration
- des provisions et charges pour taxes, risques et litiges pour 97 millions d'euros, concernant essentiellement GPA au Brésil (84 millions d'euros)
- des charges nettes liées à des opérations de périmètre pour 136 millions d'euros dont 31 millions d'euros pour le Groupe GPA au Brésil, 47 millions d'euros pour les sociétés françaises ainsi que 26 millions d'euros de frais d'IPO

Le produit net de 266 millions d'euros sur l'année 2013 comprend principalement :

- des résultats sur cessions d'actifs de 61 millions d'euros ;
- de produits nets liés à des opérations de périmètre pour 551 millions d'euros (principalement la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue dans Mercialys et Monoprix) ;
- des pertes nettes de valeur des actifs pour -79 millions d'euros ;
- des provisions et charges pour restructuration pour -147 millions d'euros ;
- des provisions et charges pour litiges et risques, et autres pour -85 millions d'euros.

Après impact des autres produits et charges opérationnels, **le résultat opérationnel** s'établit à 1 736 millions d'euros en 2014 contre 2 592 millions d'euros en 2013.

Résultat avant impôt

Le **résultat financier** de la période fait apparaître une charge nette de 678 millions d'euros (contre une charge nette de 720 millions d'euros en 2013) et est composé :

- du coût de l'endettement financier net de 640 millions d'euros, stable par rapport à 2013 (636 millions d'euros)
- des autres produits et charges financiers pour une charge nette de 38 millions d'euros (contre une charge nette de 84 millions d'euros en 2013).

Le **résultat avant impôt** s'élève à 1 059 millions d'euros en 2014 (contre 1 872 millions d'euros en 2013).

Résultat Net, Part du Groupe

L'**impôt sur les bénéfices** s'est élevé à 310 millions d'euros, représentant 29,3% du résultat avant impôt (contre 390 millions d'euros en 2013). Après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, le taux normatif d'impôts s'élève à 29,0% vs 28,7% en 2013.

La **quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence** s'élève à 77 millions d'euros (contre 43 millions d'euros en 2013).

Les **intérêts minoritaires** se sont établis à 573 millions d'euros en 2014 contre 669 millions d'euros en 2013. En 2014, après retraitement des éléments exceptionnels non récurrents, les intérêts minoritaires normalisés s'établissent à 665 millions d'euros contre 633 millions d'euros en 2013.

En conséquence des éléments précédents, le **Résultat Net Part du Groupe des activités poursuivies** s'est élevé à 253 millions d'euros en 2014 (contre 856 millions d'euros en 2013), principalement en raison des mouvements sur les autres produits et charges opérationnels.

Le **Résultat Net Part du Groupe de l'ensemble consolidé** s'inscrit à 251 millions d'euros (contre 855 millions d'euros en 2013).

Le **Résultat Net normalisé Part du Groupe** des activités poursuivies ressort à 556 millions d'euros à fin décembre 2014 contre 619 millions d'euros à fin décembre 2013, en baisse de -10,3%. Les retraitements du résultat net publié qui permettent d'établir le résultat net normalisé figurent en annexe.

Flux de Trésorerie

Le Groupe a enregistré en 2014 une progression de la **capacité d'autofinancement** de +1,2% à 2 015 millions d'euros contre 1 990 millions d'euros en 2013.

La **variation du BFR** est positive à 343 millions d'euros contre 461 millions d'euros en 2013, avec une bonne génération de BFR d'exploitation et un impact négatif du BFR hors exploitation.

En 2014, le Groupe a procédé à 1 511 millions d'euros de **Capex nets** (contre 1 403 millions d'euros en 2013). La Groupe a mis l'accent sur la maîtrise de ses Capex, notamment grâce à la réduction des coûts au m².

Le **Cash-flow libre** (Capacité d'autofinancement + Variation du BFR – Capex nets) du Groupe s'est établi à 846 millions d'euros à fin 2014.

Situation financière

Au 31 décembre 2014, la **dette financière nette** du Groupe s'inscrit à 5 822 millions d'euros contre 5 502 millions d'euros au 31 décembre 2013. Le Groupe a versé 502 millions d'euros de dividendes en 2014. Il a réalisé par ailleurs pour 411 millions d'euros d'investissements financiers (principalement montée au capital du GPA, acquisition des enseignes Le Mutant et de Super Inter) et d'actions dans le cadre de l'IPO de Cnova. La dette au 31 décembre 2014 est également impactée par les écarts de conversion.

Les **capitaux propres** du Groupe s'élèvent à 15 608 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 15 476 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 15 803 millions d'euros au 30 juin 2014.

En conséquence des évolutions mentionnées ci-dessus, le ratio de dette financière nette sur fonds propres est en légère hausse à 37,3% au 31 décembre 2014 (contre 35,6% au 31 décembre 2013).

Le profil de la dette du Groupe s'est sensiblement amélioré notamment grâce à l'émission obligataire réalisée en décembre 2014. Grâce à cette opération, la maturité moyenne de la dette obligataire du Groupe a été allongée à 6,3 années à fin décembre 2014 (contre 5,4 années à fin juin 2014).

Perspectives et conclusions

Le Groupe poursuivra le déploiement de 5 priorités stratégiques :

- Après leur repositionnement tarifaire, développement des enseignes discount en France et déploiement accéléré à l'international
- Renforcement du leadership sur les formats qualitatifs
- Relance de l'expansion pour les formats de proximité
- Maintien d'une forte croissance et génération de cash-flow chez Cnova
- Poursuite de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle : optimisation des achats et des coûts

En 2015, le Groupe se fixe pour objectifs :

- En France⁽¹⁾ :
 - une progression du chiffre d'affaires annuel en organique
 - un ROC annuel supérieur à celui de l'exercice précédent
- A l'international⁽¹⁾ :
 - une croissance organique soutenue de l'activité
 - une croissance du ROC supérieure à celle du CA
- Au total, une nouvelle progression organique du ROC
- Une amélioration de son ratio DFN/EBITDA de l'ordre de 0,2x

⁽¹⁾ Hors E-commerce

Annexe : Passage du résultat net publié au résultat net normalisé *

* Le résultat net normalisé correspond au résultat net des activités poursuivies, corrigé des effets des autres produits et charges opérationnels tels que définis dans la partie "Principes comptables" de l'annexe annuelle aux comptes consolidés et des effets des éléments financiers non récurrents, ainsi que des produits et charges d'impôts non récurrents. Les éléments financiers non récurrents regroupent certains instruments financiers constatés en résultat dont la juste valeur peut être très volatile. À titre d'exemple, les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture et des dérivés incorporés sur le cours de l'action Casino sont ainsi retraitées du résultat net normalisé.

Les produits et charges d'impôts non récurrents correspondent aux effets d'impôt directement liés aux retraitements précédents ainsi que les effets directs d'impôt non récurrents. Ainsi la charge d'impôt rapportée au résultat normalisé avant impôt correspond au taux d'impôt moyen normatif du Groupe.

Cet agrégat permet de mesurer l'évolution du résultat récurrent des activités.

en millions d'euros	2013 retraité	éléments retraités	2013 normalisé	2014 publié	éléments retraités	2014 normalisé
Résultat opérationnel courant	2 326	0	2 326	2 231	0	2 231
Autres charges et produits opérationnels	266	(266)	0	(494)	494	0
Résultat opérationnel	2 592	(266)	2 326	1 736	494	2 231
Coût de l'endettement financier net	(636)	0	(636)	(640)	0	(640)
Autres produits et charges financiers ⁽¹⁾	(84)	88	5	(38)	58	20
Charge d'impôt ⁽²⁾	(390)	(96)	(486)	(310)	(157)	(467)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	43	0	43	77	0	77
Résultat net des activités poursuivies	1 525	(273)	1 253	826	395	1 221
dont intérêts ne donnant pas le contrôle ⁽³⁾	669	(36)	633	573	93	665
dont part du Groupe	856	(237)	619	253	303	556

⁽¹⁾ Sont retraitées des autres produits et charges financiers, principalement les effets d'actualisation monétaire des passifs fiscaux au Brésil (-25 M€ en 2013 et -25 M€ en 2014), ainsi que les variations de juste valeur des Total Return Swaps portant sur les actions GPA, Big C, des forwards et calls GPA (-63 M€ en 2013 et -31 M€ en 2014), les autres variations (-1.0 M€ en 2014) (juste valeur de BSA Green Yellow et du call GPA chez Cofidol, SAR).

⁽²⁾ Sont retraités de la charge d'impôt, les effets d'impôt correspondants aux éléments retraités ci-dessus, ainsi que les produits et charges d'impôts non récurrents.

⁽³⁾ Sont retraités des intérêts ne donnant pas le contrôle les montants associés aux éléments retraités ci-dessus.



CASINO, GUICHARD-PERRACHON

COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Table des matières

ETATS FINANCIERS	19
Compte de résultat consolidé	19
Etat du résultat global consolidé	20
Etat de la situation financière consolidée	21
Etat des flux de trésorerie consolidés	22
Etat de variation des capitaux propres consolidés	23
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	24
Note 1 Principes comptables généraux	24
1.1 Référentiel	24
1.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés	25
1.2.1 Bases d'évaluation	25
1.2.2 Recours à des estimations et au jugement	25
1.3 Changements comptables et retraitement de l'information comparative	26
1.3.1 Application de la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés »	26
1.3.2 Application de la norme IFRS 11 « Partenariats »	26
1.3.3 Application de la norme IFRS 12 « Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »	26
1.3.4 Application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique »	26
1.3.5 Modifications de la juste valeur des actifs et des passifs acquis des prises de contrôle réalisées en 2013	26
1.3.6 Impacts sur les états financiers consolidés	27
Note 2 Faits marquants	28
Note 3 Périmètre de consolidation	29
3.1 Opérations de périmètre 2014	31
3.1.1 Evolution du pourcentage d'intérêt dans GPA	31
3.1.2 Opérations du sous-groupe Franprix – Leader Price	31
3.1.3 Monshowroom (segment e-commerce)	31
3.1.4 Super Inter	31
3.2 Opérations de périmètre 2013	32
3.2.1 Prise de contrôle de Monoprix	32
3.2.2 Perte de contrôle de Mercialys	33
3.2.3 Opérations du sous-groupe Franprix – Leader Price	33
3.2.4 Opérations d'échange sur titres GPA	33
3.2.5 Prise de contrôle de Bartira	33
3.2.6 Cession partielle sans perte de contrôle de Via Varejo	34
3.3 Participations dans les entreprises associées et les coentreprises	35
3.3.1 Entreprises associées significatives	35
3.3.2 Coentreprise significative	36
3.3.3 Autres entreprises associées et coentreprises	37
3.3.4 Variation des participations dans les entreprises associées et coentreprises	37
3.3.5 Pertes de valeur relatives à la valorisation des entreprises associées et des coentreprises	38
3.3.6 Quote-part des passifs éventuels dans les entreprises associées et les coentreprises	38
3.3.7 Transactions avec les parties liées (entreprises associées et coentreprises)	38
3.3.8 Engagements à l'égard des coentreprises	38
3.4 Engagements liés au périmètre de consolidation	39
3.4.1 Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle	39
3.4.2 Engagements hors bilan	40
3.5 Actifs détenus en vue de la vente	40
Note 4 Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie	41
4.1 Variation du BFR liée à l'activité	41
4.2 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle	41
4.3 Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle sans changement de contrôle	41
Note 5 Information sectorielle	42
5.1 Indicateurs clés par secteur opérationnel	42
5.2 Indicateurs clés par zone géographique	43
Note 6 Données liées à l'activité	44
6.1 Produits des activités ordinaires	44
6.2 Coût d'achat complet des marchandises vendues	45
6.3 Nature de charge par fonction	46
6.4 Amortissements	46
6.5 Autres produits et charges opérationnels	47
6.6 Stocks	48
6.7 Créances clients	49
6.7.1 Composition des créances clients	49
6.7.2 Dépréciation des créances clients	49
6.8 Autres actifs courants	50
6.8.1 Composition des autres actifs courants	50

6.8.2	Dépréciation des autres créances et comptes courants	50
6.9	Autres actifs non courants	50
6.10	Engagements hors bilan	51
6.10.1	Engagements donnés	51
6.10.1	Engagements reçus	52
Note 7	Contrats de location	52
7.1	Charges de location simple	52
7.2	Loyers prépayés	52
7.3	Engagements sur contrats de location simple (hors bilan)	53
7.4	Charges de location financement	53
7.5	Immobilisations financées en location financement	54
7.6	Engagements sur contrats de location financement (hors bilan)	54
Note 8	Charges de personnel	55
8.1	Frais de personnel par destination	55
8.2	Engagements de retraite et avantages assimilés	55
8.2.1	Présentation des régimes	55
8.2.2	Principales hypothèses retenues pour la détermination du montant des engagements relatifs aux régimes à prestations définies	56
8.2.3	Evolution des engagements et des actifs de couverture	57
8.3	Paiement en actions	59
8.3.1	Incidence sur le résultat et les capitaux propres des rémunérations payées en actions	59
8.3.2	Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société mère	60
8.3.3	Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société GPA	63
8.3.4	Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société Cnova	64
8.4	Rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration	64
Note 9	Impôts	65
9.1	Charge d'impôt	65
9.1.1	Analyse de la charge d'impôt	65
9.1.2	Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée	66
9.2	Impôts différés	67
9.2.1	Variation des impôts différés actifs	67
9.2.2	Variation des impôts différés passifs	67
9.2.3	Origine des impôts différés actifs et passifs	68
9.2.4	Impôt différé non reconnu	68
Note 10	Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	69
10.1	Goodwill	69
10.1.1	Répartition par activités et secteurs géographiques	69
10.1.2	Variation de la valeur nette comptable	70
10.2	Autres immobilisations incorporelles	70
10.2.1	Composition	71
10.2.2	Variations des immobilisations incorporelles	71
10.3	Immobilisations corporelles	72
10.3.1	Composition	73
10.3.2	Variations des immobilisations corporelles	73
10.3.3	Capitalisation des coûts d'emprunts	74
10.4	Immeubles de placement	74
10.4.1	Composition	74
10.4.2	Variations des immeubles de placement	74
10.5	Dépréciation des actifs non courants	76
10.5.1	Variations	77
10.5.2	Pertes de valeur sur les goodwill	77
10.5.3	Pertes de valeur sur les marques	78
Note 11	Structure financière et coûts financiers	79
11.1	Trésorerie nette	81
11.1.1	Composition	81
11.1.2	Analyse de la trésorerie brute par devises	81
11.2	Emprunts et dettes financières	82
11.2.1	Variation des dettes financières	83
11.2.2	Détail des emprunts obligataires	84
11.2.3	Détail des autres emprunts et dettes financières	85
11.3	Autres dettes	85
11.4	Résultat financier	86
11.4.1	Coût de l'endettement financier net	86
11.4.2	Autres produits et charges financiers	87
11.5	Juste valeur des instruments financiers	88
11.5.1	Ventilation des actifs et passifs financiers par catégorie d'instrument	88
11.5.2	Hiérarchie de la juste valeur des actifs et des passifs	90
11.6	Objectifs et politiques de gestion des risques financiers	91
11.6.1	Synthèse des instruments dérivés	91
11.6.2	Gestion du risque de marché	92

11.6.3	Risque de contrepartie.....	94
11.6.4	Risque de liquidité	95
11.6.5	Gestion du risque action	98
Note 12	Capitaux propres et résultat par action	99
12.1	Gestion du capital	100
12.2	Eléments sur capital social	100
12.3	Titres donnant accès à des nouvelles actions	101
12.4	Actions propres et d'autocontrôle	101
12.5	TSSDI	101
12.6	Autres instruments de capitaux propres.....	101
12.7	Autres informations sur les primes et les réserves consolidées.....	102
12.7.1	Ecart de conversion	102
12.7.2	Annexe à l'état du résultat global consolidé.....	103
12.8	Intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs	104
12.9	Dividendes	105
12.10	Résultat net par action.....	106
12.10.1	Nombre d'actions.....	106
12.10.2	Résultats attribuables aux actions ordinaires.....	107
12.10.3	Résultat par action.....	107
Note 13	Provisions	108
13.1	Décomposition et variations.....	108
13.2	Détail des provisions pour risques et charges de GPA	109
13.3	Passifs et actifs éventuels.....	109
Note 14	Transactions avec les parties liées	110
Note 15	Evénements postérieurs à la clôture.....	110
Note 16	Honoraires des Commissaires aux comptes.....	111
Note 17	Principales sociétés consolidées	112
Note 18	Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur	115
Note 19	Table de concordance des Notes annexes 2014/2013.....	117

ETATS FINANCIERS

Compte de résultat consolidé

Pour les exercices clos aux 31 décembre 2014 et 2013

en millions d'euros	Notes	2014	2013 (*)
ACTIVITES POURSUIVIES			
Chiffre d'affaires, hors taxes	6.1	48 493	47 870
Coût d'achat complet des marchandises vendues	6.2	(36 401)	(35 648)
Marge commerciale		12 092	12 222
Autres revenus	6.1	568	325
Coûts des ventes	6.3	(8 857)	(8 529)
Frais généraux et administratifs	6.3	(1 573)	(1 692)
Résultat opérationnel courant	5.1	2 231	2 326
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		4,6%	4,9%
Autres produits opérationnels	6.5	244	999
Autres charges opérationnelles	6.5	(738)	(732)
Résultat opérationnel		1 736	2 592
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		3,6%	5,4%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		204	178
Coût de l'endettement financier brut		(844)	(814)
Coût de l'endettement financier net	11.4.1	(640)	(636)
Autres produits financiers	11.4.2	152	164
Autres charges financières	11.4.2	(190)	(247)
Résultat avant impôt		1 059	1 872
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		2,2%	3,9%
Charge d'impôt	9.1	(310)	(390)
Quote-part de résultat net des entreprises associées et coentreprises	3.3.4	77	43
Résultat net des activités poursuivies		826	1 525
<i>Exprimé en % du CA HT</i>		1,7%	3,2%
dont, part du Groupe		253	856
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle		573	669
ACTIVITES ABANDONNEES			
Résultat net des activités abandonnées		(2)	(2)
dont, part du Groupe		(2)	(2)
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle		-	-
ENSEMBLE CONSOLIDE			
Résultat net de l'ensemble consolidé		824	1 524
dont, part du Groupe		251	855
dont, intérêts ne donnant pas le contrôle	12.8	573	669
Résultat net par action			
en euros	Notes	2014	2013 (*)
Des activités poursuivies, part du Groupe	12.10.3		
de base		2,04	7,44
Dilué (**)		1,68	7,43
De l'ensemble consolidé, part du Groupe	12.10.3		
de base		2,04	7,42
Dilué (**)		1,67	7,41

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 et de l'interprétation IFRIC 21 (note 1.3.6) ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix (note 3.2.1).

(**) Conformément à IAS 33, le calcul du BNPA dilué prend en compte l'effet dilutif maximum lié aux ORA Monoprix émises le 27 décembre 2013. Le Groupe disposant d'une option d'achat sur ces ORA, cette dilution maximale représentant à fin 2014 0,37 euros par action serait ramenée à 0 en cas d'exercice de cette option

Etat du résultat global consolidé

en millions d'euros	2014	2013 (*)
Résultat net de l'exercice	824	1 524
Eléments recyclables ultérieurement en résultat	33	(2 197)
<i>Couvertures de flux de trésorerie</i>	32	(5)
<i>Ecart de conversion (**)</i>	19	(2 176)
<i>Actifs financiers disponibles à la vente</i>	(12)	3
<i>Quote-part des entreprises associées et coentreprises dans les éléments recyclables</i>	-	(19)
<i>Effets d'impôt</i>	(7)	-
Eléments non recyclables en résultat	(1)	8
<i>Ecart actuariels</i>	(2)	13
<i>Effets d'impôt</i>	1	(4)
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice, nets d'impôt	31	(2 188)
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice, nets d'impôt	856	(665)
<i>Dont part du Groupe</i>	261	16
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	595	(681)

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 et de l'interprétation IFRIC 21 (note 1.3.6) ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix (note 3.2.1)

(**) La variation positive de l'exercice 2014 de 19 millions d'euros résulte principalement d'une compensation entre la dépréciation de la monnaie colombienne (-236 millions d'euros) et les appréciations des monnaies thaïlandaise (144 millions d'euros) et brésilienne (69 millions d'euros). En 2013, la variation négative de 2 176 millions d'euros résultait principalement de la dépréciation des monnaies brésilienne, colombienne et thaïlandaise pour respectivement 1 641, 349 et 120 millions d'euros.

Les mouvements de chaque exercice sont présentés à la note 12.7.2.

Etat de la situation financière consolidée

Pour les exercices clos aux 31 décembre 2014 et les situations au 1^{er} janvier et 31 décembre 2013

ACTIFS	notes	2014	2013 (*)	1^{er} janvier 2013 (*)
en millions d'euros				
Goodwill	10.1	11 009	10 728	9 918
Immobilisations incorporelles	10.2	4 289	4 208	3 815
Immobilisations corporelles	10.3	9 643	9 295	8 031
Immeubles de placement	10.4	667	555	535
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	3.3	897	941	1 468
Autres actifs non courants	6.9	2 244	1 588	1 982
Actifs d'impôts différés	9.2.1	366	392	834
Actifs non courants		29 115	27 709	26 583
Stocks	6.6	5 311	4 640	4 506
Créances clients	6.7	1 513	1 493	1 687
Autres actifs courants	6.8	1 786	1 646	1 639
Créances d'impôts courants		161	75	43
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11.1	7 359	5 300	6 135
Actifs détenus en vue de la vente	3.5	36	92	1 461
Actifs courants		16 165	13 246	15 471
TOTAL ACTIFS		45 280	40 955	42 054
PASSIFS				
	Notes	2014	2013 (*)	1^{er} janvier 2013 (*)
en millions d'euros				
Capital social		173	173	172
Primes, titres auto-détenus et autres réserves		7 534	7 553	7 383
Capitaux propres part du Groupe		7 707	7 726	7 556
Intérêts ne donnant pas le contrôle		7 901	7 750	7 693
Capitaux propres	12	15 608	15 476	15 249
Provisions non courantes	13.1	1 011	963	938
Passifs financiers non courants	11.2	9 223	8 515	9 393
Autres dettes non courantes	11.3	745	603	896
Passifs d'impôts différés	9.2.2	1 423	1 402	1 289
Passifs non courants		12 402	11 483	12 515
Provisions courantes	13.1	169	214	272
Dettes fournisseurs		8 324	6 982	6 343
Passifs financiers courants	11.2	4 525	2 577	2 476
Dettes d'impôts exigibles		106	145	113
Autres dettes courantes	11.3	4 147	4 077	3 991
Passifs associés à des actifs détenus en vue de la vente	3.5	-	-	1 095
Passifs courants		17 270	13 995	14 290
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		45 280	40 955	42 054

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 et de l'interprétation IFRIC 21 (note 1.3.6) ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix (note 3.2.1)

Etat des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices clos aux 31 décembre 2014 et 2013

en millions d'euros	2014	2013 (*)
Résultat net de l'ensemble consolidé	824	1 524
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 011	1 044
Pertes / (gains) liés aux variations de juste valeur	56	142
Charges / (produits) calculés liés aux stocks options et assimilés	25	19
Autres charges / (produits) calculés	41	(7)
Résultats sur cessions d'actifs	77	(24)
Pertes / (profits) liés à des variations de parts d'intérêts de filiales avec prise / perte de contrôle ou de participations ne donnant pas le contrôle	(6)	(719)
Quote-part de résultat des entreprises associées et coentreprises	(77)	(43)
Dividendes reçus des entreprises associées et des coentreprises	64	56
Capacité d'Autofinancement (CAF)	2 015	1 990
Coût de l'endettement financier net (hors variation de juste valeur)	631	647
Charge d'impôt (y compris différé)	310	390
Impôts versés	(424)	(357)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement (note 4.1)	343	461
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	2 874	3 132
Décaissements liés aux acquisitions :		
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	(1 529)	(1 559)
▪ d'actifs financiers non courants	(15)	(32)
Encaissements liés aux cessions :		
▪ d'immobilisations corporelles, incorporelles et immeubles de placement	64	206
▪ d'actifs financiers non courants	3	8
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle (note 4.2)	(101)	(2 115)
Incidence des variations de périmètre en lien avec des coentreprises et des entreprises associées	(34)	-
Variation des prêts et avances consentis	1	38
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 611)	(3 454)
Dividendes versés :		
▪ aux actionnaires de la société mère (note 12.9)	(353)	(338)
▪ aux intérêts ne donnant pas le contrôle	(122)	(197)
▪ aux porteurs de TSSDI	(27)	(17)
Augmentation et diminution de capital de la société mère	4	14
Transactions entre le Groupe et les intérêts ne donnant pas le contrôle (note 4.3)	(259)	163
Cessions / (acquisitions) de titres auto-détenus	(11)	(3)
Emissions d'instruments de capitaux propres	-	1 237
Augmentation emprunts et dettes financières	3 616	1 703
Diminution emprunts et dettes financières	(1 348)	(1 905)
Intérêts financiers nets versés	(639)	(648)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	861	10
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	(37)	(679)
Variation de trésorerie	2 087	(992)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets d'ouverture	5 110	6 102
▪ trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente	-	(204)
Trésorerie nette d'ouverture présentée au bilan (note 11.1)	5 110	5 898
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets de clôture	7 197	5 110
▪ trésorerie et équivalents de trésorerie nets des activités détenues en vue de la vente	-	-
Trésorerie nette de clôture présentée au bilan (note 11.1)	7 197	5 110

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 et de l'interprétation IFRIC 21 (note 1.3.6) ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix (note 3.2.1)

Etat de variation des capitaux propres consolidés

En millions d'euros (avant affectation du résultat)	Capital	Réserves liées au capital (1)	Titres auto- détenus	TSSDI	Réserves et résultats consolidés	Couverture de flux de trésorerie	Couverture d'investissement net	Ecart de conversion	Ecart actuariels	Actifs financiers disponibles à la vente	Capitaux propres Part du Groupe (2)	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres Totaux
Au 1^{er} janvier 2013 publié	172	4 075	(4)	600	2 647	(2)	(31)	71	(39)	17	7 507	7 694	15 201
Incidence changements de méthode (note 1.3.6)	-	-	-	-	48	-	-	-	-	-	48	(1)	48
Au 1^{er} janvier 2013 (*)	172	4 075	(4)	600	2 696	(2)	(31)	71	(39)	17	7 556	7 693	15 249
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	(4)	-	(844)	8	2	(838)	(1 350)	(2 188)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	855	-	-	-	-	-	855	669	1 524
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice	-	-	-	-	855	(4)	-	(844)	8	2	16	(681)	(665)
Opérations sur capital	1	13	-	-	-	-	-	-	-	-	14	-	14
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	4	-	(5)	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)
Emissions d'instruments de capitaux propres (3)	-	-	-	750	(9)	-	-	-	-	-	741	420	1 161
Dividendes versés (4)	-	-	-	-	(346)	-	-	-	-	-	(346)	(147)	(493)
Dividendes à verser aux porteurs de TSSDI et aux intérêts ne donnant pas le contrôle de GPA (5)	-	-	-	-	(10)	-	-	-	-	-	(10)	(30)	(39)
Paievements en actions	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4	14	18
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales (6)	-	-	-	-	(248)	-	-	-	-	-	(248)	838	590
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales (7)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(359)	(359)
Autres mouvements	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-	-	(2)	3	(1)
Au 31 décembre 2013 (*)	173	4 088	(1)	1 350	2 937	(6)	(31)	(773)	(30)	19	7 726	7 750	15 476
Autres éléments du résultat global au titre de l'exercice	-	-	-	-	-	21	-	(3)	(1)	(8)	9	22	31
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	251	-	-	-	-	-	251	573	824
Résultat global de l'ensemble consolidé au titre de l'exercice	-	-	-	-	251	21	-	(3)	(1)	(8)	261	595	856
Opérations sur capital	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4
Opérations sur titres auto-détenus	-	-	(1)	-	(7)	-	-	-	-	-	(8)	-	(8)
Dividendes versés (4)	-	-	-	-	(371)	-	-	-	-	-	(371)	(88)	(459)
Dividendes à verser aux porteurs de TSSDI et aux intérêts ne donnant pas le contrôle de GPA (5)	-	-	-	-	(6)	-	-	-	-	-	(6)	(76)	(82)
Paievements en actions	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	4	21	25
Introduction en bourse de Cnova (note 2)	-	-	-	-	213	-	-	(29)	-	-	184	(71)	113
Exercice de l'option d'achat portant sur 3,4% de GPA (note 3.1.1)	-	-	-	-	(16)	-	-	(55)	-	-	(71)	(244)	(315)
Autres variations des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	(21)	-	-	3	-	-	(18)	13	(5)
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Autres mouvements	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	-	2
Au 31 décembre 2014	173	4 092	(2)	1 350	2 987	15	(31)	(858)	(31)	11	7 707	7 901	15 608

(*) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 et de l'interprétation IFRIC 21 (note 1.3.6) ainsi qu'aux modifications portant principalement sur la détermination de la juste valeur des actifs et des passifs acquis de Monoprix (note 3.2.1).

- (1) Réserves liées au capital = primes d'émissions, prime d'apport, primes de fusions, réserves légales
- (2) Attribuable aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon
- (3) Voir note 12.5 pour l'émission du TSSDI par Casino, Guichard Perrachon et note 12.6 pour l'émission d'obligations remboursables en actions par la filiale Monoprix (impact de -4 millions d'euros et 420 millions d'euros respectivement en part Groupe et en intérêts ne donnant pas le contrôle)
- (4) Dont respectivement 353 et 18 millions d'euros de dividendes versés par Casino, Guichard-Perrachon au titre des actions ordinaires (note 12.9) et des TSSDI en 2014 (en 2013 : respectivement 338 et 8 millions d'euros). Voir note 12.8 concernant l'impact sur les intérêts ne donnant pas le contrôle
- (5) En 2014 et 2013, les incidences négatives respectivement de 76 et 30 millions d'euros correspondent aux dividendes minimum à verser aux actionnaires de CBD et Via Varejo selon les dispositions légales brésiliennes.
- (6) L'incidence positive de 590 millions d'euros résultait principalement (i) de l'opération d'échange avec Monsieur Abilio Diniz (impact net de 384 millions d'euros – voir note 3.2.4), (ii) de la dilution de GPA dans la filiale de Via Varejo (impact de 210 millions d'euros – voir note 3.2.6) et (iii) des opérations de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle liés à des masters franchisés de Franprix – Leader Price pour -24 millions d'euros
- (7) Correspondait à hauteur de 350 millions d'euros à la sortie des intérêts ne donnant pas le contrôle suite à la perte de contrôle de Mercialis

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

La présentation des Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014 a été modifiée par rapport à celle de l'exercice précédent pour permettre aux utilisateurs des comptes de disposer facilement des principales clés de lecture pour comprendre la situation financière et la performance du Groupe, conformément aux recommandations de l'AMF. Ainsi, les Notes sont dorénavant réorganisées en principales Notes, et la majeure partie des principes comptables, hormis les principes comptables généraux, sont désormais en lecture conjointe avec les Notes afférentes.

Une table de concordance entre la présentation retenue pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 et celle utilisée pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 est présentée à la fin des états financiers en note 19.

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Casino, Guichard-Perrachon est une société anonyme de droit français, cotée sur NYSE Euronext Paris, compartiment A. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe Casino ». Le siège social de la Société est situé à Saint-Etienne 1, Esplanade de France, 42008 Saint-Etienne.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales et coentreprises, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées.

En date du 16 février 2015, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Casino, Guichard-Perrachon pour l'exercice 2014.

Note 1 Principes comptables généraux

1.1 Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe Casino sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration qui sont applicables au 31 décembre 2014.

Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, après prise en compte, ou à l'exception des nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous.

Normes, amendement de normes et interprétations applicables à partir de l'exercice ouvert au 1^{er} janvier 2014

Le Groupe a appliqué les normes, amendements et interprétations suivants :

- IFRS 10 – Etats financiers et IAS 27 révisée – États financiers individuels ;
- IFRS 11 – Partenariats et IAS 28 révisée – Participations dans les entreprises associées et coentreprises ;
- IFRS 12 – Information à fournir sur les participations dans les autres entités ;
- Amendements IFRS 10, 11 et 12 – Dispositions transitoires ;
- Amendement à IAS 32 – Compensation des actifs et passifs financiers ;
- Amendement à IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur non recouvrable des actifs non financiers ;
- Amendement à IAS 39 – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ;
- IFRIC 21 - Taxes prélevées par une autorité publique

A l'exception d'IFRS 11 et IFRIC 21 dont les impacts sont explicités dans la note 1.3.6, ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière du Groupe.

1.2 Bases de préparation et de présentation des comptes consolidés

1.2.1 Bases d'évaluation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique à l'exception :

- des actifs et passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprise, conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3 ;
- des instruments financiers dérivés et actifs financiers disponibles à la vente qui sont évalués à leur juste valeur. La valeur comptable des actifs et passifs qui sont des éléments couverts par une couverture de juste valeur, et qui seraient par ailleurs évalués au coût, est ajustée pour tenir compte des variations de juste valeur attribuables aux risques couverts.

Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros. Les montants indiqués dans les états financiers consolidés sont arrondis au million le plus proche et comprennent des données individuellement arrondies. Les calculs arithmétiques effectués sur la base des éléments arrondis peuvent présenter des divergences avec les agrégats ou sous-totaux affichés.

1.2.2 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les jugements et estimations et les hypothèses élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- le traitement comptable de l'échange obligataire (note 11.2.1) ;
- les provisions pour risques, notamment fiscaux et sociaux, ainsi que la valeur recouvrable des crédits d'impôt ou de taxes (TVA ou assimilés) (note 13) ;
- la détermination de la juste valeur des immeubles de placement (note 10.4) ;
- la détermination des justes valeurs des actifs et passifs identifiables liés aux prises de contrôle 2013 de Monoprix (note 3.2.1) ;
- les dépréciations des actifs non courants et goodwill (note 10.5) ;
- les valeurs recouvrables des impôts différés actifs (note 9) ;
- la détermination des justes valeurs des instruments dérivés (note 11.5).

Les notes 10.5.2, 10.5.3, 3.3.5 et 8.2.2 présentent les sensibilités des évaluations effectuées portant sur les goodwill, les marques, les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence et les provisions retraite.

1.3 Changements comptables et retraitement de l'information comparative

1.3.1 Application de la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés »

IFRS 10 remplace l'ancienne norme IAS 27 États financiers consolidés et individuels et l'ancienne interprétation SIC 12 – Consolidation - entités ad hoc. Ce texte introduit une nouvelle définition du contrôle reposant sur le pouvoir, l'exposition (et les droits) à des rendements variables et la capacité d'exercer ce pouvoir afin d'influer sur les rendements.

La première application de cette norme n'a pas conduit à identifier d'impact significatif.

1.3.2 Application de la norme IFRS 11 « Partenariats »

La norme IFRS 11 remplace la norme IAS 31 – Participations dans des coentreprises ainsi que l'interprétation SIC 13 – Entités contrôlées en commun – apports non monétaires par des coentrepreneurs.

Cette norme définit la manière dont doit être traité un partenariat au travers duquel au moins deux parties exercent un contrôle conjoint.

La définition du contrôle conjoint repose sur l'existence d'un accord contractuel et le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Ces textes prévoient essentiellement deux traitements comptables distincts, puisqu'IFRS 11 supprime la méthode de l'intégration proportionnelle applicable aux entités contrôlées conjointement :

- les partenariats qualifiés **d'opérations conjointes** car ils donnent des droits sur des actifs et des obligations au titre des passifs, sont comptabilisés à hauteur des quotes-parts d'actifs, de passifs, de produits et de charges contrôlées par le Groupe conformément à l'accord contractuel. Une opération conjointe peut être réalisée à travers un simple contrat ou à travers une entité juridique contrôlée conjointement ;
- les partenariats qualifiés de **coentreprises**, parce qu'ils donnent uniquement un droit sur l'actif net sont désormais consolidés selon la méthode de la mise en équivalence ;

Les modifications introduites sur les formes de partenariats et les modes de comptabilisations qui en résultent ont conduit à qualifier en coentreprises au sens d'IFRS 11 les différentes participations en contrôle conjoint du Groupe, ce qui a entraîné leur consolidation par mise en équivalence de l'exhaustivité des sociétés consolidées auparavant selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Les principales sociétés concernées sont Monoprix (impact sur le premier trimestre 2013 uniquement suite à la prise de contrôle à compter du 5 avril 2013), Geimex, Grupo Disco Uruguay et Distridyn.

Les impacts sur les états financiers consolidés au 1^{er} janvier 2013 et au 31 décembre 2013 sont détaillés en note 1.3.6.

1.3.3 Application de la norme IFRS 12 « Information à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »

Cette norme regroupe l'ensemble des informations à fournir lorsqu'une entité détient des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées, quel que soit le niveau de contrôle ou d'influence exercé sur l'entité.

La première application de cette norme entraîne un enrichissement des notes aux états financiers.

1.3.4 Application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique »

Le Groupe a appliqué par anticipation cette interprétation qui conduit à constater les passifs relatifs aux taxes, à la date du fait générateur fiscal fixé par le législateur.

Les impacts sur les états financiers consolidés au 1^{er} janvier 2013 et au 31 décembre 2013 sont détaillés en note 1.3.6.

1.3.5 Modifications de la juste valeur des actifs et des passifs acquis des prises de contrôle réalisées en 2013

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe a finalisé l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de diverses acquisitions réalisées en 2013 dont la principale est Monoprix (note 3.2.1), ce qui a conduit à retraiter les comptes au 31 décembre 2013 (note 1.3.6).

1.3.6 Impacts sur les états financiers consolidés

Les tableaux ci-dessous récapitulent les incidences sur le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie, résultant :

- du changement de méthode lié à la première application de la norme IFRS 11 et de l'interprétation IFRIC 21;
- des modifications dans l'allocation du prix d'acquisition (« PPA ») des prises de contrôle réalisées en 2013, et
- des autres retraitements suivants :
 - la disponibilité de certaines données opérationnelles complémentaires chez Cdiscount et Nova Pontocom a amené à effectuer un retraitement sur le chiffre d'affaires au 31 décembre 2013 de -18 millions d'euros (l'impact sur la marge étant négligeable).
 - les revenus locatifs des galeries commerciales de GPA ont été reclassés de « coûts des ventes » en « chiffre d'affaires » pour 43 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Impacts sur les principaux agrégats du compte de résultat consolidé

en millions d'euros	31 décembre 2013 publié	Première application de la norme IFRS 11	Première application d'IFRIC 21	Autres	31 décembre 2013 retraité
Chiffre d'affaires	48 645	(800)	-	2	47 870
Résultat opérationnel courant	2 363	(46)	10	-	2 326
Résultat opérationnel	2 625	(42)	10	-	2 592
Résultat avant impôt	1 905	(43)	10	-	1 872
Quote-part de résultat net des entreprises associées et des coentreprises	21	27	(4)	-	43
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 523	-	1	-	1 524
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>851</i>	<i>-</i>	<i>4</i>	<i>-</i>	<i>855</i>
<i>Dont intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>672</i>	<i>-</i>	<i>(2)</i>	<i>-</i>	<i>669</i>

Impacts sur les principaux agrégats du bilan consolidé

en millions d'euros	31 décembre 2013 publié	Première application de la norme IFRS 11	Première application d'IFRIC 21	Ajustements liés aux PPA (*)	Autres	31 décembre 2013 retraité
Actifs non courants	27 704	35	(28)	(2)	-	27 709
Actifs courants	13 464	(226)	-	(3)	11	13 246
Total actifs	41 168	(191)	(28)	(5)	11	40 955
Capitaux propres	15 426	(1)	51	-	-	15 476
Passifs non courants	11 492	(3)	-	(5)	-	11 483
Passifs courants	14 250	(187)	(79)	-	11	13 995
Total passifs	41 168	(191)	(28)	(5)	11	40 955

(*) Les principaux ajustements liés aux PPA sont présentés en note 3.1

en millions d'euros	1 ^{er} janvier 2013 publié	Première application de la norme IFRS 11	Première application d'IFRIC 21	1 ^{er} janvier 2013 retraité
Actifs non courants	27 081	(480)	(18)	26 583
Actifs courants	15 990	(519)	-	15 471
Total actifs	43 071	(999)	(18)	42 054
Capitaux propres	15 201	(1)	49	15 249
Passifs non courants	12 634	(118)	-	12 515
Passifs courants	15 237	(880)	(67)	14 290
Total passifs	43 071	(999)	(18)	42 054

Impacts sur les principaux agrégats du tableau consolidé des flux de trésorerie

en millions d'euros	31 décembre 2013 publié	Première application de la norme IFRS 11	Première application d'IFRIC 21	31 décembre 2013 retraité
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	3 144	(13)	-	3 132
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(3 248)	(207)	-	(3 454)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	16	(6)	-	10
Incidences des variations monétaires sur la trésorerie	(682)	4	-	(679)
Variation de trésorerie	(770)	(222)	-	(992)

Note 2 Faits marquants

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- **Création d'un pôle e-commerce, constitution de la nouvelle entité Cnova et introduction en Bourse aux Etats-Unis**

Le 4 juin 2014, les conseils d'administration de Casino, GPA, Via Varejo et Exito ont approuvé les principales modalités de la création d'un pôle e-commerce de référence à l'échelle mondiale, principalement composé de Cdiscount (France, Belgique, Thaïlande, Vietnam, Colombie, Uruguay, Panama, Equateur, Côte d'Ivoire, Sénégal) et Cnova Brazil (ex-Nova Pontocom au Brésil), regroupé sous la nouvelle entité de droit néerlandais Cnova N.V. (« Cnova »). La réorganisation juridique a été finalisée le 24 juillet 2014.

Le 21 novembre 2014, Cnova a introduit au NASDAQ 26,8 millions d'actions ordinaires à 7\$ par action, complété de l'émission de 2,4 millions d'actions ordinaires en décembre 2014 au titre de l'exercice de surallocation des banques souscriptrices. Le 21 janvier 2015, les titres de Cnova ont également été admis à la cote sur Euronext Paris.

La réorganisation et l'introduction en bourse ont été traitées comme des transactions entre actionnaires au sein des capitaux propres générant les impacts suivants :

- Un transfert de -139 millions d'euros en intérêts ne donnant pas le contrôle aux capitaux propres part du Groupe au titre de la réorganisation juridique ayant permis de regrouper les activités e-commerce du Groupe sous Cnova
- Au titre de l'émission de titres (143 millions d'euros) et de l'incidence de dilution (-75 millions d'euros), la constatation nette de 68 millions d'euros d'intérêts ne donnant pas le contrôle (nets de 21 millions d'euros de frais d'introduction en bourse après impôt et décaissés) et l'incidence positive de 45 millions sur les capitaux propres part du Groupe (nette de 29 millions d'euros de frais d'introduction en bourse après impôt)

L'effet sur la trésorerie est de 117 millions d'euros au 31 décembre 2014 après imputation des frais d'introduction en bourse.

Tenant compte de cette opération majeure, le Groupe a révisé son information sectorielle afin de refléter l'évolution de ses activités (note 5).

- **Autres opérations de périmètre 2014**

L'exercice de l'option d'achat portant sur les actions préférentielles de GPA (note 3.1.1) ;
Sous-groupe Franprix – Leader Price : prise de contrôle de Mutant Distribution (note 3.1.2) ;
L'acquisition de la totalité des intérêts ne donnant pas le contrôle de Monshowroom (note 3.1.3) ;
Sous-groupe Exito : prise de contrôle du groupe Super Inter (note 3.1.4).

- **Opérations de financement corporate**

Emissions obligataires (note 11.2.1)
Signature d'une ligne de crédit (note 11.2.1)

Note 3 Périmètre de consolidation

Principes comptables

Périmètre et méthodes de consolidation

Les filiales, les coentreprises et les entreprises associées placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle, un co-contrôle ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

FILIALES

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe (i) détient le pouvoir sur une entité, (ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et (iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Les filiales, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées dans le bilan du Groupe selon la méthode de l'intégration globale.

DROITS DE VOTE POTENTIELS

Le contrôle doit être apprécié en tenant compte des droits de vote potentiels mais seulement s'ils sont substantifs c'est-à-dire que l'entité a la capacité pratique d'exercer ses droits et que ces droits sont exerçables.

Une entité peut posséder des bons de souscription d'action, des options d'achat d'action, des instruments d'emprunt ou de capitaux propres convertibles en actions ordinaires ou autres instruments analogues qui, s'ils sont exercés ou convertis, ont la faculté de donner à l'entité un pouvoir de vote ou de restreindre le pouvoir de vote d'un tiers sur les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles sont pris en considération après que l'entité ait apprécié si elle détient le contrôle d'une autre entité. Les droits de vote potentiels ne sont pas actuellement exerçables ou convertibles lorsque, par exemple, ils ne peuvent être exercés ou convertis qu'à une date future ou à l'issue d'un événement futur.

COENTREPRISES

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

ENTREPRISES ASSOCIEES

Les entreprises associées sont celles dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais dont il n'a pas le contrôle. Les entreprises associées sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

METHODE DE LA MISE EN EQUIVALENCE

La méthode de la mise en équivalence prévoit que la participation dans une entreprise associée ou dans une coentreprise soit initialement comptabilisée au coût d'acquisition, puis ajustée ultérieurement de la part du Groupe dans le résultat et, le cas échéant, dans les autres éléments du résultat global de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Le goodwill lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation. L'éventuelle perte de valeur et le résultat de cession portant sur les titres mis en équivalence sont comptabilisés en « Autres produits et charges opérationnels ».

Regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, la contrepartie transférée (prix d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en « Autres charges opérationnelles ».

Tout excédent de la contrepartie transférée sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise donne lieu à la comptabilisation d'un goodwill. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne donnant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables.

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 étaient traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable avant IFRS 3 révisée.

En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'écart entre la juste valeur et la valeur nette comptable de cette participation est enregistrée directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »).

Les montants comptabilisés à la date d'acquisition peuvent donner lieu à ajustement, à condition que les éléments permettant d'allouer une nouvelle valeur aux actifs et passifs acquis correspondent à des informations nouvelles portées à la connaissance de l'acquéreur et trouvant leur origine dans des faits et circonstances antérieurs à la date d'acquisition. Au-delà de la période d'évaluation (d'une durée maximum de 12 mois après la date de prise de contrôle de l'entité acquise), le goodwill ne peut faire l'objet d'aucun ajustement ultérieur; l'acquisition ultérieure d'intérêts ne donnant pas le contrôle ne conduit pas à la constatation d'un goodwill complémentaire.

Par ailleurs, les compléments de prix sont inclus dans la contrepartie transférée à leur juste valeur dès la date d'acquisition et quelle que soit leur probabilité de survenance. Durant la période d'évaluation, les ajustements ultérieurs trouvent leur contrepartie en goodwill lorsqu'ils se rapportent à des faits et circonstances existant lors de l'acquisition; à défaut et au-delà, les ajustements de compléments de prix sont comptabilisés directement en résultat (« Autres produits opérationnels » ou « Autres charges opérationnelles »), sauf si les compléments de prix avaient comme contrepartie un instrument de capitaux propres. Dans ce dernier cas, le complément de prix n'est pas réévalué ultérieurement.

Conversion de monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la maison mère du Groupe. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère sont convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les actifs et passifs, y compris le goodwill et les ajustements relatifs à la détermination de la juste valeur en consolidation, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de la clôture de la période ;
- les postes du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie sont convertis en euros au cours de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours.

Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger, est reconnu en résultat.

Les transactions libellées en devises sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture, les différences de change qui en résultent étant comptabilisées au compte de résultat en gain ou en perte de change. Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les écarts de change constatés sur la conversion d'un investissement net d'une entité à l'étranger sont comptabilisés dans les comptes consolidés comme une composante séparée des capitaux propres et sont reconnus en résultat lors de la cession de l'investissement net.

Les écarts de conversion relatifs à des emprunts en devises couvrant un investissement en monnaie étrangère ou à des avances permanentes aux filiales sont également comptabilisés en capitaux propres et sont reconnus en résultat lors de la cession de l'investissement net.

3.1 Opérations de périmètre 2014

3.1.1 Evolution du pourcentage d'intérêt dans GPA

▪ Exercice de l'option d'achat

Le 4 avril 2014, Casino a acquis 8 907 123 actions préférentielles de la société GPA après exercice d'une option d'achat souscrite en juillet 2012.

Le montant décaissé pour cette acquisition s'élève à 330 millions d'euros (note 4.3) entraînant un impact négatif sur les capitaux propres Part du Groupe de 71 millions d'euros.

▪ Exercice des stocks options

L'exercice de stocks options de GPA sur le 1^{er} semestre 2014 a un impact négatif sur les capitaux propres Part du Groupe de 6 millions d'euros.

Ces deux transactions entre actionnaires traitées directement en capitaux propres portent l'intérêt de Casino dans GPA à 41,32% au 31 décembre 2014 (38,07% au 31 décembre 2013).

3.1.2 Opérations du sous-groupe Franprix – Leader Price

▪ Le Mutant

Le 28 octobre 2013, Leader Price a signé un accord avec Mutant Distribution, filiale du sous-groupe les Coopérateurs de Normandie-Picardie portant sur l'acquisition de 46 magasins, principalement dans le sud-ouest de la France, et l'établissement d'un partenariat d'affiliation avec l'enseigne Leader Price à travers un contrat de licence de marque et d'approvisionnement portant sur près de 90 magasins en Normandie-Picardie, les magasins étant exploités sous l'enseigne discount « Le Mutant ».

Après l'obtention de l'accord de l'Autorité de la concurrence, le groupe Franprix – Leader Price a pris le contrôle des 46 magasins Le Mutant en date du 8 mars 2014. Le montant décaissé pour cette acquisition s'élève à 32 millions d'euros et a généré un goodwill provisoire de 18 millions d'euros.

Les frais d'acquisition de ce sous-groupe s'élèvent à 2 millions d'euros et ont été comptabilisés en « Autres charges opérationnelles » (dont 1 million d'euros sur l'exercice 2013).

La contribution des activités du sous-groupe Le Mutant au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt du groupe Casino pour la période du 8 mars 2014 au 31 décembre 2014 est respectivement de 64 et -8 millions d'euros. Si cette acquisition avait été réalisée dès le 1^{er} janvier 2014, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires aurait été de 13 millions d'euros et celle au résultat net avant impôt non significative.

▪ Autres prises de contrôle

Au cours de l'exercice 2014, Franprix - Leader Price a pris le contrôle de diverses sociétés qui exploitent 26 magasins sous enseignes Franprix et Leader Price. Le montant décaissé pour ces acquisitions s'élève à 22 millions d'euros et a généré un goodwill provisoire de 26 millions d'euros. Si ces acquisitions avaient été réalisées dès le 1^{er} janvier 2014, la contribution au chiffre d'affaires et au résultat net avant impôt auraient été respectivement de 63 et -5 millions d'euros.

3.1.3 Monshowroom (segment e-commerce)

La mise à jour de la juste valeur des actifs et passifs identifiables a principalement conduit à réévaluer la marque pour 6 millions d'euros et les relations clients pour 1 million d'euros. Le goodwill définitif de Monshowroom (société E-Trend) est ainsi de 22 millions d'euros.

Par ailleurs, Cdiscount Group (anciennement Casino Entreprise) a racheté la totalité de la part des intérêts ne donnant pas le contrôle liée à l'activité Monshowroom en mai 2014 pour 6 millions d'euros entraînant un impact sur les capitaux propres Part du Groupe de 4 millions d'euros.

3.1.4 Super Inter

En septembre 2014, Exito a été autorisée par l'Autorité de la concurrence colombienne d'acquérir 19 magasins de Super Inter pour un montant de 200 000 millions de COP (75 millions d'euros dont 49 millions payés au 31 décembre 2014). Cette autorisation est sous réserve de la cession de 4 magasins à un concurrent et d'une relation commerciale équitable avec les fournisseurs de Super Inter.

Par ailleurs, Exito a conclu un accord avec Super Inter pour (i) exploiter 31 magasins complémentaires sur une période de 5 ans à partir d'une date variant entre le 16 octobre et 18 décembre 2014 selon le magasin (ii) utiliser les marques déposées de Super Inter et (iii) acquérir en 2015 les 31 magasins complémentaires ainsi que les marques mentionnées ci-dessus (option d'achat accordé par Super Inter à Exito). Un pacte a été signé avec Super Inter pour organiser le contrôle de ces 31 magasins.

Compte tenu d'actifs identifiables nets de 20 588 millions de COP (8 millions d'euros) acquis le 16 octobre 2014, le goodwill provisoire s'élève à 179 412 millions de COP (68 millions d'euros) qui est attribuable à l'acquisition

d'une nouvelle base de clients et aux économies d'échelle résultant de la combinaison des activités d'Exito et de Super Inter. Ce goodwill est déductible fiscalement.

Les frais liés à la prise de contrôle et présentés en « autres charges opérationnelles », s'élèvent à 3 millions d'euros sur l'exercice.

L'option d'achat portant sur la potentielle acquisition de 31 magasins complémentaires et des marques de Super Inter pourra être exercée à partir du 1^{er} avril 2015 pour une durée de 30 jours ou jusqu'à une date convenue entre les parties. Le prix d'exercice s'élève à 250 000 millions de COP (87 millions d'euros) auxquels s'ajoute une composante variable pouvant aller jusqu'à 90 000 millions de COP (31 millions d'euros) selon les performances de ventes atteintes par les 31 magasins. Si les ventes de ces magasins sont inférieures à 80 000 millions de COP (28 millions d'euros), aucune composante variable ne sera due.

La contribution des magasins acquis de Super Inter au chiffre d'affaires et résultat net consolidé du Groupe s'élève respectivement à 16 et 1 millions d'euros pour la période du 16 octobre au 31 décembre 2014.

Si cette prise de contrôle avait eu lieu le 1^{er} janvier 2014, la contribution au chiffre d'affaires et au résultat net du Groupe aurait été respectivement de 111 et 4 millions d'euros.

3.2 Opérations de périmètre 2013

3.2.1 Prise de contrôle de Monoprix

A la date de prise de contrôle, le 5 avril 2013, la juste valeur définitive attribuée aux actifs et passifs identifiables de Monoprix déterminée par un expert indépendant se résume ainsi :

en millions d'euros	Juste valeur au 5 avril 2013
Immobilisations incorporelles	940
Immobilisations corporelles	1 613
Autres actifs non courants	22
Actifs d'impôts différés	8
Stocks	325
Créances clients	34
Créances d'impôt courant	7
Autres actifs	139
Trésorerie et équivalent de trésorerie	106
Actifs détenus en vue de la vente	12
Actifs	3 207
Provisions non courantes	86
Passifs financiers non courants	2
Autres dettes non courantes	1
Passifs d'impôts différés	614
Provisions courantes	7
Passifs financiers courants	620
Fournisseurs	443
Autres dettes courantes	327
Passifs	2 100
Actifs et passifs identifiables à 100%, nets (A)	1 107
Juste valeur de la quote-part antérieurement détenue de 50% (B)	1 175
Prix d'acquisition de 50% de Monoprix (C)	1 176
Goodwill (B+C-A)	1 244

L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables a conduit à la constatation d'un goodwill de 1 244 millions d'euros, soit une augmentation de 16 millions d'euros par rapport à la valeur provisoire présentée dans les comptes consolidés clos le 31 décembre 2013. Cette variation résulte de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition qui a porté principalement sur les actifs immobiliers. Ces modifications ont conduit à retraiter les comptes consolidés clos le 31 décembre 2013 (Note 1.3.6).

La prise de contrôle de Monoprix avait conduit à la constatation d'un produit de réévaluation de la quote-part antérieurement détenue pour un montant de 141 millions d'euros qui a été comptabilisé en « autres produits opérationnels ».

Si cette prise de contrôle avait été réalisée dès le 1^{er} janvier 2013, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net part du Groupe auraient été respectivement de 504 et 11 millions d'euros.

3.2.2 Perte de contrôle de Mercialys

Casino a constaté la perte de contrôle de Mercialys à l'issue de l'Assemblée générale du 21 juin 2013. A partir de cette date, le groupe Mercialys a été mis en équivalence dans les comptes consolidés du groupe Casino. L'incidence de la perte de contrôle avait généré un gain de 548 millions d'euros présenté en « Autres produits opérationnels ». Ce gain incluait le produit de 459 millions d'euros lié à la réévaluation à la juste valeur de la quote-part conservée, déterminée sur la base du cours de bourse à la date de perte de contrôle, et la plus-value de 89 millions d'euros de la cession des 9,9% de fin 2012 reconnue lors du premier semestre 2013.

3.2.3 Opérations du sous-groupe Franprix – Leader Price

Au cours de l'exercice 2013, Franprix – Leader Price avait pris le contrôle principalement de trois sous-groupes (Distri Sud-Ouest, RLPG Développement et Cafige) dans lesquels il possédait une participation minoritaire. Ces opérations avaient généré la reconnaissance d'un goodwill de 284 millions d'euros.

Le 27 mai 2013, le Groupe avait obtenu de l'Autorité de la concurrence l'autorisation de procéder à l'acquisition de 38 magasins de proximité situés dans le Sud-Est de la France auprès du Groupe Norma. L'opération avait dégagé un goodwill de 33 millions d'euros.

Par ailleurs, Franprix – Leader Price avait racheté des participations minoritaires, liées principalement aux master-franchisés Distri Sud-Ouest, Cogefisd et Figeac, pour 84 millions d'euros, entraînant un impact négatif de 22 millions d'euros sur les capitaux propres Part du Groupe.

Si ces opérations avaient été réalisées dès le 1^{er} janvier 2013, la contribution additionnelle au chiffre d'affaires et au résultat net auraient été respectivement de 134 et -13 millions d'euros.

3.2.4 Opérations d'échange sur titres GPA

Le 6 septembre 2013, un accord transactionnel entre le Groupe et Monsieur Diniz avait été conclu. Cet accord prévoyait notamment l'annulation de l'engagement d'achat (7,3%) donné par Casino. En contrepartie, le Groupe avait remis 19 375 000 actions de préférence GPA en échange des 19 375 000 actions Wilkes détenues par Monsieur Abilio Diniz. L'opération avait été comptabilisée comme une transaction entre actionnaires en capitaux propres impactant les capitaux propres part du Groupe pour -190 millions d'euros, la part des intérêts ne donnant pas le contrôle pour + 574 millions d'euros et l'annulation de la dette financière liée à l'option de vente pour 399 millions d'euros.

3.2.5 Prise de contrôle de Bartira

Au niveau du sous-groupe GPA, Via Varejo avait exercé son option d'achat le 1^{er} novembre 2013 portant sur 75% de la société Bartira (spécialisée dans l'ameublement) et avait pris le contrôle de l'entité pour 70 millions d'euros. Cette opération avait généré une plus-value au titre de la quote-part antérieurement détenue (25%) de 35 millions d'euros.

A la date de prise de contrôle, le 1^{er} novembre 2013, la juste valeur attribuée aux actifs et passifs identifiables de la société Bartira déterminée par un expert indépendant se résume ainsi :

en millions d'euros	Juste valeur au 1 ^{er} novembre 2013
Immobilisations incorporelles	27
Immobilisations corporelles	46
Actifs d'impôts différés	1
Stocks	17
Autres actifs	13
Trésorerie et équivalent de trésorerie	-
Actifs	104
Provisions	39
Passifs financiers	6
Autres passifs	26
Passifs	72
Actifs et passifs identifiables à 100%, nets (A)	32
Juste valeur de la quote-part antérieurement détenue de 25% (B)	58
Prix d'acquisition de 75% de Bartira (C)	70
Juste valeur de l'option d'achat détenu (D)	103
Goodwill (B+C+D-A)	199

L'évaluation à la juste valeur des actifs et passifs identifiables a conduit à la constatation d'un goodwill de 199 millions d'euros alloué au regroupement d'UGT GPA non-alimentaire (Via Varejo) qui est principalement attribuable aux perspectives de croissance des activités.

Le chiffre d'affaires de Bartira étant réalisé à 100% avec Via Varejo, l'intégration à 100% n'avait pas eu d'incidence sur le chiffre d'affaires et les incidences sur le reste du compte de résultat étaient peu significatives.

3.2.6 Cession partielle sans perte de contrôle de Via Varejo

Le 27 décembre 2013, Via Varejo avait finalisé un placement public de 123,7 millions d'Units (chaque Unit étant composé d'une action ordinaires et deux actions préférentielles) sur le marché brésilien des actions de préférence détenues par GPA et par la famille Klein.

Cette transaction avait conduit à une dilution de 9,06% de GPA dans sa filiale Via Varejo, GPA gardant la majorité des actions ordinaires à droit de vote. L'impact de cette cession sur le marché était de -8 millions d'euros sur les capitaux part du Groupe et de +218 millions d'euros sur les intérêts ne donnant pas le contrôle. Les frais associés nets d'impôt, d'un montant de 28 millions d'euros, avaient été reconnus en capitaux propres part du Groupe et intérêts ne donnant pas le contrôle pour respectivement 6 et 22 millions d'euros.

3.3 Participations dans les entreprises associées et les coentreprises

3.3.1 Entreprises associées significatives

Le tableau ci-dessous présente les comptes résumés à 100% des trois principales entreprises associées comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Ces informations sont établies en conformité avec les normes IFRS, telles que publiées par les entreprises associées, et retraitées le cas échéant des ajustements effectués par le Groupe tels que des ajustements de réévaluation de juste valeur à la date de prise ou perte de contrôle et des ajustements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe :

en millions d'euros	2014			2013		
	Mercialys (i)	Banque du Groupe Casino (i)	FIC (ii)	Mercialys (i)	Banque du Groupe Casino (i)	FIC (ii)
Pays	France	France	Brésil	France	France	Brésil
Activité	Foncière	Bancaire	Bancaire	Foncière	Bancaire	Bancaire
% d'intérêts et de droits de vote (iii)	40%	50%	50%	40%	50%	50%
Chiffres d'affaires	155	105	329	152	95	312
Résultat net des activités poursuivies	85	(5)	70	145	2	31
Autres éléments du résultat global	-	-	-	2	-	-
Résultat global total	85	(5)	70	147	2	31
Actifs non courants	2 415	27	11	2 112	33	10
Actifs courants	198	739	1 184	89	645	1 081
<i>dont actifs liés à l'activité de crédit</i>	-	642	-	-	579	-
Passifs non courants	(1 040)	(2)	(5)	(769)	(1)	(7)
Passifs courants	(182)	(670)	(920)	(61)	(577)	(867)
<i>dont passifs liés à l'activité de crédit</i>	-	(655)	-	-	(560)	-
Actif net	1 391	94	271	1 371	100	216
Quote-part d'actif net	560	47	135	552	50	109
Goodwill	20	33	-	20	33	-
Elimination quote-part de marge interne	(122)	-	-	(11)	-	-
Autres ajustements (iv)	-	-	(19)	-	-	(19)
Valeur des titres mis en équivalence	457	80	116	561	83	89
Dividendes reçus de l'entreprise associée	44	-	4	48	-	5

(i) Mercialys et Banque du Groupe Casino sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, le Groupe estimant exercer qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières de ces deux sociétés

(ii) Les entreprises associées du groupe GPA sont principalement composées des sociétés FIC et BINV. Ces sociétés financent les achats des clients de GPA et résultent d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco"), GPA, et Via Varejo. Ces sociétés sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, GPA estimant exercer qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières

(iii) Le pourcentage d'intérêt mentionné correspond à celui détenu au niveau de Casino à l'exception de la société mise en équivalence FIC qui correspond à celui au niveau du sous-groupe GPA

(iv) Il convient de déduire un montant de réserve spécifiquement allouée au partenaire Itaú Unibanco pour déterminer la valeur comptable des titres mis en équivalence de la société FIC

3.3.2 Coentreprise significative

Le sous-groupe Grupo Disco de Uruguay constitue la coentreprise la plus significative dans les comptes consolidés du Groupe.

en millions d'euros	2014	2013
	Grupo Disco (i)	Grupo Disco (i)
Pays	Uruguay	Uruguay
Activité	Distribution	Distribution
% des titres de participation (ii)	62,49%	62,49%
% des droits de vote	62,49%	62,49%
Chiffres d'affaires	402	385
Résultat net des activités poursuivies	21	27
Autres éléments du résultat global	1	(3)
Résultat global total	22	24
Les éléments de résultat présentés ci-dessus incluent les éléments suivants :		
<i>Dotations aux amortissements</i>	(7)	(6)
<i>Produits d'intérêts</i>	-	1
<i>Charges d'intérêts</i>	-	-
<i>Charge ou produit d'impôt sur le résultat</i>	(11)	(8)
Actifs non courants	131	130
Actifs courants	209	119
<i>dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	49	36
Passifs non courants	(6)	(6)
<i>dont passifs financiers (hors fournisseurs, autres créditeurs et provisions)</i>	-	-
Passifs courants	(186)	(105)
<i>dont passifs financiers (hors fournisseurs, autres créditeurs et provisions)</i>	(1)	(2)
Actif net	148	138
Quote-part de l'actif net	92	86
Goodwill	36	36
Valeur des titres mis en équivalence	129	122
Dividendes reçus de la coentreprise	7	7

(i) Le sous-groupe Grupo Disco de Uruguay est consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Il est détenu à hauteur de 62,49% par Exito, les accords conclus entre les partenaires et le groupe Casino prévoyant l'exercice du contrôle conjoint sur son activité. Ce sous-groupe fait l'objet d'une option de vente (note 3.4.2).

(ii) Le pourcentage d'intérêt mentionné correspond à celui au niveau du sous-groupe Exito

3.3.3 Autres entreprises associées et coentreprises

Le tableau ci-dessous présente les informations agrégées des entreprises associées et coentreprises individuellement non significatives, pour la quote-part détenue par le Groupe.

Au 31 décembre 2014, la valeur nette comptable des intérêts détenus dans les entreprises associées et coentreprises s'élève respectivement à 21 millions d'euros et 87 millions d'euros.

en millions d'euros	2014		2013 retraité	
	Entreprises associées	Coentreprises	Entreprises associées	Coentreprises
Résultat net des activités poursuivies	(4)	1	(8)	5
Résultat net après impôt des activités abandonnées	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(2)
Résultat global total	(4)	1	(8)	3

3.3.4 Variation des participations dans les entreprises associées et coentreprises

en millions d'euros	Ouverture (1)	Perte de valeur	Quote-part de résultat de l'exercice	Distribution	Autres	Clôture
<u>Entreprises associées</u>						
Entreprises associées du groupe GPA (FIC & BINV)	102	-	16	(5)	(19)	95
Banque du Groupe Casino	82	-	1	-	-	83
Mercialys (2)	1	-	13	(48)	597	561
Autres	76	(6)	(8)	-	(33)	28
<u>Coentreprises</u>						
Disco	130	-	17	(7)	(18)	122
Monoprix (note 3.2.1)	1 025	-	5	-	(1 031)	0
Autres	54	-	-	-	(1)	53
Exercice 2013	1 468	(6)	43	(61)	(504)	941
<u>Entreprises associées</u>						
Entreprises associées du groupe GPA (FIC & BINV)	95	-	36	(8)	-	122
Banque du Groupe Casino	83	-	(3)	-	-	80
Mercialys (3)	561	-	34	(44)	(94)	457
Autres	28	(1)	(5)	(8)	7	21
<u>Coentreprises</u>						
Disco	122	-	14	(7)	-	129
Autres	53	-	1	(1)	34	87
Exercice 2014	941	(1)	77	(68)	(52)	897

(1) Les comptes antérieurement publiés ont été retraités consécutivement à l'application rétrospective de la norme IFRS 11 et de l'interprétation IFRIC 21 (note 1.3.6)

(2) Depuis le 21 juin 2013, date de perte de contrôle, Mercialis est consolidée selon la méthode de mise en équivalence (note 3.2.2)

(3) La variation négative de 94 millions d'euros résulte de la neutralisation de la plus-value dégagée lors des cessions d'actifs immobiliers de Casino à Mercialis à hauteur de la quote-part détenue dans cette entité (note 3.3.7)

3.3.5 Pertes de valeur relatives à la valorisation des entreprises associées et des coentreprises

A l'exception de Mercialys, les entreprises associées et coentreprises n'étant pas cotées, il n'existe pas de valeur boursière pour déterminer la juste valeur de ces investissements.

Concernant Mercialys, la juste valeur de cette participation à la clôture s'élève à 682 millions d'euros, déterminée sur la base du cours de bourse du 31 décembre 2014 ; celle-ci ne fait pas ressortir de perte de valeur. L'actif net réévalué (ANR) EPRA de Mercialys ressort au 31 décembre 2014 à 1 731 millions d'euros à 100%.

Les tests de perte de valeur ont conduit à reconnaître une perte de valeur de 10 millions d'euros portant sur le secteur Franprix – Leader Price.

3.3.6 Quote-part des passifs éventuels dans les entreprises associées et les coentreprises

Au 31 décembre 2014 et 2013, il n'existe pas de passifs éventuels significatifs dans les entreprises associées et les coentreprises.

3.3.7 Transactions avec les parties liées (entreprises associées et coentreprises)

Les transactions avec les parties liées résumées ci-dessous concernent essentiellement les opérations courantes avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) ou un contrôle conjoint (coentreprises) et consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces transactions se font sur une base de prix de marché.

en millions d'euros	2014				2013 retraité (*)			
	Entreprises associées		Coentreprises		Entreprises associées		Coentreprises	
	Transaction	Solde	Transaction	Solde	Transaction	Solde	Transaction	Solde
Prêts	(8)	-	-	-	(43)	8	-	-
Créances	3	9	(7)	18	5	6	19	25
Dettes	4	17	2	9	14	13	(5)	7
Charges	66	-	68	-	65	-	62	-
Produits	506	-	40	-	63	-	68	-

(*) Les transactions 2013 n'intègrent pas les flux liés à Monoprix

Dans le cadre de ses relations avec Mercialys, Casino a conclu différents accords ; principalement, Casino est locataire dans certains centres commerciaux et effectue la gestion locative de la quasi-totalité des sites de Mercialys.

Par ailleurs, Casino et Mercialys ont signé une convention de Partenariat portant sur le développement de projets immobiliers. Au titre de cette convention, Casino a cédé 13 actifs immobiliers (dont le centre commercial de Toulouse Fenouillet) et a signé des contrats de promotion immobilière pour ses actifs pour un montant total de 440 millions d'euros. Enfin, le Groupe a acquis 52 actifs immobiliers auprès de Mercialys pour un montant de 256 millions d'euros.

3.3.8 Engagements à l'égard des coentreprises

Au 31 décembre 2014 et 2013, il n'existe pas d'engagements à l'égard des coentreprises.

3.4 Engagements liés au périmètre de consolidation

3.4.1 Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle

Principe comptable

Positions comptables prises par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes

En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts ne donnant pas le contrôle, la Direction du Groupe a utilisé son jugement pour définir et appliquer la position comptable la plus pertinente.

Engagements d'achats donnés aux intérêts ne donnant pas le contrôle

Le Groupe a consenti aux intérêts ne donnant pas le contrôle de certaines de ses filiales des engagements de rachat de leurs participations. Le prix d'exercice de ces opérations peut être fixe ou établi selon une formule de calcul prédéfinie. Conformément à la norme IAS 32, les engagements d'achat donnés relatifs aux filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en « passifs financiers » ; les « puts à prix fixes » sont comptabilisés pour leurs valeurs actualisées, et les « puts à prix variables » pour leurs justes valeurs ; en outre, ces opérations peuvent être exercées à tout moment ou à une date définie.

La norme IAS 27 révisée, appliquée dans les comptes consolidés à partir du 1^{er} janvier 2010, puis la norme IFRS 10, appliquée dans les comptes à compter du 1^{er} janvier 2014, précise le traitement comptable des acquisitions complémentaires de titres dans les sociétés. Le Groupe a décidé d'appliquer deux méthodes de comptabilisation différentes de ces options de ventes, selon que les options ont été émises avant ou après la date de première application de la version révisée de la norme en conformité avec les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers :

- les premières sont traitées selon la méthode du goodwill en cours : la différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en goodwill. Lors des arrêts suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en goodwill. L'effet de l'actualisation est constaté en résultat
- les secondes sont traitées comme des transactions entre actionnaires : la différence entre la dette au titre des engagements de rachat et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle est comptabilisée en réduction des capitaux propres. Lors des arrêts suivants, ce passif fait l'objet d'une nouvelle évaluation et les variations constatées sont alors portées en capitaux propres

Les engagements d'acquisition de titres de capitaux propres consentis aux intérêts ne donnant pas le contrôle s'analysent comme suit au 31 décembre 2014 :

en millions d'euros	% de détention du Groupe	Engagement vis-à-vis des intérêts ne donnant pas le contrôle	Prix	Fixe ou Variable	Dettes financières non courantes	Dettes financières courantes
Franprix – Leader Price (i)	51,00% à 74,00%	26,00% à 49,00%		F / V	35	8
Lanin / Devoto (Uruguay) (ii)	96,82%	3,18%		V	-	15
Monoprix (Somitap)	55,42%	44,58%		F	2	1
Total des engagements					38	24

(i) La valeur de ces promesses d'achat portant sur des filiales du sous-groupe Franprix – Leader Price est basée généralement sur le résultat net. La variation de + / - 10% de l'indicateur n'a pas d'impact significatif ; les échéances de ces options oscillent entre 2015 et 2032

(ii) Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021

3.4.2 Engagements hors bilan

en millions d'euros	2014	2013
Promesses d'achats d'actions* dont		
- <i>Franprix – Leader Price</i>	72	68
- <i>Disco (Uruguay)</i>	90	87
Total des engagements donnés	163	155

* Engagements réciproques

La valorisation contractuelle des promesses d'achat ou de vente d'actions peut être basée sur des multiples de critères de rentabilité des sociétés. Dans ce cas, leur évaluation est calculée au mieux des informations disponibles, d'après les derniers résultats connus si l'option est exerçable à tout moment, d'après les résultats des années à venir si l'option est exerçable à compter d'une certaine date. Dans de nombreux cas, le Groupe a accordé des promesses d'achat (put), mais est également bénéficiaire de promesses de vente (call). La valorisation indiquée est celle des promesses d'achat accordées.

Franprix - Leader Price

Options portant sur les actions de master-franchisés non contrôlés par Casino. Ces promesses d'achat courent jusqu'en 2032 et leur prix est fonction des résultats opérationnels des entités concernées.

Postérieurement à la clôture, deux masters franchisés ont notifié l'exercice de leurs options qui conduiront à diminuer les engagements donnés de 58 millions d'euros.

Uruguay

Les actionnaires familiaux bénéficient d'une promesse d'achat consentie par Casino sur 29,8% du capital de la société Disco. Cette option peut être exercée jusqu'au 21 juin 2021. Son prix est fonction des résultats opérationnels consolidés de cette société, avec un prix minimum de 41 millions de dollars US majoré d'un intérêt au taux de 5 % par an.

3.5 Actifs détenus en vue de la vente

Principe comptable

Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Ils sont classés comme des actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie uniquement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit être engagée dans un plan de vente, qui devrait se traduire, sur le plan comptable, par la conclusion d'une vente dans un délai d'un an à compter de la date de cette classification.

Les immobilisations corporelles et incorporelles, une fois classées comme détenues en vue de la vente, ne sont plus amorties.

Les actifs détenus en vue de la vente s'élèvent à 36 millions d'euros au 31 décembre 2014. Ils sont composés principalement des actifs de Franprix – Leader Price (9 millions d'euros) et de Monoprix (10 millions d'euros). La variation constatée entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2013 résulte essentiellement du processus de cession de magasins, réalisé en conformité avec l'avis de l'autorité de la concurrence, émis dans le cadre de la prise de contrôle de Monoprix.

Note 4 Complément d'information sur le tableau de flux de trésorerie

4.1 Variation du BFR liée à l'activité

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Stocks de marchandises	(653)	(234)
Stocks de promotion immobilière	127	1
Fournisseurs	1 310	841
Créances clients et comptes rattachés	5	63
Créances liées aux activités de crédit	4	(47)
Financement des activités de crédit	3	83
Autres créances / dettes	(452)	(247)
Variation du BFR liée à l'activité	343	461

4.2 Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Montant payé pour les prises de contrôle	(130)	(1 907)
Disponibilités / (découverts bancaires) liés aux prises de contrôle	1	8
Montant reçu pour les pertes de contrôle	28	-
(Disponibilités) / découverts bancaires liés aux pertes de contrôle	-	(9)
Incidences du processus de perte de contrôle de Mercialys	-	(207)
Incidence des variations de périmètre avec changement de contrôle	(101)	(2 115)

En 2014, l'incidence de ces opérations sur la trésorerie du Groupe comprend principalement :

- la prise de contrôle de Super Inter pour -49 millions d'euros (note 3.1.4)
- les prises de contrôles réalisées par le sous-groupe Franprix – Leader Price de 46 magasins Le Mutant à hauteur de -32 millions d'euros (note 3.1.2) et de diverses autres sociétés à hauteur de -27 millions d'euros (dont les principales sont décrites en note 3.1.2)

En 2013, l'incidence de ces opérations sur la trésorerie du Groupe comprenait principalement :

- la prise de contrôle de Monoprix pour -1 688 millions d'euros
- les prises de contrôles réalisées par le sous-groupe Franprix – Leader Price pour -130 millions d'euros.

4.3 Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle sans changement de contrôle

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Exercice de l'option d'achat GPA (note 3.1.1)	(330)	-
Augmentation de capital de Cnova liée à l'introduction en bourse (note 2)	117	-
Cession partielle sans perte de contrôle de Via Varejo	-	259
Opérations de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle de Franprix - Leader Price	(10)	(84)
Paiement de la dette Sendas	(22)	(22)
Autres	(14)	9
Incidence sur la trésorerie des opérations avec les intérêts ne donnant pas le contrôle	(259)	163

Note 5 Information sectorielle

Principe comptable

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du groupe Casino ; elle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (le Président-Directeur Général) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.

En liaison avec la création d'un pôle e-commerce et la constitution de la nouvelle entité Cnova, le Groupe a revu les secteurs à présenter comme suit :

- France Retail : secteur qui regroupe toutes les activités de distribution en France (principalement les enseignes Casino, Monoprix, Franprix-Leader Price et Vindémia)
- Latam Retail : secteur qui regroupe toutes les activités de distribution alimentaire en Amérique Latine (principalement les enseignes des groupes GPA – enseignes alimentaires, Exito et Libertad),
- Latam Electronics : secteur qui regroupe toutes les activités de distribution non alimentaire au Brésil (enseignes du groupe Via Varejo : Casas Bahia et Ponto Frio),
- Asie : secteur qui regroupe toutes les activités de distribution en Asie (enseignes des groupes Big C Thaïlande et Big C Vietnam),
- E-commerce : secteur qui regroupe les activités de la nouvelle entité Cnova (Cdiscount, ses sites verticaux et internationaux et Cnova Brazil),
- Autres.

Les secteurs regroupés de Latam Retail et d'Asie présentent une nature des produits vendus, des actifs et moyens humains nécessaires à l'exploitation, une typologie de clientèle, des modes de distribution (direct, internet, offre marketing) et une performance financière long-terme similaires.

La Direction évalue la performance de ces secteurs sur la base du chiffre d'affaires ainsi que sur la base du résultat opérationnel courant. Les actifs et passifs ne faisant pas l'objet d'une information spécifique auprès de la Direction, aucune information n'est présentée par secteurs opérationnels en annexe dans le cadre d'IFRS 8.

Les données financières par secteur opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

5.1 Indicateurs clés par secteur opérationnel

en millions d'euros	France Retail	Latam Retail	Latam Electronics	Asie	E-commerce	Autres	2014
Chiffre d'affaires externe	18 848	15 422	7 245	3 513	3 465	-	48 493
Résultat opérationnel courant (i)	396	895	677	255	7	1	2 231

en millions d'euros	France Retail	Latam Retail	Latam Electronics	Asie	E-commerce	Autres (ii)	2013 retraité
Chiffre d'affaires externe	18 308	15 477	7 576	3 561	2 884	64	47 870
Résultat opérationnel courant (i)	544	872	546	264	31	69	2 326

(i) Conformément à IFRS 8 « Secteurs Opérationnels », l'information par secteur opérationnel est établie sur la base du reporting interne et inclut notamment l'affectation des frais de holding à l'ensemble des Business Unit du Groupe

(ii) Concerne essentiellement Mercialys jusqu'au 21 juin 2013

5.2 Indicateurs clés par zone géographique

en millions d'euros	France	Amérique latine	Asie	Autres secteurs	Total
Chiffre d'affaires externe au 31 décembre 2014	20 431	24 539	3 523	-	48 493
Chiffre d'affaires externe au 31 décembre 2013 retraité	19 779	24 530	3 561	-	47 870

en millions d'euros	France	Amérique latine	Asie	Autres secteurs	Total
Actifs non courants au 31 décembre 2014 (i)	12 245	12 231	2 264	55	26 794
Actifs non courants au 31 décembre 2013 retraité (i)	12 086	11 873	1 983	50	25 992

(i) Les actifs non courants comprennent les goodwill, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immeubles de placement, les participations dans les entreprises associées ainsi que les charges constatées d'avance long terme

Note 6 Données liées à l'activité

6.1 Produits des activités ordinaires

Principe comptable

Les produits des activités ordinaires sont composés de deux parties : le « chiffre d'affaires, hors taxes » et les « autres revenus ».

Le « chiffre d'affaires, hors taxes » intègre les ventes réalisées dans les magasins et sur les sites internet, les cafétérias et les entrepôts, les revenus des activités financières, les revenus locatifs, les produits d'exploitation bancaire de l'activité de crédit et diverses prestations réalisées par les établissements.

Les autres produits de l'activité dénommés « Autres revenus » comprennent les produits liés à l'activité de promotion immobilière, divers produits de prestations de services et divers produits réalisés de manière accessoire ou dans le cadre d'activités annexes, en particulier les commissions perçues dans le cadre de la vente de voyages, les redevances liées à l'activité de franchise et des revenus de sous-location.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Ils sont reconnus comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées dès lors que les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, généralement lorsque le transfert de propriété est intervenu, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et que le recouvrement est raisonnablement assuré ;
- les prestations de services, telles que les ventes d'extensions de garanties, les services attachés directement à la vente de biens ou les prestations réalisées envers des fournisseurs sont comptabilisées sur la période où les services sont rendus. Lorsqu'une prestation de services est assortie d'engagements divers, y compris d'engagements de volumes, le Groupe analyse les éléments de droit et de faits pour déterminer le cadencement de comptabilisation de la prestation. Il en résulte que, suivant la nature de la prestation de services, une comptabilisation du produit peut être immédiate, les prestations étant considérées comme réalisées, ou étalée sur la période de réalisation de la prestation ou d'atteinte de l'engagement donné.

En cas de paiement différé au-delà des conditions habituelles de crédit non supporté par un organisme de financement, le produit de la vente est égal au prix actualisé, la différence, si elle est significative, entre ce prix actualisé et le paiement comptant étant constatée en produits financiers répartis sur la durée du différé.

Les avantages accordés aux clients dans le cadre des programmes de fidélisation constituent des éléments séparés de la vente initiale. Les produits liés à ces droits octroyés sont différés jusqu'à la date d'utilisation des avantages par les clients.

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Chiffre d'affaires distribution, hors taxes	48 493	47 870
Autres revenus	568	325
Produits des activités ordinaires	49 061	48 195

6.2 Coût d'achat complet des marchandises vendues

Principe comptable

Marge commerciale

La marge commerciale correspond à la différence entre le « Chiffre d'affaires, hors taxes » et le coût d'achat complet des marchandises vendues.

Le « Coût d'achat complet des marchandises » intègre les achats nets des ristournes et des coopérations commerciales, les variations de stocks rattachés aux activités de distribution et les coûts logistiques.

Les coopérations commerciales sont évaluées sur la base de contrats signés avec les fournisseurs et donnent lieu en cours d'année à la facturation d'acomptes. A la clôture de l'exercice, une évaluation des prestations commerciales réalisées avec les fournisseurs est effectuée. La comparaison entre cette évaluation et les acomptes facturés donne lieu à l'établissement de factures à établir ou d'avoirs à émettre.

Variation de stocks

Les variations de stocks s'entendent des variations positives et négatives après prise en compte des provisions pour dépréciation.

Coûts logistiques

Les coûts logistiques sont les coûts de l'activité logistique gérée ou sous-traitée par le Groupe, frais de stockage, de manutention et de transport exposés après la première réception de la marchandise dans l'un des sites du Groupe, magasin ou entrepôt. Les coûts de transport facturés par les fournisseurs sur factures de marchandises (exemple : DDP Delivery Duty Paid) sont présentés en coût d'achat. Les coûts des transports sous-traités sont reconnus en « coûts logistiques ».

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Achats et variation de stocks	(34 602)	(34 030)
Coûts logistiques	(1 799)	(1 618)
Coût d'achat complet des marchandises vendues	(36 401)	(35 648)

6.3 Nature de charge par fonction

Principe comptable

Coût des ventes

Les « coûts des ventes » sont composés des coûts supportés par les points de ventes ainsi que le coût de revient et la variation de stock liés à l'activité de promotion immobilière.

Frais généraux et administratifs

Les « Frais généraux et administratifs » sont composés des coûts des fonctions supports, et notamment les fonctions achats et approvisionnement, commerciales et marketing, informatique et finance.

Frais avant ouverture et après fermeture

Lorsqu'ils ne correspondent pas à la définition d'un actif, les frais avant ouverture et après fermeture sont comptabilisés en charges opérationnelles lors de leur survenance.

en millions d'euros	Coûts logistiques (*)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	2014
Frais de personnel	(622)	(3 868)	(899)	(5 390)
Autres charges	(1 113)	(4 271)	(494)	(5 878)
Dotations aux amortissements	(64)	(717)	(179)	(960)
Total	(1 799)	(8 857)	(1 573)	(12 229)

en millions d'euros	Coûts logistiques (*)	Coûts des ventes	Frais généraux et administratifs	2013 retraité
Frais de personnel	(583)	(3 811)	(927)	(5 321)
Autres charges	(981)	(4 033)	(547)	(5 560)
Dotations aux amortissements	(54)	(685)	(218)	(958)
Total	(1 618)	(8 529)	(1 692)	(11 839)

(*) Les coûts logistiques sont inclus dans le « coût d'achat complet des marchandises vendues »

La 3^{ème} loi de finances rectificative 2012 en France a instauré un Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), correspondant à un crédit d'impôt (remboursable au bout de 3 ans) de 4% assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1^{er} janvier 2013. Le taux a été porté à 6% depuis le 1^{er} janvier 2014. Le Groupe a reconnu en 2014 ce produit de CICE de 93 millions d'euros (73 millions d'euros en 2013) en réduction des charges de personnel et a cédé sa créance à hauteur de 87 millions d'euros (58 millions d'euros en 2013).

6.4 Amortissements

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Dotations aux amortissements sur immobilisations	(922)	(911)
Dotations aux amortissements sur immobilisations en location financement	(26)	(35)
Loyers relatifs à l'utilisation de terrains (note 7.2)	(12)	(11)
Total des dotations aux amortissements	(960)	(958)

6.5 Autres produits et charges opérationnels

Principe comptable

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs ;
- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante des « business units » telles que les pertes de valeur d'actifs non courants, les cessions d'actifs non courants et les incidences de l'application des normes IFRS 3 révisée et IFRS 10 (voir note 3)

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Total des Autres Produits opérationnels	244	999
Total des Autres Charges opérationnelles	(738)	(732)
	(494)	266
Détail par nature		
Résultat de cession d'actifs non courants	(4)	61
Autres produits et charges opérationnels	(490)	205
Provisions et charges pour restructuration (i)	(197)	(147)
Pertes nettes de valeur des actifs (iv)	(53)	(79)
Provisions et charges pour litiges et risques (ii)	(97)	(85)
Produits / (charges) nets liés à des opérations de périmètre (iii)	(136)	551
Autres	(7)	(35)
Total autres produits et charges opérationnels nets	(494)	266

(i) La charge de restructuration au titre de l'exercice 2014 concerne principalement les secteurs de France Retail pour 156 millions d'euros (dont 51, 41 et 19 millions d'euros relatifs respectivement à Distribution Casino France, Franprix –Leader Price et Monoprix. En 2013, elle portait principalement sur les secteurs Casino France, GPA, Franprix – Leader Price et Exito à hauteur respectivement de 49, 41, 22 et 12 millions d'euros.

(ii) Les provisions et charges pour litiges et risques concernent principalement les segments Latam Retail (dont essentiellement CBD) et Latam Electronics à hauteur respectivement de 76 et 22 millions d'euros. Sur l'exercice 2013, les provisions et charges pour litiges concernant GPA s'élevaient à 36 millions d'euros

(iii) La charge nette de 136 millions d'euros constatée sur l'exercice 2014 résulte essentiellement des frais liés à des opérations de périmètre (40 millions d'euros dont principalement France Retail et Latam retail), de frais liés à la garantie de passif accordée par CBD dans le cadre de la création de Via Varejo (28 millions d'euros) à certains frais rattachés à l'introduction en bourse de Cnova (26 millions d'euros). Le produit de 551 millions d'euros constaté au cours de l'exercice 2013 résultait essentiellement de la perte de contrôle de Mercialys (548 millions d'euros) et de la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue de Monoprix (141 millions d'euros) compensés partiellement par des frais pour un montant total de 112 millions d'euros liés principalement aux opérations de périmètre de GPA (77 millions d'euros) et de Monoprix (24 millions d'euros).

(iv) Détail des pertes de valeur des actifs :

en millions d'euros	Notes	2014	2013 retraité
Pertes de valeur de goodwill	10.1	-	(2)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations incorporelles	10.2.2	(25)	(10)
Reprises / (pertes) de valeur nettes des immobilisations corporelles	10.3.2	(21)	(44)
Reprises / (pertes) de valeur nettes d'autres actifs (*)		(7)	(23)
Total pertes nettes de valeur des actifs		(53)	(79)

(*) La ligne « Reprises / (pertes) de valeur nettes d'autres actifs » comprenait en 2013 principalement les pertes de valeurs des entreprises associées du sous-groupe Franprix – Leader Price à hauteur de 30 millions d'euros.

6.6 Stocks

Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette probable de réalisation. La méthode de valorisation utilisée dans le Groupe est le FIFO – premier entré, premier sorti. Les stocks comprennent tous les coûts d'achat, coûts de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks sur leur lieu de vente et dans l'état où ils se trouvent. Ainsi, les frais logistiques encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ainsi que les avantages obtenus des fournisseurs comptabilisés en déduction du coût d'achat des marchandises vendues sont pris en compte pour la valorisation des stocks consolidés.

Le coût des stocks comprend le recyclage de montants initialement comptabilisés en capitaux propres, correspondant à des gains ou pertes sur couvertures d'achats futurs de marchandises.

La valeur nette probable de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Dans le cadre de son activité de promotion immobilière, le groupe Casino enregistre en stock les actifs en cours de construction.

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Valeur brute des stocks de marchandises	5 139	4 463
Valeur brute des stocks de nature immobilière	263	264
Brut	5 402	4 726
Dépréciation des stocks de marchandises	(65)	(60)
Dépréciation des stocks de nature immobilière	(26)	(26)
Dépréciation	(91)	(86)
Stocks en valeur nette	5 311	4 640

6.7 Créances clients

Principe comptable

Les créances clients sont des actifs financiers courants (Cf. note 11). Elles sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des dépréciations des montants non recouvrables. Les créances clients sont maintenues à l'actif du bilan tant que l'ensemble des risques et avantages qui leur sont associés ne sont pas transférés à un tiers.

6.7.1 Composition des créances clients

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Créances clients et comptes rattachés	976	922
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés	(95)	(93)
Créances de l'activité de crédit	704	729
Dépréciation des créances de l'activité de crédit	(73)	(66)
Créances clients en valeur nette	1 513	1 493

6.7.2 Dépréciation des créances clients

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Dépréciation des créances clients et comptes rattachés		
Au 1^{er} janvier	(93)	(94)
Dotation	(28)	(52)
Reprise	27	51
Variation de périmètre	-	3
Reclassement	-	(4)
Différences de change	-	2
Au 31 décembre	(95)	(93)
Dépréciation des créances de l'activité de crédit		
Au 1^{er} janvier	(66)	(66)
Dotation	(6)	(13)
Reprise	-	-
Variation de périmètre	-	-
Reclassement	-	-
Différences de change	(1)	13
Au 31 décembre	(73)	(66)

Les conditions de constitution des provisions sont détaillées à la note 11.6.3 « Risques de contrepartie ».

6.8 Autres actifs courants

6.8.1 Composition des autres actifs courants

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Autres créances	1 270	1 089
Créances fiscales et sociales brésiliennes (note 6.9)	200	252
Comptes courants des sociétés non consolidées	61	71
Dépréciation des autres créances et comptes courants	(74)	(81)
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (note 11.6.1)	136	189
Dérivés actifs hors couverture et couverture de flux de trésorerie (note 11.6.1)	25	-
Charges constatées d'avance	167	126
Autres actifs	1 786	1 646

Les autres créances comprennent essentiellement des créances fiscales et sociales ainsi que des produits à recevoir des fournisseurs. Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement d'achats, de loyers, de charges locatives et de primes d'assurances.

6.8.2 Dépréciation des autres créances et comptes courants

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Au 1^{er} janvier	(81)	(81)
Dotation	(13)	(15)
Reprise	20	15
Variation de périmètre	-	(2)
Reclassement et autres mouvements	-	-
Différences de change	-	3
Au 31 décembre	(74)	(81)

6.9 Autres actifs non courants

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Actifs financiers disponibles à la vente (« AFS »)	89	111
Dérivés actifs de couverture de juste valeur non courants (note 11.6.1)	430	102
Autres actifs financiers	771	674
<i>Prêts</i>	88	79
<i>Dérivés actifs hors couverture</i>	-	-
<i>Créances rattachées aux participations et autres</i>	91	96
<i>Dépôts judiciaires (GPA)</i>	262	250
<i>Autres créances non courantes</i>	331	248
Créances fiscales et sociales brésiliennes (voir ci-après)	665	439
Charges constatées d'avance	288	264
Autres actifs non courants	2 244	1 588

GPA possède des créances fiscales pour un montant total de 865 millions d'euros, principalement liées à l'ICMS (TVA) pour 705 millions d'euros, PIS/COFINS (TVA) et INSS (cotisations patronales liées au régime de protection sociale). La recouvrabilité de la principale créance fiscale (ICMS) est estimée par la filiale comme suit :

en millions d'euros	2014
A moins d'un an	184
Entre un et cinq ans	506
Au-delà de cinq ans	16
Total	705

GPA reconnaît les crédits de taxes qui lui sont dues, notamment ICMS, à chaque fois qu'elle a pu valider et réunir la documentation justifiant ses droits ainsi que l'estimation de l'utilisation de ces droits dans un horizon de temps raisonnable. Ces crédits sont reconnus comme une réduction du coût des achats de marchandises vendues. En 2014, Via Varejo, parmi d'autres crédits, a reconnu un crédit précédemment inutilisé d'un montant de 302 millions de réais (97 millions d'euros). Les éléments notamment légaux, qui ont permis sa comptabilisation et son utilisation ont été obtenus au cours de l'exercice.

6.10 Engagements hors bilan

Principe comptable

Au 31 décembre 2014, la Direction estime, au mieux de sa connaissance, qu'il n'existe pas d'engagements susceptibles d'avoir un effet significatif sur la situation financière actuelle ou future du Groupe, autres que ceux mentionnés dans cette note.

L'exhaustivité de cet inventaire est contrôlée par les directions financière, juridique et fiscale qui sont par ailleurs associées à l'élaboration des contrats qui engagent le Groupe.

Les engagements liés à l'activité courante concernent principalement les activités opérationnelles du Groupe ainsi que des lignes de crédit confirmées non utilisées qui constituent un engagement lié au financement.

6.10.1 Engagements donnés

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à payer au titre des garanties données. Ces montants ne sont pas diminués des sommes que le Groupe pourrait éventuellement recouvrer dans le cadre d'actions de recours ou du fait de contre-garanties reçues.

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Actifs donnés en garantie (i)	271	263
Cautions et garanties bancaires données (ii)	2 589	1 771
Engagements de commandes d'achat fermes* (iii)	4	30
Garanties données dans le cadre de cessions d'actifs non courants	229	225
Autres engagements	53	48
<i>Echéances :</i>		
< à 1 an	141	140
De 1 à 5 ans	2 958	2 161
> à 5 ans	47	37
Total des engagements donnés	3 146	2 337

* Engagements réciproques

- (i) Correspond à des actifs immobilisés qui ont été nantis ou hypothéqués ainsi que des actifs circulants grevés de sûretés réelles
- (ii) En 2014, concerne GPA à hauteur de 2 437 millions d'euros qui a octroyé des cautions et garanties bancaires dans le cadre de litiges de nature essentiellement fiscale (1 646 millions d'euros en 2013)
- (iii) Correspond à des engagements d'achat de biens et services conclus par le Groupe ; ces engagements fermes d'achat sont minorés des acomptes éventuellement versés

6.10.1 Engagements reçus

Les montants des engagements indiqués dans le tableau ci-dessus représentent les montants maximum potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à percevoir au titre des garanties reçues.

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Cautions et garanties bancaires reçues	88	80
Actifs financiers assortis de garanties	70	79
Lignes de crédit confirmées non utilisées (note 30.3)	4 204	3 107
Autres engagements	31	25
<i>Echéances :</i>		
< à 1 an	338	530
De 1 à 5 ans	3 433	2 627
> à 5 ans	622	132
Total des engagements reçus	4 393	3 291

Les engagements hors bilan liés au périmètre se trouvent en 3.4.2.

Note 7 Contrats de location

Principe comptable

Les contrats de location financement, qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au début de la période de location à la juste valeur du bien loué, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations dont le Groupe a la disposition par des contrats de location financement, sont comptabilisées au bilan et au compte de résultat comme si elles avaient été acquises par emprunt. Elles sont comptabilisées en immobilisations (en fonction de leur nature), en contrepartie d'un emprunt inscrit en passif financier.

Les biens pris en contrat de location financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue de manière similaire aux immobilisations de même nature, ou sur la durée du contrat si celle-ci est inférieure et si le Groupe n'a pas une certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif au terme du contrat de location.

Les paiements futurs au titre des contrats de location-financement sont actualisés et portés au bilan du Groupe dans les passifs financiers. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés comme une charge de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Dans certains pays, le Groupe paye des loyers par anticipation liés à l'utilisation de terrains. Ces loyers d'avance sont comptabilisés comme une charge constatée d'avance et sont étalés sur la durée des contrats.

7.1 Charges de location simple

Le montant des loyers relatifs à des contrats de location simple s'élève à 1 227 millions d'euros au 31 décembre 2014 (dont 1 150 millions d'euros au titre d'actifs immobiliers) et à 1 175 millions d'euros au 31 décembre 2013 (dont 1 098 millions d'euros au titre d'actifs immobiliers).

Les montants des loyers futurs de locations simples et des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables sont présentés en note 7.3.

7.2 Loyers prépayés

Les charges constatées d'avance non courantes comprennent 229 millions d'euros de loyers prépayés (214 millions d'euros en 2013). Ils correspondent à un droit d'utilisation de terrains dans certains pays asiatiques, sur une durée moyenne de 29 ans, dont le coût est étalé sur la durée d'utilisation.

7.3 Engagements sur contrats de location simple (hors bilan)

Lorsque le Groupe n'est pas propriétaire des murs dans lesquels sont exploités ses établissements, il a conclu des contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

PRENEUR DE LOCATION SIMPLE SUR ACTIFS IMMOBILIERS

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2014	2013 retraité
A moins d'un an	776	814
Entre un et cinq ans	877	890
Au-delà de cinq ans	656	563

Le montant des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables s'élève à 2 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2014 contre 6 millions d'euros à la clôture de l'exercice 2013.

Le Groupe a conclu des contrats de location simple sur certains matériels et équipements dès lors qu'il n'était pas dans l'intérêt du Groupe d'acheter ces actifs. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple sont les suivants :

PRENEUR DE LOCATION SIMPLE SUR ACTIFS MOBILIERS

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2014	2013 retraité
A moins d'un an	34	40
Entre un et cinq ans	45	59
Au-delà de cinq ans	-	-

BAILLEUR DE LOCATION SIMPLE

Par ailleurs, le Groupe est également bailleur de location simple à travers son activité immobilière. Le montant des loyers futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

en millions d'euros	Paiements minimaux	
	2014	2013 retraité
A moins d'un an	117	92
Entre un et cinq ans	106	74
Au-delà de cinq ans	86	25

Le montant des loyers conditionnels, perçus par le Groupe, compris dans le compte de résultat au titre de l'exercice 2014 s'élève à 13 millions d'euros contre 10 millions d'euros en 2013.

7.4 Charges de location financement

Le montant des loyers conditionnels relatifs à des contrats de location financement compris dans le compte de résultat au titre de l'exercice 2014 s'élève à 1 millions d'euros (1 million d'euros en 2013).

Les montants des loyers futurs de locations financement et des loyers futurs minimaux à percevoir au titre des contrats de sous-location non résiliables sont présentés en note 7.6.

7.5 Immobilisations financées en location financement

Le Groupe a des contrats de location financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement qui se décomposent de la façon suivante :

en millions d'euros	2014			2013 retraité		
	Brut	Amort	Net	Brut	Amort	Net
Terrains	31	(2)	29	30	(2)	28
Constructions	217	(116)	101	203	(111)	92
Matériels et autres immobilisations	538	(481)	57	560	(489)	71
Total	787	(599)	188	793	(603)	191

7.6 Engagements sur contrats de location financement (hors bilan)

Le Groupe a des contrats de location financement portant sur des ensembles immobiliers ou des immeubles de placement. Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente comme suit :

PRENEUR DE LOCATION FINANCEMENT SUR ACTIFS IMMOBILIERS

en millions d'euros	2014		2013 retraité	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	4	1	6	3
Entre un et cinq ans	16	5	13	2
Au-delà de cinq ans	50	12	49	10
Paiements minimaux totaux au titre de la location	70	18	68	16
Montants représentant des charges de financement	(52)	-	(52)	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	18	18	16	16

Le Groupe a des contrats de location financement et des contrats de location avec option d'achat pour divers matériels et équipements. Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente comme suit :

PRENEUR DE LOCATION FINANCEMENT SUR ACTIFS MOBILIERS

en millions d'euros	2014		2013 retraité	
	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements	Paiements minimaux	Valeur actualisée des paiements
A moins d'un an	24	17	31	25
Entre un et cinq ans	73	55	60	48
Au-delà de cinq ans	26	23	8	7
Paiements minimaux totaux au titre de la location	123	95	100	81
Montants représentant des charges de financement	(28)	-	(19)	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	95	95	81	81

Note 8 Charges de personnel

8.1 Frais de personnel par destination

Les frais de personnel par destination sont présentés en note 6.3.

8.2 Engagements de retraite et avantages assimilés

Principe comptable

Provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Les sociétés du Groupe participent, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de différents types d'avantages au personnel de leurs salariés.

Dans le cadre de régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'obligation d'effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds, si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour servir les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures. Pour ces régimes, les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues.

Dans le cadre de régimes à prestations définies, les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou des accords en vigueur dans chaque société. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chaque unité est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques du pays dans lequel le régime est situé. Ces régimes et les indemnités de fin de contrat font l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants chaque année pour les régimes les plus importants et à intervalles réguliers pour les autres régimes. Ces évaluations tiennent compte notamment du niveau de rémunération future, de la durée d'activité probable des salariés, de l'espérance de vie et de la rotation du personnel.

Les gains et pertes actuariels résultent des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs. Ces écarts sont comptabilisés immédiatement en autres éléments du résultat global pour l'ensemble des écarts actuariels portant sur des régimes à prestations définies.

Le coût des services passés, désignant l'accroissement d'une obligation suite à l'introduction d'un nouveau régime ou d'une modification d'un régime existant est comptabilisé immédiatement en charges.

Les charges relatives à ce type de régimes sont comptabilisées en résultat opérationnel courant (coûts des services rendus) et en « Autres produits et charges financiers » (coûts financiers).

Les réductions, les règlements et les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat opérationnel courant ou en « Autres produits et charges financiers » selon leur nature. La provision comptabilisée au bilan correspond à la valeur actualisée des engagements ainsi évalués, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes.

8.2.1 Présentation des régimes

REGIME A COTISATIONS DEFINIES

Les régimes à cotisations définies sont des contrats de retraite par lesquels un employeur s'engage à hauteur d'un financement à travers le versement régulier de cotisations à un organisme gestionnaire. L'employeur limite son engagement au paiement des cotisations et n'apporte donc pas de garantie sur le montant de la rente que les salariés percevront. Ce type de régime concerne majoritairement les employés des filiales françaises du Groupe. Ces derniers relèvent du régime général de la sécurité sociale qui est administré par l'Etat français. La charge de l'exercice relative aux régimes à cotisations définies s'élève à 329 millions d'euros au titre de l'exercice 2014 et concerne à hauteur de 85% les filiales françaises du Groupe (respectivement 315 millions d'euros et 88% au titre de l'exercice 2013).

REGIME A PRESTATIONS DEFINIES

Dans certains pays, la législation ou un accord conventionnel prévoit le versement d'indemnités aux salariés à certaines échéances, soit à la date de départ à la retraite, soit à certaines échéances postérieurement à leur départ à la retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

ECHEANCIER DES FLUX DE TRESORERIE FUTURS NON ACTUALISES

en millions d'euros	Echéancier des flux non actualisés						
	Au bilan	2015	2016	2017	2018	2019	> à 2019
Avantages postérieurs à l'emploi	249	8	6	8	11	13	417

8.2.2 Principales hypothèses retenues pour la détermination du montant des engagements relatifs aux régimes à prestations définies

Les plans relevant des régimes à prestations définies sont exposés aux risques de taux d'intérêt, de taux d'augmentation des salaires et de taux de mortalité.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'évaluation des engagements sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

	France		International	
	2014	2013	2014	2013
Taux d'actualisation	2,0%	3,20%	2,2% - 6,9%	3,2% - 7,1%
Taux de croissance attendu des salaires	1,8% - 3,0%	2,5% - 3,0%	0,82% - 10,0%	2,5% - 10,0%
Age de départ à la retraite	62 - 64 ans	62 - 64 ans	55 - 65 ans	55 - 65 ans

Pour le périmètre français, le taux d'actualisation est déterminé en référence à l'indice Bloomberg 15 ans sur des composites AA.

ANALYSE DE SENSIBILITE

L'impact d'une variation de +/- 25 points de base sur le taux d'actualisation générerait respectivement une variation de - 3,0% et + 2,8% du montant total des engagements.

Une variation de +/- 25 points de base sur le taux de croissance des salaires aurait pour impact respectivement une variation de + 2,7% et de -2,8% respectivement du montant total de l'engagement.

8.2.3 Evolution des engagements et des actifs de couverture

Les tableaux suivants permettent d'effectuer le rapprochement entre l'évaluation des engagements de l'ensemble des sociétés et les provisions constituées dans les comptes consolidés aux 31 décembre 2014 et 2013.

en millions d'euros	France		International		Total	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
Dette actuarielle début de période	250	226	29	33	280	260
Eléments inclus dans le compte de résultat	18	17	4	3	22	20
Coût des services rendus	12	11	2	2	14	13
Intérêts sur le passif au titre des prestations définies	7	6	2	2	8	8
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-
Effet des réductions / liquidation de régime	-	-	-	-	-	-
Eléments inclus en Autres éléments du résultat global	2	(8)	1	(5)	3	(13)
(1) (Gains) ou pertes actuariels liés à:	2	(8)	1	(1)	3	(9)
(i) des changements d'hypothèses financières	15	(1)	1	(1)	16	(2)
(ii) des changements d'hypothèses démographiques	(3)	-	-	-	(3)	-
(iii) des effets d'expérience	(10)	(7)	-	-	(10)	(7)
(2) Variation de change	-	-	-	(4)	(0)	(4)
Autres	(18)	15	(3)	(2)	(21)	12
Prestations payées - Décaissements	(11)	(16)	(3)	(2)	(13)	(19)
Variation de périmètre	-	37	-	-	-	37
Autres mouvements	(8)	(6)	-	-	(8)	(6)
Dette actuarielle fin de période A	252	250	31	29	284	280
Duration moyenne pondérée des régimes					15	15

en millions d'euros	France		International		Total		
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	
Juste Valeur des actifs de couverture début de période	38	43	-	-	39	43	
Eléments inclus dans le compte de résultat	0	1	-	-	-	1	
Intérêts sur l'actif au titre des prestations définies	0	1	-	-	-	1	
Eléments inclus en Autres éléments du résultat global	1	3	-	-	1	3	
(Perte) et gains actuariels liés à l'effet d'expérience	1	3	-	-	1	3	
Variation de change	-	-	-	-	-	-	
Autres	(5)	(8)	-	-	(5)	(8)	
Prestations payées - Décaissements	(5)	(13)	-	-	(5)	(13)	
Variation de périmètre	-	4	-	-	-	4	
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	
Juste Valeur des actifs de couverture fin de période	34	38	-	-	35	39	
B							
ENGAGEMENT NET DE RETRAITE	A-B	218	212	31	29	249	241
Couverture financière des engagements financés		198	192	3	-	201	192
<i>Valeur actuelle des obligations couvertes</i>		233	230	3	-	236	230
<i>Juste valeur des actifs du régime</i>		(35)	(38)	-	-	(35)	(38)
<i>Valeur actuelle des obligations non couvertes</i>		20	20	28	29	48	49

L'actif de couverture est un fond euros majoritairement composé d'obligations à taux fixe.

RAPPROCHEMENT DES PROVISIONS AU BILAN

en millions d'euros	France		International		Total	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
En début d'exercice	212	183	29	33	241	216
Charge de l'exercice	18	17	4	3	22	20
Ecart actuariels comptabilisés en capitaux propres	1	(11)	1	(1)	2	(12)
Variation de change	-	-	-	(4)	-	(4)
Prestations payées - Décaissements	(6)	(16)	(3)	(2)	(8)	(19)
Remboursement partiel des actifs du régime	-	13	-	-	-	13
Variation de périmètre	-	32	-	-	-	32
Autres mouvements	(8)	(6)	-	-	(8)	(6)
En fin d'exercice	218	212	31	29	249	241

COMPOSANTE DE LA CHARGE DE LA PERIODE

en millions d'euros	France		International		Total	
	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité	2014	2013 retraité
Coût des services rendus	12	11	2	2	14	13
Intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies (1)	6	5	2	2	8	7
Charge de l'exercice	18	17	4	3	22	20

(1) Eléments du résultat financier

8.3 Paiement en actions

Principe comptable

Paiement fondés sur des actions

Des options d'achat d'actions, des options de souscription d'actions et des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

L'avantage accordé au titre des plans de stock-options, évalués à la juste valeur au moment de l'attribution de l'option, constitue un complément de rémunération. Il est comptabilisé en charges de personnel sur la durée d'acquisition des droits représentatifs de l'avantage consenti ou en autres charges opérationnelles lorsque l'avantage accordé se rattache à une opération reconnue en « autres produits et charges opérationnelles ». La juste valeur des options est déterminée dans le Groupe en utilisant le modèle de valorisation de Black & Scholes, en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché (prix actuel des actions sous-jacentes, la volatilité, le taux d'intérêt sans risque...) lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence des bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition des droits.

S'agissant des actions gratuites, la juste valeur est également déterminée en fonction des caractéristiques du plan, des données de marché lors de l'attribution et d'une hypothèse de présence à l'issue de la période d'acquisition des droits. Si le plan ne spécifie pas de conditions d'acquisition, la charge est comptabilisée entièrement dès que le plan est accordé, sinon la charge est constatée sur la période d'acquisition en fonction de la réalisation des conditions.

Depuis 1987, il est attribué, en décembre de chaque année, des options d'achat ou de souscription d'actions ou des actions gratuites aux nouveaux cadres ayant un an d'ancienneté dans le Groupe et il est procédé à un ajustement des options des cadres changeant de catégorie par suite d'une promotion.

Par ailleurs, des plans d'attribution d'actions gratuites sont attribués à certains membres de l'encadrement ainsi qu'à certains directeurs de magasins. L'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions attribuées gratuitement est soumise à une condition de présence et dans certains cas à la réalisation d'un critère de performance donnant lieu à la détermination du pourcentage d'actions acquises au titre de la période concernée.

8.3.1 Incidence sur le résultat et les capitaux propres des rémunérations payées en actions

La charge nette totale constatée en résultat en 2014 s'élève à 25 millions d'euros (18 millions d'euros en 2013) dont respectivement 4,7 et 14 millions d'euros pour Casino, Guichard Perrachon, Cnova et GPA. Cette charge nette a pour contrepartie une augmentation des capitaux propres pour un montant identique.

8.3.2 Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société mère

CARACTERISTIQUES DES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Date de l'attribution	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix d'exercice de l'option (en euros)	Nombre d'options en circulation au 31/12/2014	Nombre d'options en circulation au 31/12/2013
29-avr-10	29-oct-13	28-oct-15	64,87	17 755	43 805
04-déc-09	04-juin-13	03-juin-15	57,18	37 709	44 697
08-avr-09	08-oct-12	07-oct-14	49,47	-	13 000
05-déc-08	05-juin-12	04-juin-14	49,02	-	47 660
TOTAL				55 464	149 162

HYPOTHESES RETENUES DANS LE CADRE DE L'EVALUATION – PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Date de l'attribution	Cours de bourse lors de l'attribution (en euros)	Durée de vie (en années)	Dividende projeté	Volatilité attendue	Taux d'intérêt sans risque	Juste valeur de l'option (en euros)
29-avr-10	65,45	5,5	5%	29,32%	1,69%	10,33
04-déc-09	58,31	5,5	5%	30,02%	2,09%	8,59
08-avr-09	48,37	5,5	5%	29,60%	2,44%	5,07
05-déc-08	43,73	5,5	5%	26,77%	3,05%	6,14

Le nombre d'options de souscription non exercées et les prix d'exercices moyens pondérés ont évolué comme suit aux cours des exercices présentés :

	2014		2013	
	Nombre d'options sur actions, en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Nombre d'options sur actions, en cours	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
Options restantes au 1^{er} janvier	149 162	56,16	474 465	67,35
<i>Dont options exerçables</i>	149 162	56,16	377 839	69,03
Attributions	-	-	-	-
Options exercées	(69 232)	55,82	(195 756)	71,01
Options supprimées	(118)	57,18	(34 044)	69,85
Options devenues caduques	(24 348)	49,20	(95 503)	76,44
Options restantes au 31 décembre	55 464	59,64	149 162	56,16
<i>Dont options exerçables</i>	55 464	59,64	149 162	56,16

CARACTERISTIQUES DES PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Date de l'attribution	Fin de la période d'attribution	Date de conservation	Nombre d'actions en circulation au 31/12/2014 avant application des conditions de performance	Nombre d'actions en circulation au 31/12/2013 avant application des conditions de performance
06-mai-14	06-mai-19	06-mai-19	3 750	-
06-mai-14	06-mai-17	06-mai-19	34 501	-
06-mai-14	06-mai-17	06-mai-19	3 046	-
06-mai-14	06-mai-16	06-mai-18	5 601	-
06-mai-14	06-mai-18	06-mai-18	1 139	-
18-oct-13	18-oct-17	18-oct-17	2 705	2 705
18-oct-13	18-oct-15	18-oct-17	17 628	22 650
18-oct-13	18-oct-18	18-oct-18	5 281	7 857
18-oct-13	18-oct-16	18-oct-18	53 296	57 823
19-oct-12	19-oct-14	19-oct-16	-	41 200
19-oct-12	19-oct-15	19-oct-17	11 350	11 350
11-mai-12	11-mai-14	11-mai-16	-	17 859
29-mars-12	29-mars-15	29-mars-17	6 422	6 422
02-déc-11	02-déc-14	02-déc-16	-	20 125
02-déc-11	02-déc-13	02-déc-15	-	-
21-oct-11	21-oct-14	21-oct-16	-	3 742
21-oct-11	21-oct-13	21-oct-15	-	-
21-oct-11	21-oct-14	21-oct-16	-	4 200
15-avr-11	15-avr-13	15-avr-15	-	-
15-avr-11	15-avr-14	15-avr-16	-	36 723
15-avr-11	15-avr-14	15-avr-16	-	181 774
15-avr-11	15-avr-14	15-avr-16	22 145	23 050
TOTAL			166 864	437 480

HYPOTHESES RETENUES DANS LE CADRE DE L'EVALUATION – PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Date de l'attribution	Cours de bourse lors de l'attribution (En euros)	Conditions de présence	Taux de performance retenu	Juste valeur de l'action (En euros)
06-mai-14	90,11	Oui	(i)	61,49
06-mai-14	90,11	Oui	(i)	59,78
06-mai-14	90,11	Oui	-	71,12
06-mai-14	90,11	Oui	-	73,35
06-mai-14	90,11	Oui	-	76,79
18-oct-13	83,43	Oui	-	70,09
18-oct-13	83,43	Oui	-	67,63
18-oct-13	83,43	Oui	-	66,27
18-oct-13	83,43	Oui	-	65,42
19-oct-12	69,32	Oui	-	54,92
19-oct-12	69,32	Oui	(i)	52,46
11-mai-12	72,31	Oui	-	51,76
29-mars-12	74,10	Oui	-	56,31
02-déc-11	66,62	Oui	-	50,94
02-déc-11	66,62	Oui	-	53,16
21 oct. 11	62,94	Oui	-	47,53
21 oct.11	62,94	Oui	-	49,79
21 oct.11	62,94	Oui	(i)	47,53
15 avr. 11	70,80	Oui	-	58,99
15 avr. 11	70,80	Oui	-	56,40
15 avr.11	70,80	Oui	(i)	56,34
15 avr. 11	70,80	Oui	(i)	56,34

(i) Les critères de performance retenus portent essentiellement sur les niveaux de croissance organique du chiffre d'affaires et les niveaux de résultats opérationnels courants et dépendent de la société à laquelle le bénéficiaire est rattaché.

Au 31 décembre 2014, les taux de performance sont les suivants :

- Monoprix : 100% au titre des plans de 2014 ,0% au titre de 2012
- Autres sociétés : 100% au titre de 2014, 27% au titre de 2011

Le stock d'actions gratuites en cours d'acquisition a évolué comme suit aux cours des exercices présentés :

Stock d'actions gratuites en cours d'acquisition	2014	2013
Actions en circulation au 1^{er} janvier	437 480	757 398
Actions attribuées	50 208	91 936
Actions supprimées	(217 808)	(80 069)
Actions émises	(103 016)	(331 785)
Actions en circulation au 31 décembre	166 864	437 480

8.3.3 Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société GPA

Le prix d'exercice des options « Silver » correspond à la moyenne des 20 derniers cours de clôture de l'action GPA à la bourse BOVESPA, auquel est appliquée une décote de 20%. Le nombre d'actions résultant de l'exercice des options « Silver » est fixe contrairement aux options « Gold » ; le nombre d'actions qui sera attribué en cas d'exercice des options « Gold » est variable puisqu'il dépend du critère de performance « ROIC » (« rendement du capital investi ») pour les plans Gold series A2 à series A5. Les plans, Series A6 et A7 – Gold, auront comme critère de performance le ratio « ROCE » (« rendement du capital employé »). Les options « Gold » ne peuvent être exercées séparément des options « Silver ».

Nom du plan	Date de l'attribution	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Nombre d'options attribuées (en milliers)	Prix d'exercice de l'option (en réais)	Nombre d'options en circulation au 31/12/2014
Series A4 – Gold	24 mai 10	31 mai 13	31 mai 14	514	0,01	-
Series A4 – Silver	24 mai 10	31 mai 13	31 mai 14	182	46,49	-
Series A5 – Gold	31 mai 11	31 mai 14	31 mai 15	299	0,01	3
Series A5 – Silver	31 mai 11	31 mai 14	31 mai 15	299	54,69	3
Series A6 – Gold	15 mars 12	31 mars 15	31 mars 16	526	0,01	165
Series A6 – Silver	15 mars 12	31 mars 15	31 mars 16	526	64,13	165
Series A7 – Gold	15 mars 13	31 mars 16	31 mars 17	358	0,01	194
Series A7 – Silver	15 mars 13	31 mars 16	31 mars 17	358	80	194
Series B1	30 mai 14	30 mai 17	30 nov.17	239	0,01	202
Series C1	30 mai 14	30 mai 17	30 nov. 17	239	83,22	202
						1 128

HYPOTHESES RETENUES DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DES PLANS D'OPTION DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

La société GPA a retenu les hypothèses suivantes pour valoriser ces plans :

- taux de rendement du dividende de 0,96%;
- volatilité attendue de 22,09%;
- taux d'intérêt sans risque de 11,70%.

La juste valeur moyenne des options en vie s'élève à 69,71 Réais brésiliens au 31 décembre 2014.

Le nombre d'options de souscription non exercées et les prix d'exercices moyens pondérés ont évolué comme suit au cours des exercices présentés :

	2014		2013 retraité	
	Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions, en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré
Options restantes au 1^{er} janvier	1 580	34,39	1 658	26,40
<i>Dont options exerçables</i>	-	-	-	-
Attributions	477	41,61	716	40,02
Options exercées	(830)	32,76	(743)	21,86
Options supprimées	(99)	39,92	(51)	36,43
Options restantes au 31 décembre	1 128	38,16	1 580	34,39
<i>Dont options exerçables</i>	-	-	-	-

8.3.4 Caractéristiques des plans d'options sur actions de la société Cnova

Le 19 novembre 2014, la filiale Cnova accorda 1,3 millions d'actions gratuites différées, sans conditions, à certains managers. Ces derniers obtiendront leurs actions au 4^{ème} anniversaire de l'offre. La charge reconnue en « autres charges opérationnelles » (avec les frais d'introduction en bourse de Cnova) est de 10 millions d'euros. Elle est basée sur la valeur de l'action Cnova à la date de remise des droits.

A la même date, Casino a accordé à certains managers de Cnova des « stock appreciation rights » (SARs), des instruments donnant droit à un paiement en trésorerie pour la différence à date d'acquisition (4 ans) entre le montant le plus petit entre 220% du prix d'introduction en bourse et le cours de bourse à la date d'acquisition et 120% du prix d'introduction en bourse. Les SARs sont des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie. La charge sur la période est de 1 million d'euros.

Les principales hypothèses sont :

- Rendement du dividende : 0%
- Volatilité du cours de bourse estimé: 32,5%
- Taux sans risque: 0,33%
- Maturité: 4 ans

8.4 Rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration

en millions d'euros		2014	2013 retraité
Avantages à court terme hors charges sociales	(i)	24	9
Avantages à court terme : charges sociales		2	2
Indemnités de fin de contrat de travail dues aux principaux dirigeants		-	-
Paiements en actions	(ii)	1	1
Total		27	12

(i) Salaires bruts, primes, intéressement, participation, avantages en nature et jetons de présence

(ii) Charge enregistrée au compte de résultat de l'exercice au titre des plans d'option sur titres et des plans d'attribution d'actions gratuites

Les membres du Comité Exécutif Groupe ne bénéficient d'aucun système spécifique de retraite.

Note 9 Impôts

Principe comptable

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée.

Les sociétés françaises consolidées qui satisfont aux critères du régime de l'intégration fiscale sont généralement comprises dans différents périmètres fiscaux.

Le cumul des impôts exigibles représente l'impôt dû par les sociétés têtes de groupe d'intégration et par toutes les autres sociétés non intégrées fiscalement.

La fiscalité différée correspond à l'impôt calculé et jugé récupérable s'agissant des éléments d'actif, sur les décalages temporaires d'imposition, les reports fiscaux déficitaires et certains retraitements de consolidation.

Tous les passifs d'impôt différé sont comptabilisés :

- pour toute différence temporelle imposable sauf quand le passif d'impôt différé résulte de la dépréciation non déductible fiscalement du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf lorsque le Groupe contrôle le renversement de la différence et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle et, conformément à IAS 12. Le montant d'impôt ainsi déterminé est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du "report variable").

Les perspectives de récupération des impôts différés actifs sont revues périodiquement par entité fiscale et peuvent, le cas échéant, conduire à ne plus reconnaître des impôts différés actifs antérieurement constatés. Ces perspectives de récupération sont analysées sur la base d'un plan fiscal indiquant le niveau de revenu imposable projeté.

Le revenu imposable pris en compte est celui obtenu sur une période généralement de 5 ans. Les hypothèses incluses dans le plan fiscal sont cohérentes avec celles incluses dans les budgets et plan à moyen terme préparés par les entités du Groupe et approuvés par la Direction Générale.

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée des comptes sociaux est présentée sur la ligne impôt sur les sociétés.

Lorsque les versements effectués aux porteurs d'instruments de capitaux propres sont fiscalement déductibles, le Groupe comptabilise l'effet d'impôt en compte de résultat.

9.1 Charge d'impôt

9.1.1 Analyse de la charge d'impôt

en millions d'euros	2014			2013		
	France	International	TOTAL	France	International	TOTAL
Impôts exigibles	(26)	(278)	(304)	(100)	(180)	(281)
Autres impôts (CVAE)	(66)	-	(66)	(63)	-	(63)
Impôts différés	136	(77)	59	51	(98)	(46)
Charge totale d'impôt au compte de résultat	44	(355)	(310)	(112)	(278)	(390)
Impôts sur éléments comptabilisés en « Autres éléments du résultat global » (note 12.7.2)	(6)	-	(6)	(4)	-	(4)
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres	7	(5)	2	(7)	(46)	(54)

9.1.2 Charge d'impôt théorique et charge d'impôt comptabilisée

en millions d'euros	2014		2013 retraité	
Résultat avant impôt et mises en équivalence	1 059		1 872	
Charge d'impôt théorique (i)	(365)	-34,43%	(645)	-34,43%
Effet de l'imposition des filiales étrangères	77	7.3%	89	4,8%
Quote-part de résultat de Mercialys non imposée (ii)	-	-	36	1,9%
Résultat des réévaluations des intérêts antérieurement détenus dans le cadre d'opérations de prise ou perte de contrôle et cession de titres (iii)	-	-	246	13,1%
Reconnaissance de produits d'impôts sur les déficits fiscaux et les autres différences temporelles déductibles non antérieurement reconnus	43	4.1%	33	1,8%
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les déficits reportables ou les autres différences temporelles déductibles	(32)	-3.0%	(23)	-1,2%
Perte de valeur de goodwill	-	-	(4)	-0,2%
CVAE nette d'impôt	(39)	-3.7%	(37)	-2,0%
Non déductibilités des charges financières (iv)	(23)	-2.2%	(9)	-0,5%
Crédits d'impôt	12	1.1%	14	0,7%
Non-imposition du CICE (note 6.3)	32	3.0%	25	1,3%
Contribution additionnelle 3% distribution de dividendes	(11)	-1.0%	(10)	-0,5%
Différence temporaire sur la valeur des titres Mercialys conservés (note 3.2.2)	(18)	-1.7%	(134)	-7,2%
Taux d'impôt réduit sur cession de titres Mercialys 2012	-	-	(20)	-1,1%
Effet fiscal lié à l'opération d'échange de titres GPA	-	-	13	0,7%
Reprise d'impôts différés passifs relatifs au call Bartira	-	-	37	2,0%
Taxe sur équité Exito	(14)	-1.3%	(16)	-0,9%
Amortissement fiscal de goodwill (Exito)	17	1.6%	19	1,0%
Perte sur engagements d'achats liés à des master-franchisés	-	-	(4)	-0,2%
Autres	9	0.8%	-	-
Charge d'impôt réelle / taux d'impôt effectif	(310)	-29,3%	(390)	-20,8%

(i) Pour les exercices 2014 et 2013, la réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base d'un taux d'imposition inchangé de 34,43 %. Le taux ainsi retenu par le Groupe ne tient pas compte de la contribution additionnelle transitoire de 10,7 % en 2013 et 2014 pour les redevables de l'impôt sur les sociétés françaises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

(ii) Uniquement 2013, Mercialys étant mis en équivalence depuis le 21 juin 2013 (note 3.2.2)

(iii) En 2013, les opérations concernaient Mercialys, Monoprix et Bartira respectivement pour 188, 49 et 9 millions d'euros.

(iv) La loi de finance rectificative de 2012 a imposé une nouvelle limitation forfaitaire à la déductibilité des charges financières supportées par les sociétés françaises. Cette limitation consistait à réintégrer 15% de ces charges financières dans le résultat fiscal de l'exercice 2013. Cette réintégration est de 25% pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

9.2 Impôts différés

9.2.1 Variation des impôts différés actifs

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Au 1^{er} janvier	392	833
(Charge) / produit de l'exercice « Activités poursuivies »	54	(389)
Effet des variations de périmètre (*)	(3)	44
Effet des variations de taux de change et reclassements (*)	(83)	(85)
Variations constatées directement en capitaux propres	5	(12)
Au 31 décembre	366	392

(*) Correspondait en 2013 à celle de Monoprix

9.2.2 Variation des impôts différés passifs

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Au 1^{er} janvier	1 402	1 289
(Produit) / charge de l'exercice	(3)	(343)
Effet des variations de périmètre (*)	1	619
Effet des variations de taux de change et reclassements (*)	14	(163)
Variations constatées directement en capitaux propres	9	-
Au 31 décembre	1 423	1 402

(*) Correspondait en 2013 à celle de Monoprix

9.2.3 Origine des impôts différés actifs et passifs

en millions d'euros	Net	
	2014	2013 retraité
Immobilisations incorporelles	(1 113)	(997)
Immobilisations corporelles	(756)	(596)
<i>dont location financement</i>	(194)	(70)
Stocks	46	36
Instruments financiers	75	(21)
Autres actifs	(25)	(57)
Provisions	291	227
Provisions réglementées	(184)	(201)
Autres passifs	121	81
<i>dont emprunt location financement</i>	14	13
Reports fiscaux déficitaires	490	519
Actifs (Passifs) d'impôts différés nets	(1 057)	(1 009)
Impôts différés actifs au bilan	366	392
Impôts différés passifs au bilan	1 423	1 402
Solde net	(1 057)	(1 009)

L'intégration fiscale relative à Casino, Guichard-Perrachon a généré au titre de 2014 une économie d'impôt de 287 millions d'euros contre 94 millions d'euros au 31 décembre 2013.

Les déficits fiscaux reportables activés sont localisés principalement au niveau de GPA et dans Casino, Guichard-Perrachon ; les perspectives futures bénéficiaires de ces sociétés et les options fiscales mises en place justifient l'activation de l'impôt différé relatif à ces reports déficitaires.

9.2.4 Impôt différé non reconnu

Au 31 décembre 2014, le montant des déficits fiscaux reportables non comptabilisés au bilan s'élevait à 196 millions d'euros (effets d'impôts différés actifs non reconnus de 65 millions d'euros) contre 311 millions d'euros en 2013 (effets d'impôts différés actifs non reconnus de 98 millions d'euros). Ces déficits sont principalement localisés dans le sous-groupe Franprix – Leader Price.

Echéances des reports fiscaux déficitaires non comptabilisés

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Inférieur à 1 an	-	5
Entre 1 et 2 ans	1	2
Entre 2 et 3 ans	2	3
Supérieur à 3 ans	62	88
Total	65	98

Note 10 Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement

Principe comptable

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporés au coût d'acquisition de ces immobilisations pour leur montant brut d'impôt. S'agissant d'immobilisations corporelles, incorporelles et des immeubles de placement, ces frais viennent augmenter la valeur des actifs et suivent le même traitement.

10.1 Goodwill

Principe comptable

A la date d'acquisition, le goodwill est évalué conformément au principe comptable « Regroupement d'entreprises » décrit dans la note 3. Le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou groupes d'unités génératrices de trésorerie qui bénéficient des effets du regroupement et en fonction du niveau auquel la Direction suit en interne la rentabilité de l'investissement. Le goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Toute dépréciation constatée est irréversible. Les modalités des tests de dépréciation retenues par le Groupe sont décrites au paragraphe "Dépréciation des actifs non courants" figurant en note 10.5. Les goodwill négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition, après vérification de la correcte identification et évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis.

10.1.1 Répartition par activités et secteurs géographiques

en millions d'euros	Net 2014	Net 2013 retraité
Retail France	5 520	5 409
Magasins hypermarchés, supermarchés et proximités	1 411	1 377
Franprix - Leader-Price	2 511	2 443
Monoprix	1 256	1 249
Océan Indien	176	176
Divers	165	165
E-commerce	496	491
France	79	78
Brésil	417	413
Latam Retail	3 695	3 636
Argentine	18	21
Brésil (GPA alimentaire)	3 123	3 088
Colombie	490	464
Uruguay	64	63
Latam Electronics (Via Varejo)	544	531
Asie	754	662
Thaïlande	751	658
Vietnam	3	3
Groupe Casino	11 009	10 728

10.1.2 Variation de la valeur nette comptable

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Au 1^{er} janvier, valeur nette	10 728	9 918
Goodwill constaté au cours de l'exercice (i)	173	1 812
Pertes de valeur de l'exercice	-	(2)
Sorties de périmètre	(1)	-
Effet des variations de change (ii)	94	(964)
Variation liée aux engagements d'achats donnés aux intérêts ne donnant pas le contrôle	-	-
Reclassement et autres mouvements (iii)	15	(35)
Au 31 décembre, valeur nette	11 009	10 728

- (i) Au 31 décembre 2014, la hausse de 173 millions d'euros résulte principalement des prises de contrôle de Super Inter à hauteur de 68 millions d'euros (note 3.1.4), Le Mutant à hauteur de 18 millions d'euros (note 3.1.2), de divers magasins au sein du périmètre Franprix – Leader Price (principalement expliquées en note 3.1.2) et Distribution Casino France à hauteur respectivement de 32 et 30 millions d'euros. En 2013, la hausse de 1 812 millions d'euros résultait de la prise de contrôle de Monoprix à hauteur de 1 244 millions d'euros (note 3.2.1), des opérations réalisées par le sous-groupe Franprix – Leader Price pour 321 millions d'euros (note 3.2.3), et de la prise de contrôle de Bartira pour 199 millions d'euros (note 3.2.5).
- (ii) La variation de change enregistrée sur l'exercice 2013 portait principalement sur l'appréciation de l'euro par rapport aux monnaies brésilienne (-802 millions d'euros), thaïlandaise (-84 millions d'euros) et colombienne (-63 millions d'euros).
- (iii) La variation de -35 millions d'euros constatée sur 2013 provenait principalement du goodwill attaché à certains magasins du sous-groupe Franprix Leader-Price reclassés en actifs détenus en vue de la vente (-29 millions d'euros).

10.2 Autres immobilisations incorporelles

Principe comptable

Les actifs incorporels acquis séparément par le Groupe sont comptabilisés au coût, et ceux acquis par voie de regroupement d'entreprises à leur juste valeur. Ils sont principalement constitués de logiciels acquis, des coûts de développement des logiciels utilisés en interne, des marques, des brevets et des droits d'entrée acquittés lors de la signature d'un contrat de bail. Les marques créées et développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan. Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée d'utilité prévue pour chaque catégorie de biens. Les frais de développement sont amortis sur une durée de trois ans et les logiciels sur une durée de trois à dix ans. Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie (notamment droit au bail et marques acquises) ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique annuel ou lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Une immobilisation incorporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

10.2.1 Composition

en millions d'euros	2014			2013 retraité		
	Brut	Amort et perte de valeur	Net	Brut	Amort et perte de valeur	Net
Concessions, marques, licences, enseignes	2 535	(35)	2 501	2 543	(44)	2 498
Droit au bail	1 104	(42)	1 061	1 076	(40)	1 036
Logiciels	1 105	(583)	522	996	(493)	503
Autres immobilisations	411	(206)	205	353	(182)	171
Immobilisations incorporelles	5 155	(866)	4 289	4 968	(760)	4 208

10.2.2 Variations des immobilisations incorporelles

en millions d'euros	Concessions, marques, licences, enseignes	Droits au bail	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2013 retraité	2 292	858	364	301	3 815
Variation de périmètre	587	314	61	(28)	933
<i>dont effet de la prise de contrôle Monoprix</i>	<i>566</i>	<i>298</i>	<i>59</i>	<i>23</i>	<i>946</i>
Augmentations et autres acquisitions	2	15	109	74	200
Sorties de l'exercice	-	(7)	(3)	(8)	(17)
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(4)	(3)	(101)	(55)	(163)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes (activités poursuivies)	-	(7)	(3)	(1)	(10)
Effet des variations de change	(378)	(120)	(49)	(23)	(570)
Reclassements et autres mouvements	-	(15)	126	(90)	21
Au 31 décembre 2013 retraité	2 498	1 036	503	171	4 208
Variation de périmètre	-	7	-	2	8
Augmentations et autres acquisitions	2	13	130	44	190
Sorties de l'exercice	-	(4)	(2)	-	(7)
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(4)	(2)	(114)	(27)	(148)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes (activités poursuivies)	-	-	(23)	(2)	(25)
Effet des variations de change	4	7	1	(3)	9
Reclassements et autres mouvements	-	6	26	19	53
Au 31 décembre 2014	2 501	1 061	522	205	4 289

Les actifs générés en interne (principalement des développements informatiques) représentent 19 millions d'euros en 2014 contre 8 millions d'euros en 2013.

Au 31 décembre 2014, les immobilisations incorporelles incluent des marques et droits au bail à durée d'utilité indéfinie à hauteur respectivement de 2 494 millions et 1 061 millions d'euros ; elles sont allouées aux groupes d'UGT suivantes :

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Brésil (GPA alimentaire)	1 636	1 614
Latam Electronics (Via Varejo)	698	690
Colombie	182	200
Casino France	77	79
Franprix – Leader Price	80	68
Monoprix	867	862
Autres	15	11

Les immobilisations incorporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2014 selon la méthodologie décrite en note 10.5 "Dépréciation des actifs non courants" ; l'incidence est présentée dans cette même note.

10.3 Immobilisations corporelles

Principe comptable

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont comptabilisées à l'actif si elles satisfont aux critères de reconnaissance d'IAS 16. Ces critères sont appréciés avant l'engagement de la dépense.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains (non amortissables), font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité attendue pour chaque catégorie de biens, avec une valeur résiduelle généralement nulle :

Nature des biens	Durée d'amortissement (en années)
Terrains	-
Construction - gros œuvre	40
Etanchéité toiture	15
Protection incendie de la coque	25
Agencements et aménagements des terrains	10 à 40
Agencements et aménagements des constructions	5 à 20
Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 à 20
Matériels informatiques	3 à 5

Les composants « Etanchéité toiture » et « Protection incendie de la coque » ne sont identifiés en tant qu'immobilisation séparée que lors des rénovations importantes. Dans les autres cas, ils ne sont pas séparés du composant « Gros œuvre ».

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou dès lors qu'il n'est plus attendu aucun avantage économique futur de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est enregistré en résultat (« Autres produits et charges opérationnels »), au cours de l'exercice de décomptabilisation.

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus à chaque clôture annuelle, et modifiés si nécessaire sur une base prospective.

10.3.1 Composition

en millions d'euros	2014			2013 retraité		
	Brut	Amort et pertes de valeur	Net	Brut	Amort et pertes de valeur	Net
Terrains et agencements	2 386	(87)	2 299	2 277	(88)	2 189
Constructions et agencements	6 305	(2 311)	3 993	6 012	(2 186)	3 826
Autres immobilisations	8 571	(5 220)	3 351	8 121	(4 841)	3 280
Immobilisations corporelles	17 261	(7 618)	9 643	16 410	(7 115)	9 295

10.3.2 Variations des immobilisations corporelles

en millions d'euros	Terrains et agencements	Constructions et agencements	Autres immobilisations corporelles	Total
Au 1^{er} janvier 2013 retraité	1 665	3 517	2 850	8 031
Variation de périmètre	617	581	591	1 789
<i>dont effet de la prise de contrôle Monoprix</i>	<i>610</i>	<i>555</i>	<i>457</i>	<i>1 622</i>
Augmentations et autres acquisitions	95	324	895	1 314
Sorties de l'exercice	(16)	(38)	(54)	(109)
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(5)	(204)	(540)	(750)
Reprise / (Pertes) de valeur nettes (activités poursuivies)	(4)	(18)	(22)	(44)
Effet des variations de change	(155)	(441)	(225)	(821)
Reclassements et autres mouvements	(8)	106	(214)	(115)
Au 31 décembre 2013 retraité	2 189	3 826	3 280	9 295
Variation de périmètre	2	27	35	64
Augmentations et autres acquisitions	192	303	868	1 363
Sorties de l'exercice	(80)	(102)	(60)	(242)
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(5)	(221)	(551)	(777)
Reprise / (Pertes) de valeur nettes (activités poursuivies)	3	22	(46)	(21)
Effet des variations de change	1	14	9	23
Reclassements et autres mouvements	(2)	124	(184)	(62)
Au 31 décembre 2014	2 299	3 993	3 351	9 643

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet de tests de perte de valeur au 31 décembre 2014 selon la méthodologie décrite en note 10.5 "Dépréciation des actifs non courants" ; l'incidence est présentée dans cette même note.

10.3.3 Capitalisation des coûts d'emprunts

Principe comptable

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif, dont la préparation préalable à l'utilisation ou la vente prévue nécessite un délai substantiel (généralement supérieur à six mois), sont incorporés au coût de cet actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts d'emprunt sont les intérêts et autres coûts supportés par une entreprise dans le cadre d'un emprunt de fonds.

Les intérêts capitalisés s'élèvent à 5 millions d'euros au 31 décembre 2014 contre 9 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 avec un taux d'intérêt moyen respectivement de 11,4% contre 7,8%.

10.4 Immeubles de placement

Principe comptable

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu par le Groupe pour en retirer des loyers, ou pour valoriser le capital, ou les deux. Dans le Groupe, les galeries marchandes sont reconnues comme des immeubles de placement.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. La juste valeur est par ailleurs donnée dans l'annexe. Les modes et durées d'amortissement sont identiques à ceux qui sont utilisés pour les immobilisations corporelles.

10.4.1 Composition

en millions d'euros	2014			2013 retraité		
	Brut	Amort et pertes de valeur	Net	Brut	Amort et pertes de valeur	Net
Immeubles de placement	910	(243)	667	741	(186)	555

10.4.2 Variations des immeubles de placement

en millions d'euros	2014	2013 retraité
1^{er} janvier	555	535
Variation de périmètre	(9)	30
Augmentations et autres acquisitions	34	35
Sorties de l'exercice	(1)	-
Dotations aux amortissements (activités poursuivies)	(28)	(34)
Reprises / (Pertes) de valeur nettes (activités poursuivies)	-	-
Effet des variations de change	36	(63)
Reclassements et autres mouvements	80	52
31 décembre	667	555

Les immeubles de placement s'élèvent à 667 millions d'euros au 31 décembre 2014 dont 63 % (soit 420 millions d'euros) concernent la filiale Big C Thaïlande et 24% (soit 158 millions d'euros) concernent la filiale Exito. A la clôture de l'exercice 2013, ils s'élevaient à 555 millions d'euros (dont respectivement 67% et 17% relatifs aux filiales Big C Thaïlande et Exito).

METHODE DE DETERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les principaux immeubles de placement se trouvent dans la filiale Big C Thaïlande.

Au 31 décembre 2014, la juste valeur des immeubles de placement s'élève à 1 737 millions d'euros (1 381 millions d'euros au 31 décembre 2013). Cette juste valeur est déterminée, pour la plupart des immeubles de placement, à partir d'évaluations réalisées par des experts externes indépendants. L'évaluation est réalisée sur la base d'une valeur de marché ouvert soutenue par des indicateurs de marché conformément aux standards internationaux d'évaluation et est considérée comme étant une juste valeur de niveau 3.

JUSTE VALEUR DES IMMEUBLES DE PLACEMENT DE LA FILIALE BIG C THAÏLANDE

La juste valeur des immeubles de placement de la filiale Big C Thaïlande acquis au cours des exercices antérieurs a été mise à jour sur la base de l'évaluation initiale faite par un expert indépendant. La juste valeur des actifs acquis au cours de l'exercice 2014 a été estimée par un expert indépendant. La méthode d'évaluation consiste à actualiser des flux de trésorerie qui seront générés par chaque immeuble de placement. Les principales hypothèses portent sur le taux de croissance des loyers (entre 0% et 5%) et le taux d'actualisation (entre 10 et 14%).

Les montants comptabilisés en résultat au titre des produits locatifs et des charges opérationnelles des immeubles de placement se résument ainsi :

en millions d'euros	2014	2013
Produits locatifs des immeubles de placement	254	218
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement qui n'ont pas généré de produits locatifs au cours de l'exercice	(12)	(9)
Charges opérationnelles directes occasionnées par les immeubles de placement qui ont généré des produits locatifs au cours de l'exercice	(26)	(20)

10.5 Dépréciation des actifs non courants

Principe comptable

La norme IAS 36 définit les procédures qu'une entreprise doit appliquer pour s'assurer que la valeur nette comptable de ses actifs n'excède pas leur valeur recouvrable, c'est-à-dire le montant qui sera recouvré par leur utilisation ou leur vente.

En dehors du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie qui font l'objet de tests annuels systématiques de dépréciation, la valeur recouvrable d'un actif est estimée chaque fois qu'il existe un indice montrant que cet actif a pu perdre de sa valeur.

Unité Génératrice de Trésorerie (UGT)

L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs qui inclut l'actif et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le Groupe a défini ses Unités Génératrices de Trésorerie comme suit :

- pour les hypermarchés, les supermarchés et le Discount, l'UGT est le magasin ;
- pour les autres réseaux, l'UGT est le réseau.

Indices de perte de valeur

Outre les sources d'informations externes suivies par le Groupe (environnement économique, valeur de marché des actifs...), les indices de perte de valeur utilisés dans le Groupe dépendent de la nature des actifs :

- actifs immobiliers (terrains et constructions) : perte de loyer ou résiliation du bail,
- actifs d'exploitation liés au fonds de commerce (actifs de l'UGT) : ratio valeur nette comptable des immobilisations du magasin par rapport au chiffre d'affaires TTC dépassant un seuil déterminé par type d'établissement,
- actifs affectés aux activités de support (siège et entrepôts) : arrêt d'exploitation du site ou obsolescence de l'outil de production utilisé par le site.

Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. Elle est estimée pour chaque actif isolé. Si cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en groupe d'UGT pour lequel la valeur recouvrable est alors déterminée.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de sortie. Dans l'activité de la grande distribution, cette valeur est généralement déterminée en fonction d'un multiple du chiffre d'affaires ou d'EBITDA (résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements opérationnels courants).

La valeur d'utilité est égale à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif à laquelle s'ajoute une valeur terminale. Elle est déterminée, en interne ou par des experts externes, à partir :

- des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant ;
- de la valeur terminale calculée à partir de la capitalisation à l'infini d'un flux annuel normatif basé sur le flux de trésorerie issu de la dernière année des prévisions.

L'ensemble de ces éléments étant ensuite actualisé en retenant des taux du marché à long terme après impôt qui reflètent les estimations du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

S'agissant du test de la valeur des goodwill, l'exercice de détermination des valeurs recouvrables des UGT ou groupes d'UGT associés est effectué en fin d'année.

Perte de valeur

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans les "Autres produits et charges opérationnels".

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes. Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill n'est jamais reprise.

10.5.1 Variations

Les tests de pertes de valeur pratiqués en 2014 ont conduit le Groupe à enregistrer une perte de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles de 46 millions d'euros (dont 27 millions d'euros de dépréciations d'actifs informatiques en France et 5 millions d'euros de dépréciations de magasins Via Varejo dans le cadre de l'obligation de cession liée à l'autorisation de prise de contrôle par l'autorité de concurrence locale, la CADE).

Pour rappel, les tests de perte de valeur pratiqués en 2013 avaient conduit le Groupe à enregistrer une perte de valeur sur goodwill de 2 millions d'euros et de 55 millions d'euros sur les immobilisations incorporelles et corporelles (relatifs au secteur Franprix – Leader Price).

10.5.2 Pertes de valeur sur les goodwill

Le test annuel a consisté à déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou des groupes d'UGT auxquels sont rattachés les goodwill et à la comparer à la valeur nette comptable des actifs concernés. Il est précisé que les goodwill dégagés lors des acquisitions initiales de réseaux sont rattachés à des groupes d'UGT selon les classifications présentées dans la note 10.1.1. De manière ponctuelle, quelques goodwill sont également attachés directement à des UGT.

Concernant les évaluations réalisées en interne, le test annuel consiste à déterminer la valeur recouvrable des UGT sur la base de la valeur d'utilité selon le principe indiqué dans la note 10.1. Cette valeur est calculée à partir de l'actualisation, aux taux mentionnés ci-dessous, des flux de trésorerie prévisionnels après impôt.

Paramètres utilisés pour le calcul des valeurs d'utilité réalisées en interne en 2014

Zone géographique	Taux de croissance à l'infini 2014 (i)	Taux d'actualisation après impôt 2014 (ii)	Taux de croissance à l'infini 2013 (i)	Taux d'actualisation après impôt 2013 (ii)
France (grande distribution) (iii)	1,4%	5,5% (iv)	1,6%	5,5%
France (autres activités) (iii)	1,4% et 1,9%	5,5% à 7,3%	1,6% et 2,1%	5,5% à 7,6%
Argentine	10,2%	17,1%	11,4%	18,00%
Brésil (v)	6,5%	12,0% et 14,9%	5,7%	10,5% et 11,3%
Colombie (v)	4,1%	9,4%	3,6%	8,20%
Uruguay	9,5%	16,2%	7,5%	14,10%
Thaïlande (v)	1,4%	7,5%	2,4%	7,70%
Vietnam	7,0%	14,0%	8,5%	15,10%
Océan Indien (vi)	1,4% à 1,8%	5,5% à 15,0%	1,6% à 7,0%	5,5% à 13,9%

(i) Le taux de croissance à l'infini net d'inflation est compris entre 0% et +0,5% selon la nature d'activité/enseigne de l'UGT

(ii) Le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital pour chacun des pays. Celui-ci est calculé au minimum une fois par an lors du test annuel en tenant compte du bêta endetté du secteur, d'une prime de risque marché et du coût de l'endettement du Groupe

(iii) Concernant les activités France, le taux d'actualisation tient compte également de la nature d'activité/enseigne de l'UGT et des risques opérationnels attachés

(iv) A l'exception de l'UGT Geimex dont le taux d'actualisation après impôt s'élève à 6,0%

(v) La capitalisation boursière des filiales cotées GPA, BIG C, Exito et Cnova s'élève respectivement à 8 049, 4 899, 4 531 et 2 875 millions d'euros au 31 décembre 2014. Elles sont supérieures à la valeur de l'actif net comptable de ces quatre entités

(vi) La zone Océan Indien comprend La Réunion, Mayotte, Madagascar et Maurice. Les taux d'actualisation retenus reflètent les risques propres à chacune de ces zones géographiques

Le test annuel de dépréciation des goodwill, réalisé en fin d'exercice, n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur au 31 décembre 2014.

A l'exception de Franprix Leader Price, au regard de l'excédent existant entre la valeur d'utilité et la valeur comptable, le Groupe estime sur la base des événements raisonnablement prévisibles à ce jour, que d'éventuels changements affectant les hypothèses clés mentionnées ci-dessus n'entraîneraient pas la comptabilisation d'une perte de valeur. La variation raisonnable des hypothèses clés correspond, pour le Groupe, à une hausse de 100 points des taux d'actualisation ou une baisse de 25 points du taux de croissance à l'infini servant au calcul de la valeur terminale ou encore une baisse de 50 points du taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif servant au calcul de la valeur terminale.

S'agissant de Franprix Leader Price, la valeur recouvrable de cette unité génératrice de trésorerie est établie selon le calcul de la valeur d'utilité, lequel est effectué à partir des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets financiers approuvés par la Direction générale sur une période de trois ans et selon un taux d'actualisation de 5,5% (idem en 2013).

Les projections de flux de trésorerie de la période budgétaire reposent sur hypothèses suivantes :

- Après les investissements tarifaires réalisés, la filiale prévoit un retour des volumes à partir de 2015 permettant d'envisager une croissance de ses ventes à périmètre comparable de l'ordre de 20% à horizon du plan 2015-2017. Par ailleurs, un plan d'expansion, notamment en franchise, appuiera la croissance des volumes.
- La rentabilité des deux enseignes progressera par l'amélioration de l'approvisionnement de certains produits en marque distributeurs et par une optimisation des coûts des magasins et des fonctions amonts. Ainsi, la filiale estime que son taux de marge d'EBITDA progressera de 200 points de base en 2014 et 2017.
- La prise en compte de manière pérenne du CICE ou d'un allègement de charges équivalent.

Les flux de trésorerie ultérieurs à la période de trois ans ont fait l'objet d'extrapolations selon un taux de croissance à long terme constant de 1,4% par an (1,6% en 2013) du chiffre d'affaires correspondant au taux d'inflation long terme en France et une évolution progressive de son taux de marge d'EBITDA proche de celui historiquement constaté.

La Direction estime qu'une modification raisonnable d'une hypothèse clé pourrait conduire à une valeur comptable supérieure à la valeur recouvrable. Le tableau ci-dessous présente la variation individuelle des hypothèses clés pour que la valeur recouvrable estimée de l'unité génératrice de trésorerie FPLP soit égale à sa valeur comptable (dont 2 511 millions d'euros de goodwill).

Variation requise pour que la valeur comptable de FPLP soit égale à sa valeur recouvrable	2014 (1)	2013
Taux d'actualisation	+90 pb	+130 pb
Taux de croissance à l'infini	-90 pb	-140 pb
Taux de marge d'EBITDA du flux annuel normatif	-90 pb	- 130 pb

(1) Avec une augmentation de 100 points du taux d'actualisation, la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie FPLP excéderait sa valeur recouvrable d'environ 71 millions d'euros. La direction estime qu'aucune modification des autres hypothèses clés sur lesquelles la valeur recouvrable repose ne ferait en sorte que la valeur comptable de cette unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable.

10.5.3 Pertes de valeur sur les marques

S'agissant des marques, un test consistant à examiner leur valeur recouvrable selon la méthode des redevances a été réalisé à la clôture.

Concernant les marques relatives à GPA, la principale hypothèse retenue pour les tests porte sur le taux des redevances (variant de 0,4% à 1,4% selon l'enseigne). Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux termes de ces tests.

Note 11 Structure financière et coûts financiers

Principe comptable

Actifs financiers

Définitions

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories selon leur nature et l'intention de détention :

- les actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat ;
- les prêts et créances ;
- les actifs disponibles à la vente

La ventilation des actifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

Evaluation et comptabilisation des actifs financiers

A l'exception des actifs évalués à la juste valeur par résultat, tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé augmenté des coûts d'acquisition.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte toute décote ou prime lors de l'acquisition, sur la période allant de l'acquisition à l'échéance de remboursement. Les profits et pertes sont reconnus en résultat lorsque les actifs sont décomptabilisés ou lorsqu'ils perdent de la valeur, ainsi qu'au travers du processus d'amortissement.

Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Ils représentent les actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les actifs acquis par l'entreprise dans l'objectif de les céder à court terme. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Certains actifs peuvent également faire l'objet d'un classement volontaire dans cette catégorie.

Prêts et créances

Ils représentent les actifs financiers, émis ou acquis par le Groupe qui sont la contrepartie d'une remise directe d'argent, de biens ou de services à un débiteur. Ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et créances à long terme non rémunérés ou rémunérés à un taux inférieur à celui du marché sont, lorsque les sommes sont significatives, actualisés. Les dépréciations éventuelles sont enregistrées en résultat.

Actifs disponibles à la vente

Ils représentent tous les autres actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'actif a perdu de la valeur de façon prolongée ou significative. Dans ces cas, le profit ou la perte, enregistré jusqu'alors en autres éléments du résultat global est transféré en résultat.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de capitaux propres, la dépréciation est définitive. Les variations ultérieures positives de juste valeur sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global.

Lorsque l'actif disponible à la vente est un instrument de dette, toute appréciation ultérieure est comptabilisée en résultat à hauteur de la dépréciation antérieurement constatée en résultat.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés. Les actifs disponibles à la vente sont présentés en actifs financiers non courants.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme. Pour être éligible au classement d'équivalent de trésorerie, conformément à la norme IAS 7, les placements doivent remplir quatre conditions :

- placement à court terme ;
- placement très liquide ;
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie ;
- risque négligeable de changement de valeur.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé dans les deux cas suivants :

- les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif ont expiré, ou,
- ces droits contractuels ont été transférés à un tiers et ce transfert répond à certaines conditions :
 - si le cédant a transféré la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif est décomptabilisé pour sa totalité ;
 - si le cédant a conservé la quasi-totalité des risques et avantages, l'actif reste comptabilisé au bilan pour sa totalité.

Le Groupe procède à des mobilisations de créances auprès d'institutions financières. Généralement, ces cessions satisfont aux critères de décomptabilisation d'actifs financiers d'IAS 39 décrits ci-dessous. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoirs émis ou de paiements par compensation) est considéré comme inexistant. Il s'agit en pratique essentiellement de créances relatives à des factures émises au titre de prestations rendues en application du contrat liant le Groupe aux fournisseurs concernés et tenant compte du niveau d'activité réalisé avec ces derniers. Les autres risques et avantages attachés à ces créances ont été transférés au cessionnaire. En conséquence, la quasi-totalité des risques et avantages existants à la date de clôture ayant été transférée au cessionnaire, ces créances sont décomptabilisées du bilan.

Certaines filiales restent en charge du recouvrement des créances cédées. En contrepartie de cette prestation, ces dernières perçoivent une rémunération dans le cadre d'un mandat de délégation ; cette rémunération est considérée comme non significative à la clôture de l'exercice.

Passifs financiers

Définitions

Les passifs financiers sont classés en deux catégories et comprennent :

- les emprunts au coût amorti et ;
- des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le compte de résultat.

La ventilation des passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date de clôture : inférieure ou supérieure à un an.

Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classification selon IAS 39.

PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISES AU COUT AMORTI

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une couverture comptable.

Les frais et primes d'émission et les primes de remboursement font partie du coût amorti des emprunts et dettes financières. Ils sont présentés en diminution ou en augmentation des emprunts, selon le cas, et ils sont amortis de manière actuarielle.

PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR LE COMPTE DE RESULTAT

Ils représentent les passifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire les passifs qui répondent à une intention de réalisation à court terme. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le compte de résultat.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Tous les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur.

DERIVES QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION

Le Groupe utilise la possibilité offerte par la norme IAS 39 d'appliquer la comptabilité de couverture:

- en cas de couverture de juste valeur (emprunt à taux fixe swappé à taux variable par exemple), la dette est comptabilisée pour sa juste valeur à hauteur du risque couvert et toute variation de juste valeur est inscrite en résultat. La variation de la juste valeur du dérivé est également inscrite en résultat. Si la couverture est totalement efficace, les deux effets se neutralisent parfaitement ;
- en cas de couverture de flux de trésorerie (par exemple emprunt à taux variable swappé à taux fixe, couverture d'un budget d'achat en devise), la variation de la juste valeur du dérivé est inscrite en résultat pour la part inefficace et en autres éléments du résultat global pour la part efficace avec reprise en résultat symétriquement à la comptabilisation des flux couverts et dans la même rubrique que l'élément couvert (résultat opérationnel courant pour les couvertures de flux d'exploitation et résultat financier pour les autres couvertures) ;
- en cas de couverture d'un investissement net réalisé dans une entité étrangère, la variation de juste valeur est comptabilisée nette d'impôt en autres éléments du résultat global pour la part efficace attribuable au risque de change couvert et en résultat pour la part inefficace. Les gains ou pertes accumulés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place, et ;
- l'efficacité de la couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

DERIVES NON QUALIFIES DE COUVERTURE : COMPTABILISATION ET PRESENTATION

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'a pas été (ou n'est plus) qualifié de couverture, ses variations de juste valeur successives sont comptabilisées directement en résultat de la période, au sein de la rubrique « Autres produits et charges financières ».

11.1 Trésorerie nette

11.1.1 Composition

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Equivalents de trésorerie	4 225	3 263
Trésorerie	3 134	2 037
Trésorerie brute	7 359	5 300
Concours bancaires courants	(162)	(190)
Trésorerie nette	7 197	5 110

La trésorerie brute de la société mère et des sociétés détenues à 100% s'établit à 2 652 millions d'euros. L'ensemble des trésoreries et équivalents de trésorerie présentées à 100% et qui sont portées par des sociétés dans lesquelles sont présents des intérêts ne donnant pas le contrôle représente 4 707 millions d'euros. La trésorerie des sociétés intégrées globalement est entièrement disponible pour le Groupe puisque ce dernier, malgré la présence d'intérêts ne donnant pas le contrôle, conserve le contrôle de la politique de distribution, sous réserve des restrictions liées aux covenants bancaires.

11.1.2 Analyse de la trésorerie brute par devises

en millions d'euros	2014	%	2013 retraité	%
Euro	2 160	29%	1 073	20%
Dollar américain	120	2%	117	2%
Real brésilien	3 721	51%	2 817	53%
Baht thaïlandais	299	4%	184	3%
Peso colombien	866	12%	922	17%
Dong vietnamien	114	2%	100	2%
Autres devises	79	1%	87	2%
Trésorerie brute	7 359	100%	5 300	100%

11.2 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 13 748 millions d'euros au 31 décembre 2014 (11 093 millions d'euros au 31 décembre 2013) et comprennent les éléments suivants :

en millions d'euros	Note	2014			2013 retraité		
		Part non courante	Part courante	Total	Part non courante	Part courante	Total
Emprunts obligataires	11.2.2	7 962	1 595	9 557	7 085	881	7 967
Autres emprunts et dettes financières	11.2.3	1 135	2 875	4 010	1 300	1 622	2 923
Location financement	7.6	87	18	105	68	29	97
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle	3.5.1	38	24	62	42	33	75
Dérivés passifs de couverture de juste valeur	11.6	2	12	14	20	11	31
Emprunts et dettes financières		9 223	4 525	13 748	8 515	2 577	11 093
Dérivés actifs de couverture de juste valeur		(430)	(136)	(567)	(102)	(189)	(291)
Autres actifs financiers		-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-	(7 359)	(7 359)	-	(5 300)	(5 300)
Trésorerie active et autres actifs financiers		(430)	(7 495)	(7 926)	(102)	(5 489)	(5 591)
DETTE FINANCIERE NETTE		8 793	(2 970)	5 822	8 413	(2 912)	5 502

11.2.1 Variation des dettes financières

en millions d'euros	2014	2013 retraité
<i>Emprunts et dettes financières à l'ouverture</i>	11 093	11 868
<i>Dérivés actifs de couverture de juste valeur</i>	(291)	(385)
Dettes financières à l'ouverture (y compris instruments de couverture)	10 802	11 483
Nouveaux emprunts (i)	3 675	1 833
Remboursements (principal et intérêt) (ii)	(1 410)	(2 462)
Variation juste valeur des emprunts couverts	11	-
Ecarts de conversion	101	(543)
Variation de périmètre (iii)	16	929
Variation des dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle (iv)	(13)	(439)
Dettes financières à la clôture (y compris instruments de couverture)	13 181	10 802
<i>Emprunts et dettes financières à la clôture</i>	13 748	11 093
<i>Dérivés actifs de couverture de juste valeur</i>	(567)	(291)

- (i) En 2014, les nouveaux emprunts comprennent principalement les opérations décrites ci-après : (a) l'émission par Casino, Guichard-Perrachon de nouveaux emprunts obligataires pour un montant global de 1 550 millions d'euros, (b) la variation nette de billets de trésorerie court terme pour 891 millions d'euros, (c) la souscription de nouveaux emprunts sur les filiales brésiliennes pour un montant de 610 millions d'euros et (d) l'échange obligataire décrit dans la présente note conduisant à une augmentation nette de 299 millions d'euros. En 2013, les nouveaux emprunts comprenaient principalement les opérations décrites ci-après : (i) la souscription par Casino, Guichard-Perrachon de nouveaux emprunts obligataires pour un montant global de 1 350 millions d'euros, (ii) la souscription de nouveaux emprunts sur les filiales brésiliennes, colombiennes et vietnamiennes pour respectivement 45, 39 et 30 millions d'euros, (iii) la composante dette de l'émission d'ORA par Monoprix pour 79 millions d'euros (note 12.6) et (iv) de flux nets des billets de trésorerie pour 167 millions d'euros.
- (ii) En 2014, les remboursements d'emprunts sont liés principalement à Casino, Guichard-Perrachon, GPA, FPLP et Big C Thaïlande pour respectivement 551, 552, 102 et 108 millions d'euros. En 2013, les remboursements d'emprunts étaient liés principalement (a) aux emprunts obligataires sur Casino, Guichard-Perrachon, GPA et Éxito pour respectivement 544, 195 et 30 millions d'euros, (b) aux autres emprunts et dettes financières relatifs à Franprix-Leader Price, GPA, Casino, Guichard-Perrachon et Big C Thaïlande pour respectivement 355, 340, 184 et 66 millions d'euros, (c) au remboursement de lignes de crédit utilisées par Monoprix pour 453 millions d'euros et (d) aux découverts bancaires pour 109 millions d'euros.
- (iii) En 2013, l'incidence de variation de périmètre résultait essentiellement de Franprix – Leader Price et la prise de contrôle de Monoprix pour respectivement 301 et 622 millions d'euros
- (iv) En 2013, les variations de dettes liées à des puts sur intérêts ne donnant pas le contrôle concernaient essentiellement l'opération d'échange d'actions avec la famille Diniz pour 399 millions d'euros (note 3.2.4)

OPÉRATIONS DE FINANCEMENT CORPORATE

Le 21 février 2014, le Groupe a procédé à une émission obligataire de 900 millions d'euros d'une maturité de 10 ans et rémunérée à 3,248%.

A cette occasion, 214 et 336 millions d'euros des obligations venant respectivement à échéance en avril 2016 (coupon de 4,47%) et février 2017 (coupon de 4,38%) ont été échangés, portant leur nominal respectivement à 386 et 552 millions d'euros.

Cette opération a été traitée comme un prolongement de dettes financières compte tenu de la nature non substantielle des modifications des termes contractuels. L'impact de l'échange d'obligations (601 millions d'euros) constitue ainsi un ajustement de la valeur comptable de l'emprunt obligataire 2024 et sera amorti actuariellement sur la durée résiduelle du passif ainsi modifié. Ce traitement comptable s'applique également aux primes, frais d'émission non amortis et attachés aux lignes obligataires échangées et tous les coûts supportés au titre de l'échange (commissions, frais, prime d'échange) qui s'amortiront jusqu'en 2024 pour 73 millions d'euros. De même, l'incidence du débouclage des couvertures attachées aux dettes initiales (7 millions d'euros) sera amortie sur la durée de la nouvelle dette.

Le 28 février 2014, le Groupe a annoncé la signature d'une ligne de crédit syndiquée à 5 ans pour un montant de 1,2 milliard d'euros auprès d'un groupe de 18 banques, en remplacement d'une ligne existante de même montant. Casino bénéficie par ailleurs de deux options d'extension d'un an qui restent soumises à l'accord des banques

Le 30 juillet 2014, le Groupe a procédé à une émission obligataire d'un montant de 900 millions d'euros d'une maturité de 12 ans et rémunérée à 2,798%.

Le 2 décembre 2014, le Groupe a procédé à une émission obligataire d'un montant de 650 millions d'euros, d'une maturité supérieure à 10 ans, et rémunérée à 2,33%.

11.2.2 Détail des emprunts obligataires

en millions d'euros	Montant nominal	Taux d'intérêt d'émission (i)	Taux d'intérêt effectif	Date émission	Date échéance	2014 (ii)	2013 retraité (ii)
Emprunts en EURO							
Emprunt obligataire 2014	578	F : 4,88	5,19%	avr-07 juin-08	avr-14	-	582
Emprunt obligataire 2015	750	F : 5,50	5,60%	juil-09	janv-15	752	771
Emprunt obligataire 2016	386	F : 4,47	4,58%	oct-11	avr-16	388	600
Emprunt obligataire 2017	552	F : 4,38	5,85%	fév-10	fév-17	551	863
Emprunt obligataire 2018	508	F : 4,48	5,25%	mai-10	nov. 2018	543	530
Emprunt obligataire 2019	1 000	F : 3,16	2,83%	août-12 avr-13	août-19	1 054	1 015
Emprunt obligataire 2020	600	F : 3,99	4,05%	mars-12	mars-20	642	608
Emprunt obligataire 2021	850	F : 4,73	5,13%	mai-11	mai-21	912	843
Emprunt obligataire 2023	1 000	F : 3,31	3,23%	janv-13 avr-13	janv-23	1 097	993
Emprunt obligataire 2024	900	F : 3,25	4,16%	mars-14	mars-24	908	-
Emprunt obligataire 2025	650	F : 2,33	2,37%	déc-14	fév-25	647	-
Emprunt obligataire 2026	900	F : 2,80	2,84%	août-14	août-26	928	-
Emprunts en COP							
Emprunt obligataire Carulla	52	V : IPC+7,50	IPC+7,50	mai-05	mai-15	52	56
Emprunts en BRL							
Emprunt obligataire GPA	61	V : 109,5% CDI	109,5% CDI	déc-09	déc-14	-	61
Emprunt obligataire GPA	187	V : 107,7% CDI	107,7% CDI	janv-11	janv-14	-	187
Emprunt obligataire GPA	248	V : 108,5% CDI	108,5% CDI	déc-11	juin-15	248	245
Emprunt obligataire GPA	372	V : CDI + 1%	CDI + 1%	mai-12	nov-15	372	368
Emprunt obligataire GPA	124	V : 100% CDI + 1%	100% CDI + 1%	janv-12	Jui-15	124	123
Emprunt obligataire GPA	278	V : 107,0% CDI	107,0% CDI	sept-14	sept-19	278	-
Emprunt obligataire GPA	61	V : CDI + 0,72%	V : CDI + 0,72%	juin-12	Déc-14	-	61
Emprunt obligataire GPA	62	V : CDI + 0,72%	V : CDI + 0,72%	juin-12	janv-15	62	61
Total emprunts obligataires						9 557	7 967

(i) F (taux fixe) – V (taux variable) – IPC (Index Price Consumer) – CDI (Certificado de Deposito Interbancario)

(ii) Les montants ci-dessus incluent l'incidence des couvertures de juste valeur

11.2.3 Détail des autres emprunts et dettes financières

En millions d'euros	Montant nominal	Nature du taux	Date émission	Date échéance	2014	2013 retraité
France						
Alaméa	300	Variable	avr-10	avr-15	300	300
Billets de trésorerie					1 294	402
Autres emprunts (i)					342	210
International						
Amérique latine (ii)					892	804
Autres (iii)					690	635
Concours bancaires courants					162	190
Intérêts courus (iv)					330	382
Total autres emprunts					4 010	2 923

- (i) Dont Franprix – Leader Price pour un montant de 164 et 113 millions d'euros respectivement en 2014 et 2013
(ii) Concerne GPA à hauteur de 889 en 2014 (en 2013 : GPA à hauteur de 768 et Exito à hauteur de 36 millions d'euros)
(iii) Concerne en 2014 et 2013 principalement Big C Thaïlande à hauteur de respectivement 618 et 583 millions d'euros
(iv) Les intérêts courus portent sur la totalité des dettes financières y compris les emprunts obligataires

DETAIL DES LIGNES BANCAIRES CONFIRMÉES 2014

En millions d'euros	Taux	Echéance		Autorisées	Utilisées
		< à 1 an	> à 1 an		
Ligne syndiquée – Casino, Guichard-Perrachon (i)	Variable	-	2 024	2 024	-
Autres lignes bancaires confirmées	Variable	310	1 970	2 280	100

- (i) Les lignes syndiquées comprennent la ligne de 1 200 millions d'euros (à échéance février 2019) et la ligne de 1 milliard de dollars US à échéance juillet 2018

DETAIL DES LIGNES BANCAIRES CONFIRMÉES 2013

En millions d'euros	Taux	Echéance		Autorisées	Utilisées
		< à 1 an	> à 1 an		
Ligne syndiquée – Casino, Guichard-Perrachon (i)	Variable	-	1 925	1 925	-
Autres lignes bancaires confirmées	Variable	505	677	1 182	-

- (i) Les lignes syndiquées comprennent la ligne de 1 200 millions d'euros (renouvelée en août 2010 pour une durée de cinq ans) et la ligne de 1 milliard de dollars US à échéance juillet 2018

11.3 Autres dettes

	2014			2013 retraité		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Dérivés passifs	193	5	198	5	179	184
Dettes fiscales et sociales	205	1 718	1 923	361	1 675	2 036
Dettes diverses	19	1 126	1 145	11	1 083	1 094
Dettes sur immobilisations	22	256	277	25	209	234
Comptes courants	-	13	13	-	12	12
Financement de l'activité de crédit	42	851	893	48	837	885
Produits constatés d'avance (i)	265	178	443	153	81	234
TOTAL	745	4 147	4 892	603	4 077	4 680

- (i) Comprend en 2014 un produit constaté d'avance reconnu dans la filiale Via Varejo suite à la perception d'un paiement d'avance de 850 millions de reais (264 millions d'euros) relatif à un contrat d'exclusivité de ventes d'extension de garantie auprès de Zurich Minas Brasil Seguros S.A.
Préalablement, Via Varejo a mis fin par anticipation au contrat le liant au précédent fournisseur d'extension de garantie en (i) lui versant une indemnité de 186 millions de reais (57 millions d'euros) reconnue en immobilisations incorporelles et (ii) en lui remboursant un paiement perçu en avance de 398 millions de reais (123 millions d'euros).

11.4 Résultat financier

Principe comptable

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les produits et résultats de cession des équivalents de trésorerie, les résultats de couverture de taux et de change y afférents ainsi que la charge d'intérêts attachée aux contrats de location financement.

La dette financière nette comprend les emprunts et dettes financières incluant les dérivés passifs placés en comptabilité de couverture qui s'y rattachent, diminués (i) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et placements financiers assimilés, (iii) des dérivés actifs placés en comptabilité de couverture portant sur les emprunts et dettes financières et (iv) des actifs financiers consécutifs à une cession significative d'actifs non courants.

Autres produits et charges financiers

Il s'agit des produits et charges de nature financière qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net.

Sont compris notamment dans cette rubrique : les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations de juste valeur des actifs financiers hors trésorerie et des dérivés non concernés par la comptabilité de couverture, les résultats de cession des actifs financiers hors trésorerie, les résultats d'actualisation (y compris l'actualisation des provisions de retraite) et les résultats de change portant sur des éléments exclus de l'endettement financier net.

Les escomptes financiers obtenus pour paiement rapide sont portés en produits financiers pour la part correspondant au taux normal d'intérêt du marché et en réduction du prix d'achat pour le supplément.

11.4.1 Coût de l'endettement financier net

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Résultat de cession des équivalents de trésorerie	-	-
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	204	178
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	204	178
Charges d'intérêts sur opérations de financement après couverture	(832)	(803)
Charges financières de location financement	(12)	(11)
Coût de l'endettement financier brut	(844)	(814)
Total du coût de l'endettement financier net	(640)	(636)

11.4.2 Autres produits et charges financiers

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Produits financiers de participation	1	-
Gains de change (hors opérations de financement)	17	45
Produits d'actualisation et de désactualisation	3	2
Variation positive de juste valeur des dérivés hors couverture (*)	44	8
Autres produits financiers	88	108
Produits financiers	152	164
Pertes de change (hors opérations de financement)	(15)	(53)
Charges d'actualisation et de désactualisation	(17)	(18)
Variation négative de juste valeur des dérivés hors couverture (*)	(74)	(68)
Variation négative de juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur	-	(4)
Autres charges financières	(84)	(105)
Charges financières	(190)	(247)
Total autres produits et charges financiers	(38)	(84)

(*) En 2014, le charge nette de 30 millions d'euros reflète principalement la variation de valeur des TRS BIG C Thaïlande (+38 millions d'euros) et GPA (-16 millions d'euros) ainsi que du forward GPA (-47 millions d'euros). En 2013, la charge nette de 60 millions d'euros reflétait principalement la variation de valeur des TRS Big C Thaïlande et de GPA, du forward GPA et des options d'achat portant sur des actions préférentielles de GPA (voir ci-dessous).

En décembre 2011, le Groupe a contracté avec un établissement financier un TRS d'une maturité de 2,5 ans portant sur 7,9 millions d'ADR GPA (actions de préférence cotées aux États-Unis). Le contrat est sans livraison physique de titres. Suite à une modification sur l'exercice, cet instrument porte un intérêt d'Euribor 3 mois +2,61% et est à échéance juillet 2017. Par ailleurs, une modification du prix d'entrée du TRS a conduit Casino à encaissé un produit de 50 millions d'euros en 2013. Ce TRS est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2014, l'instrument porte sur 7,8 millions de titres (soit 2,9% du capital de GPA) et un notionnel de 332 millions d'euros et présente une juste valeur de -96 millions d'euros (contre 7,8 millions de titres, 332 millions d'euros de notionnel et -80 millions d'euros de juste valeur au 31 décembre 2013).

Le Groupe a contracté fin décembre 2012 avec un établissement financier un forward portant sur 7,8 millions d'ADR GPA ayant une maturité de 2 ans. Le contrat est sans livraison physique de titres. Suite à la modification du prix d'entrée du forward en 2013 et 2014, Casino a encaissé un produit respectivement de 43 millions et 7 millions d'euros. Par ailleurs, l'instrument porte désormais un intérêt de Libor + 2,50% et est à échéance décembre 2016. Ce forward est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2014, l'instrument porte sur 5,8 millions de titres (soit 2,2% du capital de GPA) et un notionnel de 333 millions de dollars US (274 millions d'euros) et présente une juste valeur de -97 millions d'euros (contre 5,8 millions de titres, 319 millions d'euros de notionnel et -43 millions d'euros de juste valeur au 31 décembre 2013).

Le Groupe a contracté en 2012 avec un établissement financier un TRS portant sur 20,6 millions d'actions de Big C Thaïlande. Le contrat est sans livraison physique de titres. Suite à la modification du prix d'entrée du TRS en 2013 et 2014, Casino a encaissé un produit respectivement de 2 millions et 17 millions d'euros. Par ailleurs, l'instrument porte désormais un intérêt d'Euribor 3 mois + 2,23% et est à échéance juillet 2016. Ce TRS est un dérivé évalué à la juste valeur dont les variations sont constatées en résultat. Au 31 décembre 2014, l'instrument présente un notionnel de 127 millions d'euros et une juste valeur de -5 millions d'euros.

11.5 Juste valeur des instruments financiers

Principe comptable

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante:

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3

11.5.1 Ventilation des actifs et passifs financiers par catégorie d'instrument

ACTIFS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs financiers par catégorie.

en millions d'euros	2014		2014	Valeur au bilan						
	Valeur comptable au bilan (A)	Actifs non financiers (B)	Valeur des actifs financiers (A-B)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat	Instruments de couverture comptable	Actifs détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances	AFS - Evalués à la juste valeur	AFS - Evalués au coût
Autres actifs non courants	2 244	956	1 288	-	-	430	-	770	37	51
Créances clients	1 513	-	1 513	-	-	-	-	1 513	-	-
Autres actifs courants	1 786	635	1 151	-	-	161	-	990	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 359	-	7 359	422	-	-	-	6 937	-	-

en millions d'euros	2013 retraité		2013 retraité	Valeur au bilan						
	Valeur comptable au bilan (A)	Actifs non financiers (B)	Valeur des actifs financiers (A-B)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat	Instruments de couverture comptable	Actifs détenus jusqu'à échéance	Prêts et créances	AFS - Evalués à la juste valeur	AFS - Evalués au coût
Autres actifs non courants	1 588	703	885	-	-	102	-	673	55	56
Créances clients	1 493	-	1 493	-	-	-	-	1 493	-	-
Autres actifs courants	1 646	615	1 031	-	-	189	-	842	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 300	-	5 300	403	-	-	-	4 897	-	-

PASSIFS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers par catégorie.

en millions d'euros	2014		2014	Valeur au bilan			
	Valeur comptable au bilan	Passifs non financiers	Valeur des passifs financiers	Passifs comptabilisés au coût amorti	Passifs détenus à des fins de transactions	Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat	Instruments de couverture comptable
Emprunts obligataires	9 557	-	9 557	9 557	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	4 086	-	4 086	4 010	62	-	14
Location financement	105	-	105	105	-	-	-
Dettes fournisseurs	8 324	1	8 323	8 323	-	-	-
Autres dettes	4 892	1 875	3 016	2 818	198	-	-

en millions d'euros	2013 retraité		2013 retraité	Valeur au bilan			
	Valeur comptable au bilan	Passifs non financiers	Valeur des passifs financiers	Passifs comptabilisés au coût amorti	Passifs détenus à des fins de transactions	Passifs désignés comme étant à la juste valeur par le résultat	Instruments de couverture comptable
Emprunts obligataires	7 967	-	7 967	7 967	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	3 029	-	3 029	2 923	75	-	31
Location financement	97	-	97	97	-	-	-
Dettes fournisseurs	6 982	-	6 982	6 982	-	-	-
Autres dettes	4 680	1 696	2 984	2 800	175	-	9

11.5.2 Hiérarchie de la juste valeur des actifs et des passifs

Ci-dessous, les tableaux présentent une comparaison de la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs consolidés, autres que ceux dont les valeurs comptables correspondent à des approximations raisonnables des justes valeurs tels que les créances clients, les dettes fournisseurs et la trésorerie et équivalents de trésorerie. La juste valeur des immeubles de placement est présentée à la note 10.4.

Hiérarchie des justes valeurs					
31 décembre 2014					
en millions d'euros	Valeur comptable	Juste valeur	Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
Actifs	628	628	-	591	37
Actifs financiers disponibles à la vente (i)	37	37	-	-	37
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (ii)	567	567	-	567	-
Autres dérivés actifs	25	25	-	25	-
Passifs	13 946	14 738	10 343	4 332	62
Emprunts obligataires (iv)	9 557	10 343	10 343	-	-
Autres emprunts et locations financement (v)	4 115	4 120	-	4 120	-
Dérivés passifs de couverture de juste valeur (ii)	14	14	-	14	-
Autres dérivés passifs (ii)	198	198	-	198	-
Puts sur intérêts ne donnant pas le contrôle (iii)	62	62	-	-	62

Hiérarchie des justes valeurs					
31 décembre 2013 retraité					
en millions d'euros	Valeur comptable	Juste Valeur	Prix du marché = niveau 1	Modèles avec paramètres observables = niveau 2	Modèles avec paramètres non observables = niveau 3
Actifs	345	345	-	291	55
Actifs financiers disponibles à la vente (i)	55	55	-	-	55
Dérivés actifs de couverture de juste valeur (ii)	291	291	-	291	-
Autres dérivés actifs	-	-	-	-	-
Passifs	11 276	11 710	8 375	3 260	75
Emprunts obligataires (iv)	7 967	8 375	8 375	-	-
Autres emprunts (v)	3 020	3 044	-	3 044	-
Dérivés passifs de couverture de juste valeur (ii)	31	31	-	31	-
Autres dérivés passifs (ii)	184	184	-	184	-
Puts sur intérêts ne donnant pas le contrôle (iii)	75	75	-	-	75

- (i) La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est généralement déterminée en utilisant les techniques d'évaluation usuelles. Les actifs financiers disponibles à la vente, pour lesquels une juste valeur n'a pu être déterminée de manière fiable, ne sont pas présentés dans cette note
- (ii) Les instruments dérivés font l'objet d'une évaluation (interne ou externe) sur la base des techniques d'évaluations usuelles de ce type d'instruments. Les modèles d'évaluation intègrent les paramètres observables de marché (notamment la courbe des taux) et la qualité de contrepartie
- (iii) La juste valeur relative aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle est déterminée en appliquant les formules de calcul du contrat et est, le cas échéant, actualisée ; ces formules sont considérées comme représentatives de la juste valeur qui utilisent notamment des multiples d'EBITDA
- (iv) La valeur de marché a été déterminée pour les emprunts obligataires cotés sur la base du dernier cours de bourse à la date de clôture
- (v) La juste valeur des autres emprunts a été déterminée sur la base d'autres méthodes de valorisation telles que la valeur actualisée des flux de trésorerie en tenant compte du risque de crédit du Groupe et des conditions de taux d'intérêt à la date de clôture

11.6 Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont les risques de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur action), de contrepartie et de liquidité.

Le suivi et la gestion des risques financiers sont assurés par la Direction du Corporate Finance, rattachée à la Direction Financière Groupe. Cette équipe gère l'ensemble des expositions financières, en coordination avec les directions financières des principales filiales du Groupe. Elle est responsable du reporting à l'attention de la Direction Générale. Elle publie un Guide des Bonnes Pratiques Financières qui encadre les opérations de financement, placement et couverture effectuées par les entités du Groupe.

Pour gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours de change, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux et des opérations de change à terme. Il s'agit principalement d'instruments de gré à gré négociés avec des contreparties bancaires de premier rang. La majorité de ces opérations ou instruments dérivés est éligible à la comptabilité de couverture.

Cependant, afin de mettre en œuvre une gestion plus dynamique et plus flexible de sa position de taux, le Groupe a la possibilité d'avoir une part, minoritaire et strictement encadrée, de spéculatif dans la gestion de ses couvertures, en ligne avec la politique en la matière d'un grand nombre de corporates.

11.6.1 Synthèse des instruments dérivés

Le tableau ci-dessous récapitule les instruments dérivés par nature du risque couvert et classification comptable :

en millions d'euros	Note	2014	Risque de taux d'intérêt	Risque de change	Autres risques de marché	2013 retraité
Dérivés actif						
Dérivés actif - à la juste valeur par le résultat	6.8 – 6.9	-	-	-	-	-
Dérivés actif - couverture de flux de trésorerie	6.8.1	25	-	25	-	-
Dérivés actif - couverture de juste valeur	11.2	567	548	19	-	291
Total dérivés actif		591	548	44	-	291
<i>dont courant</i>		<i>161</i>	<i>127</i>	<i>34</i>	<i>-</i>	<i>189</i>
<i>dont non courant</i>		<i>430</i>	<i>421</i>	<i>9</i>	<i>-</i>	<i>102</i>
Dérivés passif						
Dérivés passif - à la juste valeur par le résultat	11.3	198	-	-	198	175
Dérivés passif - couverture de flux de trésorerie	11.3	-	-	-	-	9
Dérivés passif - couverture de juste valeur	11.2	14	11	3	-	31
Total dérivés passif		212	11	3	198	215
<i>dont courant</i>		<i>17</i>	<i>9</i>	<i>3</i>	<i>5</i>	<i>190</i>
<i>dont non courant</i>		<i>195</i>	<i>2</i>	<i>-</i>	<i>193</i>	<i>25</i>

Au 31 décembre 2014, la réserve IFRS de couverture de flux de trésorerie futurs représente un solde créditeur de 25 millions d'euros (débit de 9 millions d'euros au 31 décembre 2013). L'inefficacité mesurée sur les couvertures de flux futurs n'est pas significative.

La juste valeur des instruments dérivés non qualifiés de couverture comptable au sens IAS 39 s'élève à -198 millions d'euros au 31 décembre 2014 (-175 millions d'euros au 31 décembre 2013).

L'évaluation des dérivés au 31 décembre 2014 a été effectuée en prenant en compte l'ajustement de crédit de valeur (CVA) et l'ajustement de débit de valeur (DVA) conformément à IFRS 13. L'incidence de ces ajustements est non significative.

11.6.2 Gestion du risque de marché

GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTERET

L'objectif du Groupe est de gérer son exposition au risque de variation de taux d'intérêt et d'optimiser son coût de financement. La stratégie du Groupe repose donc sur une gestion dynamique de la dette qui consiste à surveiller et à ajuster si nécessaire son ratio de couverture en fonction des prévisions d'évolution de taux.

Dans le cadre de sa gestion de taux, le Groupe utilise différents instruments dérivés. Les principaux instruments dérivés sont des swaps de taux. Bien qu'ils puissent ne pas être systématiquement comptabilisés en couverture, tous les instruments de taux d'intérêt sont souscrits dans le cadre de la politique de gestion du risque de taux décrite ci-dessus.

La politique financière du Groupe consiste à gérer la charge financière en combinant ces instruments dérivés à taux variable et à taux fixe.

ANALYSE DE SENSIBILITE AU RISQUE DE TAUX D'INTERET

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Emprunts	3 979	1 957
Location financière	18	29
Concours bancaires courants	162	190
TOTAL Dette financière (part courante hors intérêts courus et dérivés) (i)	4 159	2 176
Equivalent de trésorerie	4 225	3 263
Disponibilités	3 134	2 037
TOTAL ACTIF	7 359	5 300
POSITION NETTE AVANT GESTION	(3 200)	(3 124)
Instruments dérivés	7 146	5 860
POSITION NETTE APRES GESTION	3 946	2 736
Position nette à renouveler à moins d'un an	3 946	2 736
Variation de 1%	39	27
Durée moyenne restant à courir d'ici la fin de l'exercice	1	1
Variation du coût de l'endettement net	39	27
Coût d'endettement	640	636
Impact variation coût d'endettement net	6,2%	4,3%

(i) L'échéance des actifs et des dettes à taux révisable est celle de la révision du taux. Les éléments de la dette non exposés aux risques de taux, essentiellement les dettes liées aux puts et les intérêts courus non échus ne sont pas inclus dans ce calcul

GESTION DU RISQUE DE MARCHE

EXPOSITION AUX RISQUES DE CHANGE

Par la diversification géographique de ses activités, le Groupe est exposé au risque de conversion, c'est-à-dire que son bilan et son compte de résultat, et par conséquent ses ratios de structure financière, sont sensibles aux variations des parités de change lors de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères hors zone Euro, ainsi qu'au risque de transaction pour les opérations qui ne sont pas réalisées en euros.

En matière de risque de change opérationnel, la politique du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires hautement probables, liées principalement aux flux monétaires résultant d'achats effectués dans une devise différente de sa monnaie fonctionnelle, notamment pour les achats de marchandises effectués en dollars US couverts par des achats à terme de devises. La politique du Groupe consiste à couvrir généralement les budgets d'achats par des instruments ayant les mêmes échéances que les approvisionnements budgétés.

L'exposition nette du Groupe, basée sur les montants notionnels après prise en compte des couvertures, se concentre sur les principales devises suivantes (hors devises fonctionnelles des entités) :

en millions d'euros	Total exposé 2014	Dont USD	Total exposé 2013 retraité
Créances commerciales exposées	(9)	(8)	(8)
Autres actifs financiers exposés	(125)	(91)	(223)
Dettes fournisseurs exposées	170	145	105
Dettes financières exposées	245	245	103
Exposition brute dette / (créance)	280	290	(23)
Créances commerciales couvertes			-
Autres actifs financiers couverts	(7)	(7)	(10)
Dettes fournisseurs couvertes	90	90	45
Dettes financières couvertes	232	232	101
Exposition nette dette / (créance)	(35)	(25)	(158)
Couverture d'achats futurs		225	262

Au 31 décembre 2014, l'exposition bilantielle nette d'un montant de -35 millions d'euros portait principalement sur le dollar US.

ANALYSE DE SENSIBILITE DE L'EXPOSITION NETTE APRES COUVERTURE AU RISQUE DE CHANGE

Une appréciation de 10% de l'euro au 31 décembre par rapport à ces devises, aurait pour conséquence une baisse du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

Une dépréciation de 10% de l'euro au 31 décembre par rapport à ces devises, conduirait à des incidences de sens contraire.

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Dollar américain	(2)	(16)
Autres devises	(1)	-
Total	(4)	(16)

COURS DE CONVERSION POUR UN EURO

Cours en devises pour un euro	2014		2013	
	clôture	moyen	clôture	moyen
Dollar américain (USD)	1,2141	1,3285	1,3791	1,3281
Zloty polonais (PLN)	4,2732	4,1842	4,1543	4,1975
Peso argentin (ARS)	10,2716	10,7684	8,9838	7,2859
Peso uruguayen (UYU)	29,5402	30,8353	29,4805	27,1368
Baht thaïlandais (THB)	39,9100	43,1468	45,1780	40,8297
Peso colombien (COP)	2 884,27	2 652,56	2 657,29	2 482,68
Real brésilien (BRL)	3,2207	3,1211	3,2576	2,8702
Dong vietnamien (VND)	25 794,76	28 093,23	29 010,750	27 915,096

11.6.3 Risque de contrepartie

Le groupe est exposé au risque de contrepartie sur différents aspects : par ses activités opérationnelles, ses activités de placement de trésorerie et ses produits dérivés de couverture de taux et de change. Le Groupe surveille de façon régulière le risque de ses contreparties à l'aide de plusieurs indicateurs objectifs et assure une diversification de son exposition en privilégiant les contreparties les moins risquées (en se fondant notamment sur la notation des établissements et les engagements réciproques des contreparties avec le Groupe).

LIE AUX CREANCES CLIENTS

Risque de crédit commercial

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. Les soldes clients font l'objet d'un suivi régulier et, par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

L'encours des créances clients « commercial » est analysé ci-après :

en millions d'euros	Actifs non échus non dépréciés	Actifs échus non dépréciés à la date de clôture				Actifs dépréciés	TOTAL
		Retard n'excédant pas 1 mois	Retard compris entre 1 et 6 mois	Retard supérieur à 6 mois	Total		
2014	696	61	50	27	139	142	976
2013 retraité	616	79	53	24	157	150	922

L'antériorité des créances échues non dépréciées peut varier significativement en fonction des catégories de clients auprès desquels les sociétés du Groupe exercent leur activité, selon qu'il s'agisse d'entreprises privées, de particuliers ou de collectivités publiques. Les politiques de dépréciation retenues sont déterminées entité par entité, selon les particularités de ces différentes catégories de clients. Le Groupe estime, comme indiqué précédemment, n'être exposé à aucun risque significatif en termes de concentration de crédit.

LIE AUX AUTRES ACTIFS

Les autres actifs, comprenant notamment des créances fiscales, et des droits à remboursement ne sont ni échus ni dépréciés.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente et certains instruments financiers dérivés, l'exposition du Groupe liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, est limitée, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments. Le Groupe a une politique de gestion de la trésorerie qui encadre les placements de trésorerie et d'équivalents de trésorerie auprès de contreparties disposant d'une notation de premier rang et dans des instruments disposant également d'une notation de premier rang.

11.6.4 Risque de liquidité

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer dans la mesure du possible qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions de marché normales ou dans un environnement dégradé.

Les principales actions entreprises sont :

- diversification des sources de financement : marchés de capitaux publics et privés, banques (ressources confirmées et non confirmées), billets de trésorerie, escompte ;
- diversification des devises de financement : euro, devises fonctionnelles du Groupe, dollar US ;
- maintien d'un montant de ressources confirmées excédant significativement les engagements du Groupe à tout moment ;
- limitation des échéances de remboursement annuelles et gestion proactive de l'échéancier de remboursement ;
- gestion de la maturité moyenne des financements, avec, si pertinent, un refinancement anticipé de certaines ressources.

Par ailleurs, le Groupe effectue des cessions de créances sans recours sans implication continue au sens IFRS 7.

La majeure partie de la dette du Groupe se situe au niveau de Casino, Guichard-Perrachon. Les ressources sont gérées par la Direction du Corporate Finance. Les principales filiales du Groupe (GPA, Big C Thaïlande, Monoprix, Exito) disposent également de leurs propres ressources financières.

Toutes les filiales font parvenir au Groupe un reporting hebdomadaire de trésorerie et la mise en place de nouvelles sources de financement fait l'objet d'une validation de la Direction Corporate Finance.

Au 31 décembre 2014, la situation de liquidité du Groupe s'appuie sur :

- des lignes de crédit confirmées non-tirées pour un montant total de 4 203 millions d'euros (dont 2 974 millions au niveau de Casino, Guichard-Perrachon) ;
- une trésorerie disponible de 7 359 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon dispose d'un programme EMTN (Euro Medium Term Notes) dont le plafond s'élève à 9 000 millions d'euros. Au 31 décembre 2014, l'encours des emprunts obligataires émis dans le cadre de ce programme s'élève à 8 095 millions d'euros.

Casino, Guichard-Perrachon dispose par ailleurs d'un programme de billets de trésorerie dont le plafond s'élève à 2 000 millions d'euros ; l'encours au 31 décembre 2014 s'élève à 1 295 millions d'euros.

Les financements bancaires et obligataires du Groupe contiennent habituellement des clauses d'engagements et de défaut usuelles de ce type de contrat : maintien de l'emprunt à son rang ("pari passu"), limitation des sûretés attribuées aux autres prêteurs ("negative pledge") et défaut croisé ("cross default").

En cas de changement d'actionnaire majoritaire de la Société, les contrats de prêt des lignes bancaires de Casino Guichard-Perrachon intègrent une clause de remboursement anticipé obligatoire.

Par ailleurs, les emprunts obligataires émis par Casino, Guichard-Perrachon (à l'exception des deux émissions de TSSDI) prévoient une option de remboursement anticipé au gré des investisseurs en cas de dégradation en « non investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon, uniquement si cette dégradation est due à un changement d'actionnaire majoritaire de la Société. Ces emprunts obligataires (hors TSSDI) sont actuellement notés "BBB-" par les agences de rating Standard & Poor's et Fitch Ratings. De plus, ils contiennent une clause de « coupon step-up » qui augmente le taux d'intérêt en cas de dégradation en « non investment grade » de la notation de la dette senior long terme de Casino, Guichard-Perrachon.

FINANCEMENTS CORPORATE SOUMIS A COVENANTS

A la date de clôture, les covenants auxquels est soumis Casino, Guichard-Perrachon se résument ainsi :

Nature du covenant à respecter	Nature des financements soumis à covenants	Résultat du covenant au 31 décembre 2014
Dette Financière Nette consolidée (i) / EBITDA (ii) consolidé < 3,5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ligne de crédit syndiquée de 1,2 milliard d'euros ▪ Ligne de crédit syndiquée de 1 milliard de dollars US ▪ Lignes et emprunts bilatéraux pour un montant cumulé de 450 millions d'euros 	1,8
Dette Financière Nette consolidée (i) / EBITDA (ii) consolidé < 3,7	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lignes bilatérales pour un montant cumulé de 50 millions d'euros ▪ Emprunt Alaméa de 300 millions d'euros 	

(i) La dette financière nette telle que définie dans les contrats bancaires peut être différente de celle présentée dans les états financiers consolidés (note 11.2) ; elle est composée des emprunts et des dettes financières nets de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de l'impact net des dérivés actifs et passifs placés en comptabilité de couverture sur des emprunts et dettes financières

(ii) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant augmenté de la dotation aux amortissements opérationnels courants.

La marge de manœuvre pour les 12 prochains mois est jugée très confortable quant au respect par le Groupe des covenants financiers.

A noter que, les obligations et billets de trésorerie de Casino, Guichard-Perrachon ne sont soumis à aucun covenant financier.

FINANCEMENTS DES FILIALES SOUMIS A COVENANTS

La majorité des autres contrats de financement du Groupe contiennent des clauses imposant le respect de ratios financiers et sont principalement localisés dans les filiales GPA (voir tableau ci-dessous) et Big C Thaïlande.

Filiale	Nature du covenant à respecter	Nature des financements soumis à covenants
GPA (i)	Dette nette (ii) ne doit pas être supérieure aux capitaux propres (iii)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les financements obligataires et une partie des financements bancaires
	Dette nette consolidée / EBITDA < 3,25	
	Capitaux propres / total des actifs > = 0,3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement BNDES pour un montant de 75 millions d'euros
	EBITDA / dette financière nette > = 0,35	
BIG C Thaïlande	Dette financière nette / EBITDA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emprunts bancaires (note 11.2.3)
	Dette financière nette / capitaux propres	

(i) L'ensemble des covenants de GPA s'entend sur les données consolidées de GPA

(ii) Dette minorée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des clients

(iii) Capitaux propres consolidés (part du Groupe et intérêts ne donnant pas le contrôle)

Au 31 décembre 2014, ces ratios sont respectés.

EXPOSITION AU RISQUE DE LIQUIDITE

Ce tableau représente l'échéancier de remboursement des passifs financiers constatés au 31 décembre 2014, pour leur montant nominal y compris les intérêts et sans tenir compte de l'actualisation.

Pour la partie des instruments financiers dérivés, le tableau a été élaboré sur la base des flux contractuels à payer ou à recevoir nets ou bruts selon la modalité de règlement des instruments. Lorsque le montant à payer ou à recevoir n'est pas fixe pour les instruments de taux, le montant présenté a été déterminé par référence à la courbe de taux d'intérêt prévalant à la date de clôture.

En millions d'euros	Échéance des contrats					2014 Total	Montant comptabilisé au bilan
	Montant dû à moins d'un an	Montant dû entre 1 et 2 ans	Montant dû entre 2 et 3 ans	Montant dû entre 3 et 5 ans	Montant dû dans 5 ans et plus		
Instruments financiers passifs non dérivés :							
Emprunts obligataires et autres emprunts	4 757	1 160	1 481	2 484	5 947	15 830	13 567
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle	24	3	1	-	40	69	62
Contrats de location financement	28	27	24	37	76	193	105
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	11 045	55	5	9	28	11 141	11 141
Total	15 855	1 244	1 512	2 531	6 092	27 233	
Instruments financiers dérivés actifs / (passifs) :							
Dérivés de taux							
Contrats dérivés – reçus	172	155	139	223	251	939	
Contrats dérivés – payés	(62)	(52)	(40)	(92)	(147)	(393)	
Contrats dérivés - réglés en net	4	-	-	-	-	3	
Dérivés sur devise							
Contrats dérivés – reçus	253	102	-	-	-	355	
Contrats dérivés – payés	(236)	(102)	-	-	-	(338)	
Contrats dérivés - réglés en net	(19)	(3)	14	-	-	(8)	
Autres instruments dérivés							
Contrats dérivés – reçus	-	-	-	-	-	-	
Contrats dérivés – payés	(9)	(14)	(5)	-	-	(28)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
Total	102	86	109	130	103	530	379

En millions d'euros	Échéance des contrats					2013 retraité Total	Montant comptabilisé au bilan
	Montant dû à moins d'un an	Montant dû entre 1 et 2 ans	Montant dû entre 2 et 3 ans	Montant dû entre 3 et 5 ans	Montant dû dans 5 ans et plus		
Instruments financiers passifs non dérivés :							
Emprunts obligataires et autres emprunts	2 918	2 732	1 171	1 989	3 877	12 687	10 889
Dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne donnant pas le contrôle	33	-	3	20	26	82	75
Contrats de location financement	37	20	19	34	58	168	97
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	9 679	58	23	7	15	9 782	9 782
Total	12 668	2 810	1 215	2 050	3 977	22 719	
Instruments financiers dérivés actifs / (passifs):							
Dérivés de taux							
Contrats dérivés – reçus	191	166	145	209	189	899	
Contrats dérivés – payés	(95)	(100)	(103)	(180)	(205)	(684)	
Contrats dérivés - réglés en net	4	4	-	-	-	8	
Dérivés sur devise							
Contrats dérivés – reçus	217	96	-	-	-	313	
Contrats dérivés – payés	(219)	(96)	-	-	-	(315)	
Contrats dérivés - réglés en net	26	-	-	-	-	26	
Autres instruments dérivés							
Contrats dérivés – reçus	-	-	-	-	-	-	
Contrats dérivés – payés	(170)	-	-	(5)	-	(175)	
Contrats dérivés - réglés en net	-	-	-	-	-	-	
Total	(47)	71	42	23	(17)	72	75

11.6.5 Gestion du risque action

Au 31 décembre 2014, le Groupe ne détient pas d'investissements financiers significatifs dans des sociétés cotées autres que ses filiales ou de titres auto-détenus.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés (total return swaps sans option d'achat, forward, call) sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actions cotées de ses filiales (note 11.4.2). La valeur comptable retenue pour ces instruments correspond à l'estimation de la valorisation à la date de clôture fournie par un établissement financier. La valorisation de ces instruments tient compte de paramètres de marché tels les taux d'intérêt et le cours de bourse.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas d'exposition au titre de ses options d'achat d'actions ordinaires. Enfin, il ne souscrit, dans le cadre de sa gestion courante de sa trésorerie, que des instruments monétaires qui ne sont pas soumis au risque action.

Note 12 Capitaux propres et résultat par action

Principe comptable

Les capitaux propres regroupent deux catégories de propriétaires : les propriétaires de la société mère d'une part (actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon), et les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle d'autre part (intérêts ne donnant pas le contrôle des filiales). Une participation ne donnant pas le contrôle est définie comme la part d'intérêt dans une filiale qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à une société mère (ci-après « intérêts ne donnant pas le contrôle »).

Les transactions réalisées avec les intérêts ne donnant pas le contrôle induisant une variation de parts d'intérêt de la société mère sans perte de contrôle affectent uniquement les capitaux propres car le contrôle ne change pas au sein de l'entité économique. Les flux de trésorerie provenant de variations de parts d'intérêts dans une filiale intégrée globalement, qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle (cette notion englobant les augmentations de parts d'intérêts), sont intégrés dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement.

Dans le cas d'une acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée par intégration globale, le Groupe comptabilise la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts ne donnant pas le contrôle en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Casino, Guichard-Perrachon. Les frais attachés à ces opérations sont également enregistrés au sein des capitaux propres. Il en est de même pour les frais attachés aux cessions sans perte de contrôle. Concernant la cession d'intérêts majoritaires induisant une perte de contrôle, le Groupe constate une cession à 100% des titres détenus suivie, le cas échéant, d'une acquisition à la juste-valeur de la part conservée. Ainsi, le Groupe constate un résultat de cession, présenté en « Autres produits opérationnels » ou en « Autres charges opérationnelles », sur la totalité de sa participation (part cédée et part conservée), revenant à réévaluer la partie conservée par le résultat. Les flux de trésorerie provenant de l'obtention ou de la perte de contrôle dans une filiale sont affectés aux flux nets de trésorerie des activités d'investissement.

Instruments de capitaux propres et instruments composés

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis par le Groupe. Un instrument est considéré comme un instrument de capitaux propres si les deux conditions suivantes sont réunies : (i) l'instrument n'inclut aucune obligation contractuelle de remettre à une autre entité de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables à l'entité et (ii) dans le cas d'un instrument qui sera ou pourra être réglé en instruments de capitaux propres, il s'agit d'un instrument non dérivé qui n'inclut aucune obligation contractuelle de livrer un nombre variable d'instruments représentatifs de nos capitaux propres, ou d'un dérivé qui ne sera réglé qu'au moyen d'un échange d'un montant fixé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre fixé de nos instruments de capitaux propres.

Le Groupe examine également les modalités particulières des contrats afin de s'assurer de l'absence d'obligation indirecte de rachat des instruments de capitaux propres en trésorerie, par la remise d'un autre actif financier ou encore par la remise d'actions d'une valeur sensiblement supérieure au montant de trésorerie ou de l'autre actif financier à remettre.

En particulier, un instrument dont le remboursement est à l'initiative du Groupe et dont la rémunération est subordonnée au versement d'un dividende est classé en capitaux propres.

Dès lors qu'il existe une composante « dette », cette dernière est évaluée de manière séparée et classée en « dette financière ».

Frais de transactions sur capitaux propres

Les frais externes et internes (lorsque éligibles) directement attribuables aux opérations de capital ou sur instruments de capitaux propres sont comptabilisés, nets d'impôts, en diminution des capitaux propres. Les autres frais sont portés en charges de l'exercice.

Actions auto-détenues

Les actions auto-détenues sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle de ces actions est inscrit directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession, nettes de l'effet d'impôt attaché, n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

Options sur actions propres

Les options sur actions propres sont traitées selon leurs caractéristiques comme des instruments dérivés, des instruments de capitaux propres ou des passifs financiers.

Les options qualifiées de dérivés sont enregistrées à la juste valeur par le compte de résultat. Les options qualifiées d'instruments de capitaux propres sont enregistrées en capitaux propres pour leur montant initial ; les variations de valeur ne sont pas comptabilisées. Le traitement comptable des passifs financiers est décrit dans la note 11.

12.1 Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché tout en assurant la flexibilité financière nécessaire à la poursuite du développement futur de l'activité. Le Groupe cherche à optimiser de manière continue sa structure financière par un équilibre optimal entre son endettement financier net, son EBITDA et ses capitaux propres. Ainsi, il peut adapter le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser une partie du capital, procéder au rachat d'actions propres ou émettre de nouvelles actions. En ce qui concerne le rachat de ses propres actions, le Groupe procède à des achats occasionnels sur le marché. Ces actions sont acquises essentiellement en vue d'assurer le contrat de liquidité et d'animer le marché des titres, de les conserver, de mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions, tout plan d'épargne ou toute attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux du Groupe.

Les objectifs politiques et procédures de gestion sont demeurés identiques depuis plusieurs exercices.

En dehors des exigences légales, le Groupe n'est sujet à aucune exigence externe en termes de capitaux propres minimum.

12.2 Eléments sur capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social s'élève à 173 157 998 euros contre 173 051 921 euros au 31 décembre 2013.

Le capital social est composé de 113 175 162 actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31 décembre 2014. Les actions ordinaires ont une valeur nominale de 1,53 euros.

En vertu des autorisations données au Conseil d'administration, le montant global des augmentations de capital pouvant être réalisées, immédiatement et/ou à terme, ne doit pas excéder une valeur nominale de 80 millions d'euros.

Actions ordinaires émises et entièrement libérées (en nombre)	2014	2013
Au 1^{er} janvier	113 105 831	112 674 236
Levées d'options	69 232	195 756
Rémunération du dividende en actions	-	-
Création d'actions ordinaires suite à attribution gratuite	-	235 630
Création d'actions ordinaires suite à fusions/absorptions de sociétés	99	209
Au 31 décembre	113 175 162	113 105 831

12.3 Titres donnant accès à des nouvelles actions

Le Groupe a attribué des options de souscriptions d'actions à ses salariés dans le cadre de plan de souscription d'actions présentés en note 8.3.

12.4 Actions propres et d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales, des actions de la société Casino, Guichard-Perrachon S.A. ont été rachetées par le Groupe. Au 31 décembre 2014, le nombre d'actions auto-détenues s'élève à 19 264, représentant 2 millions d'euros.

En janvier 2005, le Groupe a signé un contrat de liquidité avec la banque d'affaires Rothschild portant sur 700 000 titres Casino et un apport de 40 millions d'euros, en application du règlement européen n° 2273/2003. Au 31 décembre 2014, aucune action propre n'est détenue dans le cadre de ce contrat. Les fonds gérés n'ayant pas servi à l'acquisition de titres auto-détenus, ont été investis dans des parts de FCP monétaire. Ces fonds, respectant les critères définis de classement en équivalents de trésorerie, font partie de la trésorerie nette.

12.5 TSSDI

Le Groupe a émis en début d'année 2005 600 000 titres "super subordonnés" à durée indéterminée (TSSDI) représentant une valeur de 600 millions d'euros. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe et sa rémunération est subordonnée au versement d'un dividende au titre des actions ordinaires au cours des 12 derniers mois. En raison de ses caractéristiques particulières, de durée et de rémunération, cet instrument est classé en capitaux propres, soit pour un montant de 600 millions d'euros.

Le dividende, au taux de Constant Maturity Swap à 10 ans + 100 bp (le taux ne peut pas excéder 9%), est comptabilisé en minoration des capitaux propres.

Le Groupe a procédé le 18 octobre 2013 à la mise sur le marché d'une émission obligataire hybride perpétuelle de 750 millions d'euros portant sur 7 500 titres. Le remboursement éventuel de cet instrument est à l'initiative du Groupe avec une première possibilité le 31 janvier 2019. Ces titres porteront intérêt avec un coupon à 4,87% jusqu'à cette date (et seront comptabilisés en dividendes en minoration des capitaux propres). Ce taux sera ensuite revu tous les cinq ans. En termes de traitement comptable, compte tenu de ses caractéristiques particulières, de durée et de rémunération, cet instrument est classé en capitaux propres pour un montant de 750 millions d'euros. Les frais d'émission nets de l'effet d'impôt ont été imputés sur les capitaux propres.

12.6 Autres instruments de capitaux propres

En date du 27 décembre 2013, Monoprix a procédé à l'émission d'obligations remboursables en actions de préférence Monoprix (ORA) en 3 tranches pour un montant total de 500 millions d'euros en faveur de CACIB. La maturité de ces ORA est de 3 ans ; elles porteront intérêt à Euribor 6 mois +5,1%. La parité de remboursement est fixe. Monoprix a la faculté discrétionnaire de différer les paiements de coupon en actions de préférence à la date de remboursement des ORA.

Le Groupe dispose en outre d'une option d'achat sur ces ORA qui peut être exercée au pair plus les intérêts courus, en partie ou en totalité, jusqu'en octobre 2016.

Les porteurs d'ORA disposent de certains droits protecteurs portant notamment sur le niveau d'endettement externe de Monoprix, les investissements et opérations de croissance externe, ainsi que les cessions de magasins, au-delà d'un certain seuil.

A maturité, les porteurs d'ORA recevront des actions de préférence Monoprix représentant 21,2% du capital et donnant droit à un dividende double sur la quote-part de distribution correspondant aux résultats postérieurs à la date de conversion des ORA. Les actions de préférence bénéficieront d'un droit de vote et des mêmes droits protecteurs complémentaires des ORA.

Le Groupe a analysé l'opération de la manière suivante :

- L'ORA à parité fixe est un instrument de capitaux propres sauf pour la part des intérêts. L'option d'achat des ORA est à la main de Casino et n'entraîne pas la reclassification en dette financière des ORA ;
- Le Groupe a estimé que la valorisation des ORA à la date de leur émission était bien représentative d'une valeur de marché et que les caractéristiques des actions de préférence remises et leur valeur ne l'amènent pas à une obligation implicite d'exercer son option d'achat sur les ORA, de même que la politique de distribution qui reste à la main de l'Assemblée Générale (celle-ci étant prévue, après maturité des ORA, à hauteur de 80% du bénéfice distribuable).

Les ORA sont des instruments composés qui présentent une composante dette présentée en « dettes financières » correspondant à la valeur actualisée des coupons d'intérêt jusqu'à échéance et une composante capitaux propres pour le solde net de frais et d'impôt présentée en « intérêts ne donnant pas le contrôle ». Au 31 décembre 2014, la composante capitaux propres et la composante dette s'élève respectivement à 420 et 52 millions d'euros. L'option de promesse de vente a été comptabilisée en réduction des capitaux propres part du Groupe pour 4 millions d'euros nets d'impôt.

Le Groupe a accordé une garantie de situation nette consolidée (close au 31 décembre 2013) de Monoprix à CACIB dans le cadre de l'émission des ORA. Le plafond de cette garantie s'élève à 200 millions d'euros à laquelle est adossée une franchise de 20 millions d'euros. Cette garantie court jusqu'au 26 juin 2017.

12.7 Autres informations sur les primes et les réserves consolidées

12.7.1 Ecarts de conversion

Les écarts de conversion, positifs ou négatifs, sont liés à l'évaluation au taux de clôture des capitaux propres des filiales étrangères et de la fraction des créances et des dettes faisant partie de l'investissement net dans les filiales étrangères.

VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2014

en millions d'euros	Part du Groupe			Intérêts ne donnant pas le contrôle			Total
	Ouverture 2014	Variation 2014	Clôture 2014	Ouverture 2014	Variation 2014	Clôture 2014	Clôture 2014
Brésil	(749)	(78)	(827)	(1 583)	147	(1 436)	(2 263)
Argentine	(108)	(10)	(117)	-	-	-	(117)
Colombie	58	(125)	(67)	29	(112)	(83)	(149)
Uruguay	30	8	37	(9)	6	(2)	35
Etats-Unis	-	12	12	-	-	-	12
Thaïlande	-	86	86	(9)	58	49	135
Pologne	19	(4)	15	-	-	-	15
Océan Indien	(6)	-	(6)	(3)	-	(3)	(9)
Vietnam	(18)	26	9	(4)	3	-	9
Hong-Kong	-	-	1	-	-	-	1
Total écarts de conversion	(773)	(84)	(858)	(1 578)	104	(1 474)	(2 332)

VENTILATION DES ECARTS DE CONVERSION PAR PAYS AU 31 DECEMBRE 2013

en millions d'euros	Part du Groupe			Intérêts ne donnant pas le contrôle			Total
	Ouverture 2013 retraité	Variation 2013 retraité	Clôture 2013 retraité	Ouverture 2013 retraité	Variation 2013 retraité	Clôture 2013 retraité	Clôture 2013 retraité
Brésil	(203)	(546)	(749)	(470)	(1 113)	(1 583)	(2 332)
Argentine	(78)	(29)	(108)	-	-	-	(108)
Colombie	226	(169)	58	210	(181)	29	87
Uruguay	43	(14)	30	(2)	(6)	(9)	21
Etats-Unis	4	(4)	-	-	-	-	-
Thaïlande	71	(71)	-	40	(49)	(9)	(9)
Pologne	22	(3)	19	-	-	-	19
Océan Indien	(6)	-	(6)	(3)	-	(3)	(9)
Vietnam	(9)	(8)	(18)	(2)	(1)	(4)	(21)
Total écarts de conversion	71	(844)	(773)	(227)	(1 351)	(1 578)	(2 351)

La variation en 2013 résultait principalement de l'appréciation de l'euro par rapport à la devise brésilienne.

12.7.2 Annexe à l'état du résultat global consolidé

en millions d'euros	2014	2013 retraité
Actifs financiers disponibles à la vente	(8)	2
Variation de juste valeur sur la période	(12)	1
Recyclage en résultat	-	2
(Charge) ou produit d'impôt	4	(1)
Couverture de flux de trésorerie	21	(5)
Variation de juste valeur sur la période	32	(5)
Recyclage en résultat	-	-
(Charge) ou produit d'impôt	(11)	1
Couverture d'investissement net	-	-
Variation de juste valeur sur la période	-	-
Recyclage en résultat	-	-
(Charge) ou produit d'impôt	-	-
Ecarts de conversion (note 12.7.1)	19	(2 195)
Variation des écarts de conversion de la période	19	(2 195)
Recyclage en résultat lié à des cessions sur la période	-	-
Ecarts actuariels	(1)	8
Variation de la période	(2)	13
(Charge) ou produit d'impôt	1	(4)
Total	31	(2 188)

12.8 Intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs

Les tableaux suivants présentent le détail des intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs :

en millions d'euros	GPA	Cnova	Exito	Big C Thaïlande	Autres (ii)	Total
1^{er} janvier 2014 retraité	5 590	-	1 327	352	481	7 750
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	61,9%	-	45,2%	41,4%		
% des droits de votes des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	0,06%	-	45,2%	41,4%		
<i>Pays</i>	<i>Brésil</i>	<i>Pays-Bas</i>	<i>Colombie</i>	<i>Thaïlande</i>		
Résultat net	420	(12)	79	71	14	573
Autres éléments du résultat global au titre de la période	66	-	(112)	58	10	22
Dividendes versés / à verser	(94)	-	(37)	(22)	(10)	(164)
Autres mouvements	(375)	80	18	-	(3)	(280)
31 décembre 2014	5 607	68	1 276	459	492	7 901
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	58,7%	41,9%	45,2%	41,4%		
% des droits de votes des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	0,06%	6,6%	45,2%	41,4%		

(i) Les pourcentages des intérêts ne donnant pas le contrôle mentionnés dans ce tableau ne comprennent pas les propres intérêts ne donnant pas le contrôle des sous-groupes

(ii) Dont Monoprix pour 420 millions d'euros. Depuis avril 2013, Monoprix est consolidé par intégration globale à 100%. Les 420 millions d'euros d'intérêts ne donnant pas le contrôle correspondent au montant net de frais et d'impôt de l'émission d'obligations remboursables en actions de préférence Monoprix du 27 décembre 2013, au profit de CACIB

en millions d'euros	GPA	Exito	Big C Thaïlande	Mercialys	Autres (ii)	Total
1^{er} janvier 2013 retraité	5 574	1 434	347	288	51	7 694
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	61,8%	45,2%	41,4%	59,8%		
% des droits de votes des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	0,06%	45,2%	41,4%	59,8%		
<i>Pays</i>	<i>Brésil</i>	<i>Colombie</i>	<i>Thaïlande</i>	<i>France</i>		
Résultat net	437	80	72	60	20	669
Autres éléments du résultat global au titre de la période	(1 112)	(180)	(49)	-	(8)	(1 350)
Dividendes versés / à verser	(107)	(35)	(17)	-	(18)	(177)
Autres mouvements	798	29	-	(348)	436	915
31 décembre 2013 retraité	5 590	1 327	352	-	481	7 750
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	61,9%	45,2%	41,4%	(iii)		
% de détention des intérêts ne donnant pas le contrôle (i)	0,06%	45,2%	41,4%	(iii)		

(i) Les pourcentages des intérêts ne donnant pas le contrôle mentionnés dans ce tableau ne comprennent pas les propres intérêts ne donnant pas le contrôle des sous-groupes

(ii) Dont Monoprix pour 420 millions d'euros. Depuis avril 2013, Monoprix est consolidé par intégration globale à 100%. Les 420 millions d'euros d'intérêts ne donnant pas le contrôle correspondent au montant net de frais et d'impôt de l'émission d'obligations remboursables en actions de préférence Monoprix du 27 décembre 2013, au profit de CACIB

(iii) Voir note 3.2

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées des filiales dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives. Ces informations sont présentées en conformité avec les normes IFRS, ajustées le cas échéant des réévaluations de juste valeur à la date de prise de contrôle ou perte de contrôle et des retraitements d'homogénéisation de principes comptables avec ceux du Groupe. Les montants sont présentés avant éliminations des comptes et opérations réciproques :

En million d'euros	GPA		Cnova		Exito (3)		BIG C Thaïlande	
	2014 (1)	2013	2014 (2)		2014	2013	2014	2013
Chiffre d'affaires	19 367	20 136	1 657		3 691	3 716	3 025	3 093
Résultat net des activités poursuivies	591	619	(32)		169	173	171	172
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	420	437	(12)		79	80	71	72
Autres éléments du résultat global	73	(1 557)	(12)		(236)	(357)	133	(112)
Résultat global de l'exercice	663	(938)	(44)		(67)	(184)	304	60
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	486	(675)	(12)		(33)	(100)	129	23
Actifs courants	6 284	5 868	1 352		1 477	1 528	694	484
Actifs non courants	11 148	10 847	940		2 112	2 100	2 016	1 781
Passifs courants	(5 954)	(5 293)	(1 691)		1 057	950	1 114	875
Passifs non courants	(2 831)	(3 180)	(13)		121	165	417	467
Actifs net	8 647	8 242	587		2 411	2 513	1 180	922
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	5 607	5 590	68		1 276	1 347	459	352
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	1 243	1 886	442		370	316	288	269
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	(467)	(676)	(45)		(258)	(63)	(84)	(174)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financements	(487)	(773)	188		(124)	(74)	(106)	(135)
Incidence des variations monétaires sur la trésorerie	23	(482)	(12)		-	-	-	-
Variation de trésorerie	312	(45)	573		(12)	178	98	(39)
<i>Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle sur l'exercice</i>	(51)	(116)	-		(44)	(43)	21	19

(1) Hors entités du sous-groupe Cnova

(2) Les montants présentés correspondent au groupe Cnova depuis sa création le 24 juillet 2014

(3) Hors Devoto et sous-groupe Grupo Disco de Uruguay (mis en équivalence)

12.9 Dividendes

L'Assemblée générale des actionnaires du 6 mai 2014, a décidé la mise en distribution, au titre de l'exercice 2013, d'un dividende d'un montant de 3,12 euros par action ordinaire payé en numéraire. Le montant comptabilisé en moins des capitaux propres s'élève à 353 millions pour 113 105 831 actions (338 millions versés en 2013 au titre de l'exercice 2012).

Le Conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende brut de 3,12 euros pour les actions ordinaires au titre de l'exercice 2014. Sur la base de 113 175 162 actions au 31 décembre 2014, le dividende proposé représente un montant provisoire de 353 millions d'euros ; il sera modifié en 2015 pour tenir compte des actions auto-détenues à la date de distribution effective. Les états financiers présentés avant répartition ne reflètent pas ce dividende qui est sujet à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

12.10 Résultat net par action

Principe comptable

Le résultat par action de base est calculé sur le nombre moyen d'actions pondéré selon la date de création des actions dans l'exercice, à l'exception des actions émises en paiement du dividende et déduction faite des actions auto-détenues. Le résultat par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions ("Treasury stock method"), qui :

- au numérateur, corrige le résultat des intérêts financiers sur les obligations remboursables en actions et du dividende des TSSDI ;
- au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résulteront des instruments dilutifs (bons de souscription, options, actions gratuites), déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les instruments de capitaux propres donnant accès au capital ne sont retenus dans le calcul indiqué ci-dessus que pour autant qu'ils aient un effet dilutif sur le résultat par action.

12.10.1 Nombre d'actions

Nombre dilué d'actions entrant dans le calcul	2014	2013
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période		
Actions ordinaires totales	113 143 859	112 894 920
Actions ordinaires auto-détenues	(137 275)	(128 746)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires avant dilution	(1) 113 006 584	112 766 174
Equivalents actions provenant des :		
Plan d'option de souscription	94 359	318 174
Instruments non dilutifs (hors marché ou couverts par des calls)	-	-
Nombre moyen pondéré d'instruments dilutifs	94 359	318 174
Nombre théorique d'actions rachetées au prix du marché (*)	(62 822)	(266 742)
Effet de dilution des plans d'options de souscription	31 538	51 432
Plans d'attribution d'actions gratuites	-	101 019
Effet de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives	31 538	152 451
Total des actions après dilution	(2) 113 038 122	112 918 625

(*) En application de la méthode du rachat d'actions, les fonds recueillis à l'exercice des bons et options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées vient en diminution du nombre total des actions qui résulteraient de l'exercice des droits. Le nombre théorique est plafonné au nombre d'actions qui résulteraient de l'exercice des droits

12.10.2 Résultats attribuables aux actions ordinaires

en millions d'euros		2014	2013 retraité
Résultat net part du Groupe		251	855
Dividendes attribuables aux porteurs de TSSDI		(21)	(18)
Résultat net, part du Groupe, attribuables aux actions ordinaires	(3)	231	837
- Dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe	(4)	232	839
- Dont résultat net des activités abandonnées, part du Groupe		(2)	(2)
Résultat net, part du Groupe, attribuable aux ORA Monoprix		(42)	-
Résultat net dilué, part du Groupe, attribuables aux actions ordinaires	(5)	189	837
- Dont résultat net des activités poursuivies, part du Groupe	(6)	190	839
- Dont résultat net des activités abandonnées, part du Groupe		(2)	(2)

12.10.3 Résultat par action

en euros		2014	2013 retraité
Résultat de base par action, part du Groupe:			
- de l'ensemble consolidé	(3) / (1)	2,04	7,42
- des activités poursuivies	(4) / (1)	2,06	7,44
Résultat dilué par action, part du Groupe:			
- de l'ensemble consolidé	(5) / (2)	1,67	7,41
- des activités poursuivies	(6) / (2)	1,68	7,43

Note 13 Provisions

Principe comptable

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques pour le Groupe. Les provisions font l'objet d'une actualisation lorsque l'impact de l'actualisation est significatif.

Ainsi, afin de couvrir les coûts inhérents aux services après-vente sur les matériels vendus avec garantie, le Groupe enregistre dans ses comptes une provision. Cette provision représente le montant estimé, en fonction des statistiques des charges constatées par le passé, des réparations pendant la durée de la garantie. Cette provision est reprise chaque année pour le montant réel du coût du service rendu enregistré en charges.

Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors qu'il y a une obligation implicite vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision de la Direction matérialisée avant la date de clôture par l'existence d'un plan détaillé et formalisé et l'annonce de ce plan aux personnes concernées.

Les autres provisions correspondent à des risques et charges identifiés de manière spécifique.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. Ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe

13.1 Décomposition et variations

en millions d'euros	1 ^{er} janvier 2014 retraité	Dotations 2014	Reprises utilisées 2014	Reprises non utilisées 2014	Variation de périmètre	Variation de change	Autres	31 décembre 2014
Service après-vente	5	1	(5)	-	-	-	-	1
Retraite	241	10	(5)	(6)	1	-	9	249
Médaille du travail	30	2	(1)	-	-	-	-	32
Prime pour services rendus	12	-	-	-	-	-	-	12
Litiges divers	55	22	(17)	(15)	2	-	-	48
Divers risques et charges	816	315	(147)	(157)	(9)	6	(8)	816
Restructurations	18	20	(11)	(6)	3	-	-	23
Total provisions	1 177	369	(185)	(184)	(4)	6	1	1 180
<i>dont courant</i>	<i>214</i>	<i>341</i>	<i>(164)</i>	<i>(167)</i>	<i>5</i>	<i>-</i>	<i>(60)</i>	<i>169</i>
<i>dont non courant</i>	<i>963</i>	<i>29</i>	<i>(21)</i>	<i>(18)</i>	<i>(9)</i>	<i>5</i>	<i>61</i>	<i>1 011</i>

Les provisions pour litiges, risques et charges divers sont composées d'une multitude de sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), immobilière (litiges sur travaux, loyers contestés, éviction de locataires...), fiscale ou économique (contrefaçons...).

De manière plus spécifique, les divers risques et charges s'élèvent à 816 millions d'euros et comprennent principalement les provisions relatives à GPA (note 13.2).

13.2 Détail des provisions pour risques et charges de GPA

en millions d'euros	Litiges PIS / Cofins / CPMF (*)	Autres litiges fiscaux	Litiges salariaux	Litiges civils	Total
31 décembre 2014	59	389	162	72	682
31 décembre 2013	147	332	102	59	640

(*) TVA et taxes assimilées

Dans le cadre de ces litiges, GPA conteste le paiement de certains impôts, cotisations et obligations sociales. Dans l'attente des décisions définitives des tribunaux administratifs, ces diverses contestations ont donné lieu à des versements en dépôts et cautionnements des montants correspondants (note 6.9). A ces versements, s'ajoutent les garanties données par GPA (note 6.10).

13.3 Passifs et actifs éventuels

Le Groupe est engagé dans le cours normal de ses activités dans un certain nombre de litiges et arbitrages avec des tiers ou avec l'administration fiscale de certains pays. Des provisions sont constituées au titre de ces litiges et arbitrages lorsqu'il existe une obligation (légale, contractuelle ou implicite) envers un tiers à la date de clôture, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de cette sortie de ressources peut être estimé avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels sur les participations dans les entreprises associées et ceux dans les coentreprises sont décrits dans la note 3.3.6.

▪ Litige avec la famille Baud

Des litiges divers faisant suite à des demandes de la famille Baud jugées infondées par le Groupe restent en cours au 31 décembre 2014.

▪ Procédure en défense à l'initiative des cédants du bloc de contrôle dans Globex Utilidades SA

En juin 2009, GPA, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, a fait l'acquisition du bloc de contrôle de Globex Utilidades SA, une société leader sur le marché de la distribution des produits électroniques et électroménagers sous l'enseigne « Ponto Frio ».

L'ancien actionnaire majoritaire (Morzan Empreendimentos), considérant que GPA et solidairement ses actionnaires de contrôle, dont Wilkes, la holding de contrôle de GPA, mais également Casino, Guichard-Perrachon et trois autres de ses sous-holdings, n'ont pas respecté les stipulations du contrat relatives aux modalités du paiement du prix pour la portion payable en titres GPA, a initié une procédure arbitrale devant la Chambre de Commerce Internationale par une requête datée du 30 mai 2012.

A ce stade, le tribunal arbitral est en cours d'instruction. En tout état de cause, ni GPA, ni ses actionnaires de contrôle ne considèrent la demande comme fondée. Subsidiairement, hormis GPA et Wilkes qui sont parties au contrat de cession de titres, aucune des autres parties appelées en défense ne saurait être liée par les stipulations dudit contrat, ce que le tribunal arbitral a confirmé le 9 juillet 2013. Des audiences au fond se sont tenues du 9 au 12 juin 2014 et un mémoire a été déposé auprès du tribunal arbitral le 30 septembre 2014. La sentence est attendue au début du deuxième trimestre 2015.

▪ Sinistre thaïlandais

Lors des événements du 2^{ème} trimestre 2010 qui se sont déroulés à Bangkok, la filiale Big C Thaïlande avait subi des pertes résultant d'un incendie ayant entraîné la destruction totale ou partielle d'un certain nombre d'actifs et de pertes d'exploitation. Les discussions avec les assurances sont en cours de finalisation qui devraient aboutir au règlement de l'indemnité reconnue dans les comptes à hauteur de 10 millions d'euros en 2015.

▪ Passifs éventuels GPA

en millions d'euros	31 décembre 2014	31 décembre 2013
INSS (cotisations sociales patronales liées au régime de protection sociale)	99	87
IRPJ - IRRF et CSLL (impôts sur les bénéficiés)	425	398
PIS, COFINS et CPMF (TVA et taxes assimilées)	286	302
ISS, IPTU et ITBI (impôt sur les services, impôt sur la propriété immobilière urbaine et impôt sur les opérations immobilières)	102	96
ICMS (TVA)	1 334	995
Litiges civils	157	209
Total	2 402	2 087

GPA a recours à des sociétés de conseils dans le cadre de litiges fiscaux, dont les honoraires dépendent de la résolution des litiges en faveur de GPA. Au 31 décembre 2014, le montant estimé s'élève à 20 millions d'euros (12 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Note 14 Transactions avec les parties liées

Les parties liées sont :

- les sociétés mères (principalement Rallye, Foncière Euris, Finatis et Euris)
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité
- les filiales (note 17)
- les entreprises associées (principalement Mercialys (note 3))
- les coentreprises (note 3)
- les membres du Conseil d'administration et membres du Comité de direction (note 8.4)

La société entretient des relations habituelles, dans le cadre de la gestion courante du Groupe, avec l'ensemble de ses filiales. Elle bénéficie également du conseil de ses actionnaires par l'intermédiaire de la société Euris, société de contrôle ultime, avec laquelle une convention de conseil et d'assistance en matière stratégique a été conclue en 2003.

Cdiscount a procédé à des cessions de créances sur le premier semestre 2013 à Banque du Groupe Casino pour un montant de 122 millions d'euros.

Une transaction a été signée avec Mercialys et une filiale de Foncière Euris sur l'agrandissement du centre commercial de Toulouse Fenouillet pour un prix de revient de 98 millions d'euros. Ce projet est porté par Foncière Euris à hauteur de 90% (qui en a le contrôle) et par Mercialys à hauteur de 10%. Il sera livré en 2016, Casino assurant les travaux aux conditions de marché.

Par ailleurs, le Groupe a signé deux opérations en 2014 avec une filiale de Foncière Euris. La 1^{ère} opération porte sur la cession d'un actif immobilier polonais détenu par une société mise en équivalence à hauteur de 10% pour un prix de 25 millions d'euros. La deuxième opération est une transaction immobilière où Mayland, filiale de Casino en Pologne, et Foncière Euris ont investi, à hauteur respectivement de 20% et de 80%, dans une structure hébergeant le centre commercial de Centrum Serenada (Krakow), Foncière Euris contrôlant cette structure. Au 31 décembre 2014, Mayland a cédé à Centrum Serenada un terrain pour un montant de 16 millions d'euros et a signé un contrat de promotion immobilière avec cette même structure. Le projet débutera sur le 1^{er} trimestre 2015 pour s'achever au 4^{ème} trimestre 2016.

Les transactions avec les parties liées personnes physiques (administrateurs, mandataires sociaux et les membres de leur famille) n'ont pas de caractère significatif.

Note 15 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement n'est intervenu entre la date de clôture et le 16 février 2015, date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'administration et d'autorisation de leur communication.

Note 16 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés en charge au titre de l'audit des comptes du groupe Casino s'élèvent à 10 millions d'euros au 31 décembre 2014 (10 millions d'euros au 31 décembre 2013).

Les honoraires des diligences directement liées s'élèvent, quant à eux, à 0,2 million d'euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2014 (0,6 million d'euros au 31 décembre 2013).

Note 17 Principales sociétés consolidées

Au 31 décembre 2014, le groupe Casino comprend 2 023 sociétés consolidées. Les principales sont les suivantes :

Sociétés	2014			2013 retraité		
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
Casino, Guichard-Perrachon SA	Société mère			Société mère		
France – Distribution						
Casino Carburants	100	100	IG	100	100	IG
Casino Information Technology	100	100	IG	100	100	IG
Casino Services	100	100	IG	100	100	IG
Distribution Casino France SAS (« DCF »)	100	100	IG	100	100	IG
Distridyn	49,99	49,99	MEE	49,99	49,99	MEE
Easydis	100	100	IG	100	100	IG
EMC Distribution	100	100	IG	100	100	IG
Floréal	100	100	IG	100	100	IG
Geimex	49,99	49,99	MEE	49,99	49,99	MEE
Groupe Monoprix						
Les galeries de la croisette (i)	100	100	IG	100	100	IG
Monoprix	100	100	IG	100	100	IG
Monoprix Exploitation (MPX) (i)	100	100	IG	100	100	IG
Monop' (i)	100	100	IG	100	100	IG
Naturalia (i)	100	100	IG	100	100	IG
Société Auxiliaire de Manutention Accélérée de Denrées Alimentaires "S.A.M.A.D.A." (i)	100	100	IG	100	100	IG
Societe L.R.M.D. (i)	100	100	IG	100	100	IG
Groupe Franprix – Leader Price						
Cafige	100	100	IG	100	100	IG
Cofilead	100	100	IG	100	100	IG
DBMH	100	100	IG	100	100	IG
Distribution Franprix	100	100	IG	100	100	IG
Distribution Leader – Price	100	100	IG	100	100	IG
Distri Sud-Ouest (DSO)	100	100	IG	100	100	IG
Figeac	100	100	IG	100	100	IG
Franprix Holding	100	100	IG	100	100	IG
Franprix – Leader Price	100	100	IG	100	100	IG
Franprix- Leader Price Finance	100	100	IG	100	100	IG
Leader Price Exploitation	100	100	IG	100	100	IG
Norma	100	100	IG	100	100	IG
Parfidis	36	36	MEE	36	36	MEE
Pro Distribution	60	60	IG	60	60	IG
R.L.P.I	100	100	IG	100	100	IG
Sarjel	60	60	IG	60	60	IG
Sédifrais	100	100	IG	100	100	IG
Sofigep	100	100	IG	100	100	IG

Sociétés	2014			2013 retraité			
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	
Groupe Codim							
Codim 2	100	100	IG	100	100	IG	
Hyper Rocade 2	100	100	IG	100	100	IG	
Pacam 2	100	100	IG	100	100	IG	
Unigros 2	100	100	IG	100	100	IG	
France – Immobilier							
Groupe Immobilier							
Green Yellow SAS	97,50	97,50	IG	90,76	92,87	IG	
L'Immobilière Groupe Casino SAS	100	100	IG	100	100	IG	
Sudéco SAS	100	100	IG	100	100	IG	
Groupe Mercialys (société cotée)							
Mercialys SA	40,25	40,25	MEE	40,27	40,27	MEE	
Promotion immobilière							
Plouescadis	100	100	IG	100	100	IG	
E-commerce							
Groupe Cnova NV (société cotée)							
Cdiscount Group	99,81	58,01	IG	100	100	IG	
Cdiscount SA	100	58,19	IG	99,78	99,78	IG	
C'nova Comercio Electronico	100	58,12	IG	-	-	-	
Cnova Finança	100	58,12	IG	-	-	-	
E-Trend	100	58,01	IG	71,28	60,61	IG	
France – Autres activités							
Banque du Groupe Casino	50	50	MEE	50	50	MEE	
Casino Finance	100	100	IG	100	100	IG	
Casino Restauration SAS	100	100	IG	100	100	IG	
Restauration collective Casino SAS	100	100	IG	100	100	IG	
International – Pologne							
Mayland	100	100	IG	100	100	IG	
International – Thaïlande							
Groupe Big C (société cotée)	58,55	58,55	IG	58,55	58,55	IG	
International – Argentine							
Libertad SA	100	100	IG	100	100	IG	
International – Brésil							
Sudaco	100	100	IG	100	100	IG	
Wilkes	100	100	IG	100	100	IG	
Groupe GPA (société cotée)							
Banco Investcred Unibanco S.A. ("BINV")	(ii) (iv)	50	21,67	MEE	50	21,67	MEE
Financeira Itaú CBD S.A. – Crédito, Financiamento e Investimento ("FIC")	(ii) (iv)	50	41,93	MEE	50	41,93	MEE
GPA Malls & Properties Gestão de Ativos e Serviços. Imobiliários Ltda.	(ii)	100	100	IG	100	100	IG
Indústria de Móveis Bartira Ltda. ("Bartira")	(v) (vi)	100	100	IG	100	100	IG
Novasoc Comercial Ltda.	(ii) (iii)	99,98	10	IG	99,98	10	IG
Sé Supermercado Ltda.	(ii)	100	100	IG	100	100	IG
Sendas Distribuidora S.A.	(ii)	100	100	IG	100	100	IG
Via Varejo (société cotée)	(ii)	62,25	43,35	IG	62,25	43,35	IG

Sociétés	2014			2013 retraité		
	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
International – Colombie						
Groupe Exito (société cotée)	54,77	54,77	IG	54,77	54,77	IG
Devoto (vii)	96,8	96,8	IG	96,55	96,55	IG
Distribuidora de Textiles y Confecciones SA DIDETEXCO (vii)	94	94	IG	94	94	IG
Grupo Disco Uruguay (vii)	62,49	62,49	MEE	62,49	62,49	MEE
Trust Viva Villavincencio (vii)	51	51	IG	54	54	IG
International – Océan Indien						
Vindémia Distribution	100	100	IG	100	100	IG
Vindémia Logistique	100	100	IG	100	100	IG
International – Vietnam						
Cavi Ltd	100	100	IG	100	100	IG
Cavi Real Estate Ltd	100	100	IG	100	100	IG
Cavi Retail Ltd	100	100	IG	100	100	IG
Espace BigC An Lac	100	80	IG	100	80	IG
Espace BigC Hai Phong	100	100	IG	100	100	IG
Espace Bourbon Than Long	100	65	IG	100	65	IG
Viet Nhat Real Estate	100	100	IG	100	100	IG
Holdings – France et International						
Alaméa Investments (viii)	5	99,95	IG	5	99,95	IG
Bergsaar BV	100	100	IG	100	100	IG
Casino International SAS	100	100	IG	100	100	IG
Forézienne de participations	100	100	IG	100	100	IG
Géant Foncière BV	100	100	IG	100	100	IG
Géant Holding BV	100	100	IG	100	100	IG
Géant International BV	100	100	IG	100	100	IG
Gelase SA	100	100	IG	100	100	IG
Intexa (société cotée)	97,91	97,91	IG	97,91	97,91	IG
Latic	100	100	IG	100	100	IG
Marushka Holding BV	100	100	IG	100	100	IG
Polca Holding SA	100	100	IG	100	100	IG
Saowanee	100	48,99	IG	100	48,99	IG
Ségisor SA	100	100	IG	100	100	IG
Tevir SA	100	100	IG	100	100	IG
Tonquin BV	100	100	IG	100	100	IG
Spice Espana	100	100	IG	100	100	IG

- (i) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Monoprix
- (ii) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe GPA
- (iii) Bien que GPA ne possède que 10% de la société Novasoc, cette société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale car GPA détient 99,98% des droits de vote de cette dernière conformément au pacte d'actionnaire
- (iv) Les sociétés FIC et BINV financent les achats des clients de GPA. Ces entités résultent d'un partenariat entre Banco Itaú Unibanco S.A ("Itaú Unibanco"), GPA, et Via Varejo et sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, GPA n'exerçant qu'une influence notable sur l'orientation des politiques opérationnelles et financières
- (v) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Via Varejo
- (vi) Jusqu'à fin octobre 2013, la société Bartira était consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle bien que GPA ne détenait, à travers sa filiale Via Varejo, que 25% des droits de vote. Les 75% restant étaient détenus par la famille Klein à travers la société Casa Bahia Comercial Ltda. GPA et la famille Klein avaient signé un partenariat établissant le contrôle conjoint de cette filiale qui stipulait que toute décision opérationnelle ou financière doit recevoir l'approbation unanime des partenaires
- (vii) Les pourcentages d'intérêts correspondent aux pourcentages détenus par le sous-groupe Exito
- (viii) Alamea Investments est une société anonyme luxembourgeoise détenue à hauteur de 95% par une banque et à hauteur de 5% par le Groupe. Cette société est une entité ad hoc structurée et compte tenu des caractéristiques de la structure mise en place est consolidée selon la méthode de l'intégration globale

Note 18 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Textes non adoptés par l'Union Européenne à la date de clôture

L'IASB a publié les normes, amendements de normes et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union Européenne :

Norme (date d'application pour le Groupe)	Description de la norme
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> (1er janvier 2018)	Cette norme est d'application rétrospective. Elle propose une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ; un modèle unique de dépréciation, prospectif et fondé sur les « pertes attendues » ; et une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture. De plus, les informations en annexe sont renforcées.
IFRS 15 <i>Produits provenant des contrats avec les clients</i> (1er janvier 2017)	Cette norme est d'application rétrospective. Elle pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires relatif aux contrats conclus avec des clients (sont exclus les contrats qui relèvent de normes spécifiques : les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers). Le principe de base est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services.
Amendements à IAS 1 <i>Initiative Informations à fournir</i> (1er janvier 2016)	Ces amendements de la norme sont d'application prospective. L'amendement publié vient préciser les dispositions sur deux points : - l'application de la notion de matérialité, en précisant qu'elle s'applique aux états financiers y compris les notes annexes et que l'inclusion d'informations non significatives peut être nuisible à leur compréhension, - l'application du jugement professionnel, en modifiant à la marge certaines formulations considérées comme prescriptives et ne laissant de ce fait pas de place au jugement
Amendements à IFRS 11 <i>Acquisition d'une participation dans une entreprise commune</i> (1er janvier 2016)	Ces amendements de la norme sont d'application prospective. L'amendement publié vient préciser la manière de comptabiliser les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise ("business") au sens d'IFRS 3 - Regroupements d'entreprises. Pour ces acquisitions, une entité doit appliquer les principes comptables relatifs aux regroupements d'entreprises d'IFRS 3 ainsi que les autres IFRS qui ne sont pas en contradiction avec les dispositions d'IFRS 11.
Amendements à IAS 16 et IAS 38 <i>Clarification sur les modes d'amortissements acceptables</i> (1er janvier 2016)	Ces amendements de la norme sont d'application prospective. L'IASB a précisé que l'utilisation d'une méthode d'amortissement fondée sur les revenus n'est pas appropriée, car les revenus générés par une activité qui inclut l'utilisation d'un actif reflètent des facteurs autres que la consommation des avantages économiques liés à cet actif

Norme (date d'application pour le Groupe)	Description de la norme
Amendements à IFRS 10 et IAS 28 <i>Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise</i> (1er janvier 2016)	Ces amendements des normes sont d'application prospective. L'objectif des amendements est de réduire les discordances entre les dispositions d'IFRS 10 et d'IAS 28 relatives à la vente ou l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. La principale conséquence de ces amendements est qu'un résultat de cession (profit ou perte) soit reconnu intégralement, lorsque la transaction concerne une entreprise au sens d'IFRS 3 (qu'il s'agisse d'une filiale ou non).
Améliorations annuelles des normes IFRS <i>Cycle 2012 - 2014</i> (1er janvier 2016)	Ces amendements des normes sont d'application prospective. Les normes concernées sont : - IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées - IFRS 7 - Instruments financiers : Informations à fournir - IAS 19 - Avantages du personnel - IAS 34 - Information financière intermédiaire
Amendements IAS 19 <i>Contribution des membres du personnel</i> (1er juillet 2014)	Ces amendements de la norme sont d'application prospective. Ils s'appliquent aux contributions des membres du personnel ou des tiers à des régimes à prestations définies. L'objectif est de simplifier la comptabilisation des contributions qui sont indépendantes du nombre d'années de service du membre du personnel.
Améliorations annuelles des normes IFRS <i>Cycle 2010-2012 et 2011-2013</i> (1er juillet 2014)	Ces amendements des normes sont d'application prospective. Les normes concernées sont : - IFRS 1 - Première adoption des IFRS - IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions - IFRS 3 - Regroupements d'entreprises - IFRS 8 - Secteurs opérationnels - IFRS 13 - Evaluation de la juste valeur - IAS 16 - Immobilisations corporelles et IAS 38 - Immobilisations incorporelles - IAS 24 - Informations relatives aux parties liées - IAS 40 - Immeubles de placement

Le Groupe a appliqué par anticipation l'amendement à IFRS 7 relatif à l'évaluation de l'implication continue dans les contrats de services.

Le Groupe n'a appliqué aucune autre de ces nouvelles normes ou amendements par anticipation et est en cours d'appréciation des impacts consécutifs à leur première application.

Note 19 Table de concordance des Notes annexes 2014/2013

	Présentation 2014	Présentation 2013
Principes comptables généraux	Note 1	Note 1
Référentiel	1.1	1.1
Base de préparation et de présentation des comptes consolidés	1.2	1.2
Changements comptables et retraitement de l'information comparative	1.3	-
Faits marquants	Note 2	Note 2
Périmètre de consolidation	Note 3	Note 1 / 3
Principes comptables liés au périmètre de consolidation	3	1.4.1 / 1.4.2 / 1.4.5
Opérations de périmètre 2014	3.1	3.1 / 3.2 / 3.3 / 3.4 / 3.5 / 3.6 / 3.7
Opérations de périmètre 2013	3.2	4.1 / 4.2
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	3.3	19 / 20 / 36.1
Engagements liés au périmètre de consolidation	3.4	1.3 / 1.4.20 / 30.4 / 34.2.1 / 34.2.2
Actifs détenus en vue de la vente	3.5	1.4.17 / 12
Compléments d'information sur le tableau de flux de trésorerie	Note 4	Note 5
Variation du BFR lié à l'activité	4.1	5.1
Incidence sur la trésorerie des variations de périmètre avec changement de contrôle	4.2	5.2
Incidence sur la trésorerie des transactions avec les intérêts ne donnant pas le contrôle sans changement de contrôle	4.3	5.4
Information sectorielle	Note 5	Note 1 / 6
Indicateurs clés par secteur opérationnel	5.1	6.1
Indicateurs clés par zone géographique	5.2	6.2
Données liées à l'activité	Note 6	Note 1 / 7 / 8 / 21 / 22 / 23 / 24 / 34
Produits des activités ordinaires	6.1	1.4.23 / 7.1
Coût d'achat complet des marchandises vendues	6.2	1.4.24 / 7.2
Nature de charge par fonction	6.3	1.4.25 / 1.4.26 / 1.4.27 / 7.3
Amortissements	6.4	7.3.3
Autres produits et charges opérationnels	6.5	1.4.28 / 8
Stocks	6.6	1.4.16 / 22
Créances clients	6.7	1.4.13 / 23
Autres actifs courants	6.8	24
Autres actifs non courants	6.9	21
Engagements hors bilan	6.10	34.1 / 34.2
Contrats de location	Note 7	Note 1 / 7 / 16 / 21 / 34
Charges de location simple	7.1	7.3.2
Loyers prépayés	7.2	21.2
Engagements sur contrats de location simple (hors bilan)	7.3	34.3
Charges de location financement	7.4	7.3.2
Immobilisations financées en location financement	7.5	16.3
Engagements sur contrats de location financement (hors bilan)	7.6	34.3

	Présentation 2014	Présentation 2013
Charges de personnel	Note 8	Note 1 / 7 / 27 / 29 / 36
Frais de personnel par destination	8.1	7.3
Engagements de retraite et avantages assimilés	8.2	1.4.19.1 / 29
Païement en actions	8.3	27
Rémunérations brutes allouées aux membres du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'administration	8.4	36.2
Impôts	Note 9	Note 1 / 10
Charge d'impôt	9.1	1.4.31 / 10.1
Impôts différés	9.2	1.4.31 / 10.2 / 10.3
Immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	Note 10	Note 1 / 14 / 15 / 16 / 17 / 18
Goodwill	10.1	1.4.6 / 14
Autres immobilisations incorporelles	10.2	1.4.6 / 15
Immobilisations corporelles	10.3	1.4.7 / 1.4.9 / 16
Immeubles de placement	10.4	1.4.10 / 17
Dépréciation des actifs non courants	10.5	1.4.12 / 18
Structure financière et coûts financiers	Note 11	Note 1 / 9 / 25 / 30 / 31 / 32 / 33
Trésorerie nette	11.1	25
Emprunts et dettes financières	11.2	30
Autres dettes	11.3	31
Résultat financier	11.4	1.4.29 / 1.4.30 / 9
Juste valeur des instruments financiers	11.5	32
Objectifs et politiques de gestion des risques financiers	11.6	33
Capitaux propres et résultat par action	Note 12	Note 1 / 13 / 26 / 34
Gestion du capital	12.1	26.1
Eléments sur capital social	12.2	26.2
Titres donnant accès à des nouvelles actions	12.3	26.3
Actions propres et d'autocontrôle	12.4	26.4
TSSDI	12.5	26.5
Autres instruments de capitaux propres	12.6	26.6 / 34.2
Autres informations sur les primes et les réserves consolidées	12.7	26.7
Intérêts ne donnant pas le contrôle significatifs	12.8	26.8
Dividendes	12.9	26.9
Résultat net par action	12.10	1.4.32 / 13
Provisions	Note 13	Note 1 / 28 / 35
Décomposition et variations	13.1	28.1
Détail des provisions pour risques et charges de GPA	13.2	28.2
Passifs et actifs éventuels	13.3	35
Transactions avec les parties liées	Note 14	Note 36
Événements postérieurs à la clôture	Note 15	Note 37
Honoraires des Commissaires aux comptes	Note 16	Note 38
Principales sociétés consolidées	Note 17	Note 39
Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur	Note 18	Note 1.1.2

Casino, Guichard-Perrachon

Exercice clos le 31 décembre 2014

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Ernst & Young et Autres
Tour Oxygène
10-12, boulevard Marius-Vivier-Merle
69393 Lyon Cedex 03

S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Casino, Guichard-Perrachon

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

le contrôle des comptes consolidés de la société Casino, Guichard-Perrachon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la justification de nos appréciations ;

la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 de l'annexe relative aux changements de méthodes résultant de l'application de la norme IFRS 11 relative aux partenariats et à l'interprétation IFRIC 21 relative à la comptabilisation des taxes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le groupe effectue des estimations et formule des hypothèses concernant les tests de dépréciation des goodwill et des autres actifs non courants (note 10.5 de l'annexe aux comptes consolidés). La valeur recouvrable des actifs non courants est déterminée, notamment, sur la base des prévisions de résultat et des flux de trésorerie issues des plans financiers pluriannuels approuvés par la direction. Nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues, la traduction chiffrée de celles-ci ainsi que la documentation disponible et procédé, sur ces bases, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly Sur Seine et Lyon, le 17 février 2015.

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Ernst & Young et Autres

Gérard Badin

Antoine de Riedmatten

Daniel Mary-Dauphin